

LANGUE ET CULTURE REGIONALES

CAHIER N° 15

documents

HISTOIRE
CONTEMPORAINE
D'ALSACE

A. MISTLER J-C. RICHEZ
J-P. GRASSER G. TRABAND
J-P. SCHWARTZ-HOLTZ

CRDP STRASBOURG



LANGUE ET CULTURE RÉGIONALES
CAHIER N°15

Histoire contemporaine d'Alsace

A. Mistler
G. Traband
J.-C. Richez
J.-P. Grasser
J.-P. Schwartz-Holtz

Réédition numérique en ligne, 2016



Cet ouvrage, édité par Réseau Canopé, à la demande de la délégation académique aux relations internationales et aux langues vivantes de l'académie de Strasbourg, a bénéficié du concours financier des Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et du Conseil Régional d'Alsace.



CANOPÉ ÉDITIONS

Coordination éditoriale : Jacques SPEYSER

Mise en pages et adaptation numérique : Agnès GOESEL

Directeur de publication : Jean-Marc MERRIAUX

ISBN (2016) : 978-2-240-04268-2

(Première édition, 1984)

Dépôt légal : août 2016

© Réseau Canopé

PRÉFACE

L'Alsace a vécu de 1871 à 1945 une période de son histoire marquée par des événements dramatiques et douloureux. En trois quarts de siècle, la région traversa en effet trois épreuves successives.

Tout d'abord l'annexion imposée en 1871 par l'Allemagne unifiée et victorieuse : la protestation des députés alsaciens et lorrains formulée à plusieurs reprises à l'Assemblée Nationale de Bordeaux souligne bien la gravité de cette violation du droit des gens, de ce retour aux pratiques de l'Ancien Régime qui, au gré des accords entre les gouvernements, disposait du sort des populations sans leur consultation ou consentement. Décision déplorable, qui allait ouvrir en Europe une période de tension et conduire peu à peu à deux grands conflits désastreux pour notre continent.

La seconde épreuve, l'Alsace devait la vivre après 1918 et le retour à la France, quand la république radicale, conformément à ses principes unitaires et jacobins, se heurta à une grande partie de l'opinion régionale naturellement attachée aux particularismes de son statut juridique et religieux.

Mais dans l'histoire contemporaine de l'Alsace, rien n'est comparable aux drames et aux souffrances de l'occupation hitlérienne de 1940 à 1944. Aux destructions de la guerre, il faut ajouter les persécutions contre les juifs, contre les résistants patriotes et les souffrances morales et physiques des Malgré-nous, expédiés sur le front de l'Est, une fois de plus contre les règles du droit international. Aucune autre province n'a subi pendant cette dernière guerre des pertes aussi cruelles que l'Alsace.

En toute objectivité, ce cahier publié avec l'aide des conseils régional et généraux, retrace ces épreuves, en fournissant à nos élèves les documents nécessaires à leur information et à leur réflexion personnelle. Que soient remerciés les professeurs qui ont rédigé et préparé ce cahier dont nous sommes heureux de saluer la parution en ce cinquantième anniversaire des épreuves de juin 1940 et de l'appel du général de Gaulle à la résistance.

Pierre DEYON
Recteur de l'Académie de Strasbourg (1990)

SOMMAIRE

L'ESSOR INDUSTRIEL AU XIX^e SIÈCLE.	7
I - Le problème du décollage économique	8
1. Les ressources	
2. Le facteur géographique	
3. Les atouts démographiques	
4. L'origine des capitaux	
II - La condition ouvrière	12
1. La misère	
2. Des mieux-lotés	
3. La philanthropie	
4. Résignation et colères	
III - La fabricantocratie	21
1. La formation des dynasties	
2. L'autorité patriarcale	
3. Le goût des sciences et des techniques	
4. La dimension religieuse	
IV - Les questions politiques	25
1. L'Alsace française	
2. La légende napoléonienne	
3. Villes et campagnes	
4. La question religieuse	
5. Un préfet tout-puissant	
V - Le mouvement culturel.	29
1. La question linguistique	
2. Les revues	
3. Création et recherche	
L'ANNEXION: LE REICHSLAND ALSACE-LORRAINE	34
I - L'ère de la protestation	36
1. Le Reichsland	
2. La protestation	
3. Le premier autonomisme	
4. Quelle constitution pour le Reichsland ?	
II - La revendication autonomiste	42
1. La naissance des partis	
2. Le renouveau nationaliste	
3. L'Alsace-Lorraine entre « paix et guerre »	
4. Un régime de dictature militaire	
III - La vie économique et sociale	49
1. La démographie	
2. L'agriculture	
3. L'industrie	
4. Les aspects sociaux	

IV - L'essor du mouvement culturel57
MALAISES ET CRISES APRÈS LE RETOUR À LA FRANCE62
I - Le retour à la France.64
1. L'autonomie octroyée	
2. Le Conseil national	
3. Les conseils de soldats et d'ouvriers	
4. L'arrivée des troupes françaises	
5. Une administration transitoire	
II - Le malaise alsacien71
1. Le malaise social	
2. Le malaise politique	
III - La crise75
1. Les années de prospérité	
2. La crise	
3. Face à la crise	
4. La politique de glacis économique	
IV - Le Front Populaire80
1. Une alliance difficile	
2. L'échec électoral	
3. La revanche des usines	
4. Le Front populaire contesté	
V - Le mouvement culturel.86
1. Une période critique	
2. Floraison de la littérature dialectale	
3. À l'épreuve de l'autonomisme	
4. Le repli sur le terroir	
OCCUPATION, RÉSISTANCES, LIBÉRATION.88
I - La nazification91
1. La justification "historique" de la nazification	
2. Le quadrillage des institutions allemandes	
3. Une germanisation systématique	
II - L'incorporation de force96
1. Du volontariat à l'incorporation forcée	
2. Le drame de la génération sacrifiée	
III - La résistance	100
1. Les missions de la résistance en Alsace	
2. La répression en Alsace	
3. La répression des réfugiés alsaciens en "zone libre"	
4. En marge: la tentative du groupe de Colmar	
IV - Les camps.	105
1. L'internement à Schirmeck	
2. Le Struthof	
3. Les Alsaciens dans les camps de concentration	
V - La libération.	111
BIBLIOGRAPHIE	117

L'ESSOR INDUSTRIEL AU XIX^E SIÈCLE

ANNE MISTLER

De Dietrich, Dollfus, Mieg, Koechlin... Klingenthal, Jaegerthal, Sainte-Marie-aux-Mines, Mulhouse... Des familles, des lieux qui, parmi d'autres, pourraient résumer à eux seuls le XIX^e siècle économique en Alsace. Mais, à l'aube de ce XIX^e siècle, l'Alsace demeure une région profondément rurale. Le travail de la terre est l'activité principale de Wissembourg au Sundgau. Elle reste l'investissement privilégié pour la bourgeoisie, notamment strasbourgeoise, et c'est ce « beau jardin » qui concentre l'intérêt de Lezay-Marnésia, « le préfet des paysans ».

La carte de l'espace économique alsacien est cependant en pleine mutation. Certes, Strasbourg garde ses activités commerciales, tout comme Colmar, mais la nouvelle frontière douanière (la Révolution l'a déplacée sur le Rhin) complique les relations traditionnelles avec l'espace rhénan. D'autres rythmes animent désormais la région, qu'il s'agisse de la fabrication des armes à Klingenthal, des forges à Jaegerthal, ou des métiers à bras qui fabriquent dans les vallées vosgiennes les tissus achetés par les négociants de Sainte-Marie-aux-Mines. Mais surtout, Mulhouse, rattachée à l'Alsace par la Révolution, devient la métropole industrielle du XIX^e siècle alsacien et fait de l'Alsace une des régions les plus précocement industrialisées d'Europe.

C'est Mulhouse en effet qui va attirer et développer les forces vives des deux nouveaux départements. La ville passe de 6628 habitants en 1801 à 58773 en 1846, et son dynamisme se propage dans toute la région. C'est à Wesserling que commence en fait l'aventure industrielle. C'est dans cette filature qu'apparaissent, en 1793, les premières caractéristiques d'un établissement industriel : concentration de la main-d'œuvre, division du travail et mécanisation. Mais les filatures, créées dans la période 1805-1826, restent encore associées aux activités de tissage à domicile ou à un atelier à bras attenant à la fabrique. Ce n'est qu'à partir de 1826 que le tissage devient lui aussi industriel.

L'originalité de l'industrie alsacienne est que les entrepreneurs mulhousiens se sont efforcés dès le début de développer une industrie d'équipement pour répondre aux besoins en machines de l'industrie textile. Des ateliers de construction mécanique (celui des frères Rissler à Cernay en 1817) se développent d'abord en liaison avec le textile pour s'en détacher ensuite et se spécialiser dans la production de matériel ferroviaire. C'est le cas des « établissements de construction mécanique » de Rollé et Schwilgué à Graffenstaden à partir de 1838, ou encore celui des usines Nicolas Koechlin dans le Haut-Rhin. C'est d'ailleurs Nicolas Koechlin qui est à l'origine de la première ligne de chemin de fer entre Mulhouse et Thann, en 1839. En 1841, la ligne Strasbourg-Bâle est ouverte ; et, en 1861, 768 km sillonnent l'Alsace.

Très tôt, la chimie a été l'élément complémentaire de l'industrie textile (teinture, blanchiment et apprêt des tissus) dans la région de Mulhouse, Thann, Bouxwiller. Le symbole en est la création de l'École de chimie de Mulhouse dès 1822. Cependant l'élan de cette industrie est stoppé par l'application de la loi française de 1863 qui établit la protection du produit et non celle du procédé de fabrication. Aussi, les chimistes mulhousiens cherchent-ils des cieux plus propices à leurs recherches : ils les trouveront en Suisse !

L'industrie alimentaire est touchée à son tour par la fièvre de la mécanisation, notamment la brasserie, industrialisée depuis 1847 par Louis Schutzenberger qui installe des caves réfrigérées dans les collines de Schiltigheim, suivi en 1851 par Philippe Hatt qui fait de même pour Cronembourg.

Tout au long du siècle, l'Alsace a donc connu un développement industriel considérable qui a consacré le dynamisme du sud de la région aux dépens de la métropole traditionnelle strasbourgeoise. L'annexion de 1870 va contrarier cette croissance économique par l'établissement de nouvelles frontières douanières, l'intégration à un nouvel espace économique et l'éclatement des grandes familles d'entrepreneurs alsaciens: les uns ayant choisi de résider en France, alors que d'autres continuaient de fonctionner en Alsace intégrée au II^e Reich .

I - LE PROBLÈME DU DÉCOLLAGE ÉCONOMIQUE

1. Les ressources. Au XIX^e siècle, l'Alsace est incontestablement une des grandes régions industrielles de France et même d'Europe. Pourtant, cette croissance économique manifeste ne s'appuie pas, comme dans d'autres régions, sur un potentiel énergétique ou minier. L'absence de ces matières premières pose le problème du décollage économique de la région.

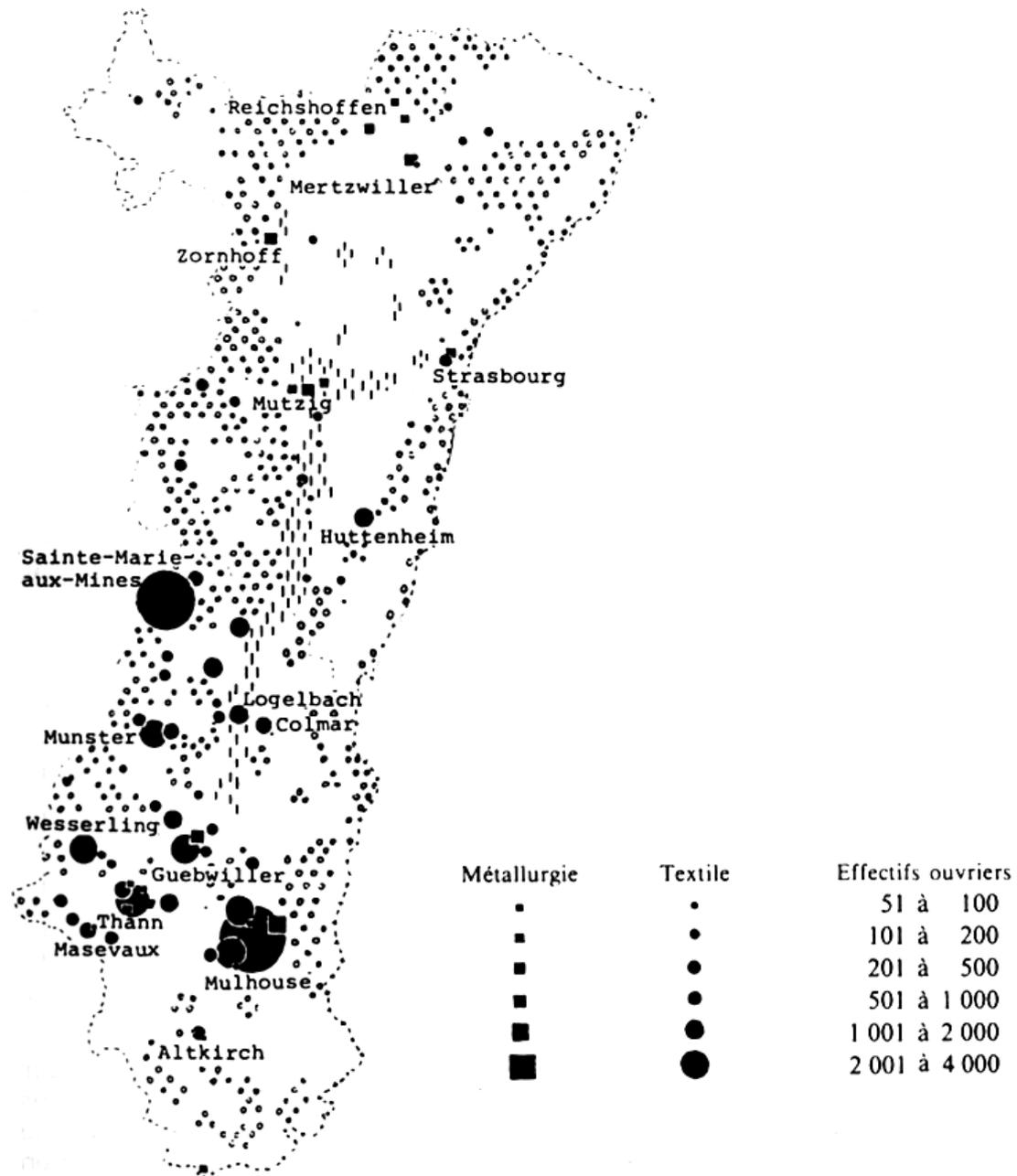
En effet, l'Alsace ne dispose pas de la houille qui a fait le développement du Nord. Deux petits gisements, en exploitation à Villé et à Saint-Hippolyte, ne produisent qu'une centaine de tonnes servant à l'artisanat local, et ferment après 1846. Le gisement de lignite de Bouxwiller, avec une production de 15 000 tonnes par an sous la Monarchie de Juillet, est utilisé à la fois comme combustible et matière première dans la proche usine chimique. Mais la production n'est plus que de 4 000 tonnes à partir de 1867.

L'Alsace ne possède pas davantage de fer. La petite mine de Bischwiller dans le Haut-Rhin n'est plus exploitée dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Celles du Bas-Rhin, disséminées entre Niederbronn et Haguenau, exploitées par De Dietrich pour ses hauts-fourneaux, sont épuisées définitivement en 1877, obligeant le maître de forges à s'assurer un approvisionnement minimal par l'achat de la mine de Laxau, près de Nancy, à partir de 1865. Les mines de plomb et d'argent, gloire de Sainte-Marie-aux-Mines depuis le XVI^e siècle, sont elles aussi définitivement fermées à partir de 1829.

Restent les richesses naturelles abondantes en Alsace, elles aussi fondamentales pour le développement industriel, le bois et l'eau. La forêt vosgienne semble être une ressource inépuisable. Cependant, les besoins en bois de chauffe sont tels, dès le début du XIX^e siècle, que les prix augmentent fortement (Doc. 1). Le préfet du Haut-Rhin est même obligé de limiter l'extension des hauts-fourneaux, car l'exploitation forestière dépasse ses capacités de renouvellement. Mais, seuls les producteurs de fonte et de fer continuent à utiliser le charbon de bois. Les fabriques d'indiennes de Mulhouse ont très vite eu recours au charbon. En même temps qu'il installe sa première machine à vapeur en 1812, Daniel Dollfus-Mieg achète une grande partie des mines de Ronchamp et complète son approvisionnement par celles de Champagnay. Par contre, De Dietrich acquiert 2569 ha de forêts pour alimenter ses hauts-fourneaux. La pénurie du bois et son coût élevé l'obligent à les fermer progressivement, le dernier, symboliquement, étant celui de Jaegerthal, 200 ans après sa fondation.

Reste l'énergie hydraulique. Roues hydrauliques et, dans la seconde moitié du siècle, turbines, sont nombreuses. Dans la vallée de la Bruche par exemple, 71 barrages se succèdent entre Schirmeck et Mutzig. Mais cette énergie est insuffisante en raison de son caractère irrégulier, dû aux périodes d'étiage ou de gel. En outre, l'utilisation de cette énergie suscite

Implantation géographique des fabriques en Alsace en 1844



Localisation des fabriques alsaciennes vers le milieu du XIX^e siècle
(document extrait de l'ouvrage de M. Hau)

de nombreux conflits entre utilisateurs aux intérêts divergents: un moulin à blé, une scierie ou une filature n'ont pas les mêmes exigences. Ainsi, peu à peu, la machine à vapeur remplace l'énergie hydraulique dans les principaux secteurs industriels.

Doc. 1 – Le coût du bois de chauffe à Mulhouse de 1880 à 1875 (d'après M. Hau, *L'industrialisation de l'Alsace 1803-1939*, p. 144).

	1800	1808	1815-1825	1825-1830	1851-1875
Chêne: francs/stère	5,45	8,04	7,01	9,34	10,18
Sapin ou bois blancs francs/stère	3,48	5,14	4,48	5,97	–

2. Le facteur géographique. L'Alsace n'est pas davantage favorisée par sa localisation. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, ni les canaux, ni les chemins de fer (ouverture du canal du Rhône au Rhin en 1834 et du Strasbourg-Bâle en 1844), ne sont suffisants pour rapprocher la région des lieux de production ou d'importation des matières premières. Le Rhin n'est plus vraiment intégré à cet espace de développement industriel: Mulhouse et les vallées vosgiennes en sont éloignées, et Strasbourg n'a plus de dynamisme économique réel. Les travaux de régularisation du Rhin débutent véritablement à partir de 1840.

Théoriquement l'Alsace dispose de l'atout considérable d'être au cœur de l'espace rhénan qui relie l'Europe méditerranéenne et celle du Nord, au milieu d'un courant d'échanges traditionnels et prospères. Mais les barrières douanières limitent la portée réelle de cet atout: sur le Rhin à partir de 1790, elles interrompent les relations avec le Palatinat, le Bade et la Suisse; sur les Vosges après l'Annexion, elles l'isolent des régions économiques complémentaires, la Lorraine, la Franche-Comté.

Mais cette situation a profité à l'Alsace, tout au moins pour la première phase. En effet, la grande industrie alsacienne coïncide avec les prohibitions de la Révolution et le Blocus continental. Lorsqu'un décret impérial interdit en 1806 l'importation de tous les tissus étrangers, les manufactures d'indiennes de Mulhouse réagissent à cette interruption de leurs arrivages de tissus par le développement de leurs propres ateliers de tissage et de filature.

3. Les atouts démographiques. L'Alsace ne dispose donc pas d'éléments objectifs pour son industrialisation. Reste la démographie qui peut être une explication au décollage économique. Les campagnes d'Alsace sont pleines. La population passe de 600 000 habitants en 1801 à plus d'un million à la veille de l'Annexion. La terre est encore cultivée de façon traditionnelle (assolement triennal), tout en accueillant de nouvelles méthodes sous l'impulsion du préfet Lezay-Marnésia: machines, assèchement des zones humides, utilisation timide des engrais chimiques.

Cette agriculture savante ne peut nourrir tous ses enfants, d'où l'émigration vers les Amériques (Doc. 2), mais surtout l'arrivée massive dans les villes d'une main-d'œuvre utilisable dans l'industrie manufacturière. Paysans pauvres dans une région qui apparaît comme une des plus pauvres (Doc. 3), jusque sous le Second Empire, ils acceptent le labeur dans les usines contre un maigre salaire. Il fallait à l'industrie textile mulhousienne des ouvriers capables de comprendre le fonctionnement des machines, de les réparer ou de les adapter éventuellement. La population alsacienne, malgré sa pauvreté, était une des mieux scolarisées de France et les manufactures ont su en profiter et faire de bon nombre d'artisans les futurs techniciens et contremaîtres dont les industries avaient besoin.

4. L'origine des capitaux. Les industries avaient également besoin de capitaux. Dans le Nord, les fonderies De Dietrich fonctionnent sur les capitaux familiaux depuis plus d'un siècle. À Mulhouse et dans les environs, où l'industrie est plus récente, les capitaux sont certes d'origine commerciale et bancaire, surtout dans les tout débuts, lorsque l'influence bâloise était encore importante, mais ensuite les principales créations l'ont été à partir des capitaux relativement modestes d'une bourgeoisie protestante et parfois juive qui a refusé de placer dans la seule terre et s'est au contraire lancée dans l'aventure industrielle. Les profits réalisés dans les manufactures ont permis les réinvestissements, les nouvelles créations, consolidés par les alliances matrimoniales.

Au total, une main-d'œuvre disponible pauvre mais parfois qualifiée, des bâtiments utilisables (les anciens couvents rachetés comme biens nationaux), des capitaux qui, sans être abondants, n'en étaient pas moins solides, des habitudes commerciales dans une région traversée des grands courants du négoce, même si ceux-ci sont contrariés à cause du balancement des frontières, et bien sûr, et peut-être surtout, la volonté d'entreprendre d'une partie de la bourgeoisie mulhousienne (Doc. 4).

Doc. 2 – Accroissements naturels et soldes migratoires* de 1801 à 1936 (taux annuels pour mille. Source: Michel Hau).

	Bas-Rhin		Haut-Rhin	
	Accroissement naturel	Taux de migration nette	Accroissement naturel	Taux de migration nette
1801-1806	+ 17,2	+ 6,1	+ 14,7	+ 7,3
1806-1821	+ 11,5	+ 1,8	+ 9,6	+ 5,6
1821-1826	+ 12,0	+ 0,7	+ 11,6	+ 9,3
1826-1831	+ 8,5	- 6,4	+ 11,0	- 1,7
1831-1836	+ 8,3	+ 0,2	+ 9,4	+ 0,8
1836-1841	+ 8,5	- 9,0	+ 10,0	- 2,7
1841-1846	+ 10,8	- 4,0	+ 10,6	+ 0,1
1846-1851	+ 6,9	- 4,5	+ 6,1	- 3,5
1856-1861	+ 8,2	- 2,8	+ 9,4	- 3,3
1861-1866	+ 8,5	- 4,8	+ 9,4	- 3,3
1866-1871	+ 5,2	- 8,3	+ 5,2	- 11,3
1871-1875	+ 6,3	- 7,2	+ 5,0	- 8,0
1875-1880	+ 9,9	- 5,3	+ 7,7	- 3,9
1880-1885	+ 7,8	- 7,8	+ 7,2	- 6,9
1885-1890	+ 7,7	- 4,6	+ 6,4	- 2,5
1890-1895	+ 7,0	- 1,5	+ 7,1	- 4,6
1895-1900	+ 9,8	- 3,3	+ 10,4	- 3,0
1900-1905	+ 9,7	- 1,4	+ 9,5	- 2,7
1905-1910	+ 9,2	- 5,1	+ 7,6	- 5,3
1910-1921	+ 3,0	- 9,3	+ 1,2	- 9,8
1921-1926	+ 7,1	- 1,3	+ 6,6	+ 2,7
1926-1931	+ 5,7	- 0,6	+ 5,4	+ 5,2
1931-1936	+ 3,7	+ 3,2	+ 3,1	- 6,7

* Le solde migratoire correspond à la différence entre la variation de population survenue entre deux recensements et l'accroissement naturel.

Doc. 3 – Salaires agricoles et surpeuplement rural en Alsace en 1852 (d'après M. Hau).

	Surface par actif (ha)	Produit végétal par actif (en francs)	Jours de travail par an	Salaires de l'ouvrier agricole non nourri (francs/an)
Bas-Rhin	1,71	517,5	162	230,6
Haut-Rhin	1,92	460,4	164	274,0
Ariège	2,13	278,5	191	216,9
Finistère	2,20	399,0	200	171,0
Seine-et-Marne	4,87	1179,3	238	499,7
Seine-et-Oise	3,88	1200,9	257	577,6

Doc. 4 – M. Chevalier, *Lettres sur l'inauguration du chemin de fer de Strasbourg à Bâle*, Paris 1941, p. 50, (in *Documents de l'Histoire de l'Alsace*, Privat, 1972, p. 375).

«... Aujourd'hui, nulle part au monde on ne fabrique la machine à vapeur mieux qu'à Mulhouse et dans les environs... MM. Stehelin de Bitschwiller achèvent en ce moment une machine de 220 chevaux pour Les navires à vapeur transatlantiques. MM. André Koechlin et C° ont fait, pour le chemin de fer de Strasbourg à Bâle, 16 excellentes locomotives qui tiennent tête à celles de MM. Sharp, Roberts et C° de Manchester, les plus habiles parmi les fabricants anglais... MM. André Koechlin expédient dans toute l'Europe des machines à papier, des métiers à filer le coton, le lin et la laine... »

II - LA CONDITION OUVRIÈRE

1. La misère. « 900 maisons blanches à contrevents verts, entourées de jardins bien cultivés. » C'est là le bilan établi en 1870 par la Société des cités ouvrières fondée en 1843 par Jean Dollfus et Jean Zuber-Karth. « Une seule chambre pour toute la famille (...), une mansarde sur un grenier, un mauvais réduit dans une cour infecte, une cave humide et froide, tout cela se voit non pas à l'état d'exception, mais dans une proportion assez considérable. » En 1883, l'abbé Cetty n'a pas la même perception du logement ouvrier que Ch. Grad (Doc. 5 et 6). Alors, légende dorée ou légende noire ?

Les textes de Villermé sur la situation matérielle et morale des ouvriers mulhousiens sont aussi célèbres que terribles (Doc. 7). En 1840, au moment de son enquête, le monde ouvrier est dans un état de dénuement et d'exploitation intenses. 15 heures de présence à l'usine, soit 13 à 13 h 30 de travail effectif, à quoi s'ajoute le temps du parcours à pied entre le lieu de logement et celui de la fabrique. Car se loger, même médiocrement, dans une ville comme Mulhouse, coûte cher. Il ne s'agit pas là, bien évidemment, de la petite maison à contrevents verts des cités ouvrières, que seule une catégorie d'ouvriers peut s'offrir, mais de n'importe quel taudis au loyer excessif. Habiter à quelques km du lieu de travail n'est pas rare, mais permet parfois de compléter quelque peu les ressources du ménage par quelques cultures, quand on a la chance d'avoir un petit lopin de terre. Beaucoup de ces ouvriers, surnommés à Mulhouse les « Spatze », viennent des villages voisins. À Munster, en 1823, les ouvriers de l'usine Hartmann (filature et tissage) effectuent un trajet de 2 à 10 km (Doc. 8). Il faudra attendre la seconde partie du siècle et l'instauration de trains à tarif réduit par la

C^{ie} de l'Est, pour que l'essentiel de ces déplacements ne se fasse plus uniquement à pied et permette de réduire ainsi et la durée de la journée et la fatigue.

Les femmes et les enfants, non qualifiés, sont massivement employés dans les filatures et les tissages mécaniques. Leurs salaires, généralement inférieurs à ceux de la population ouvrière masculine, pourtant une des plus mal payées d'Europe (Doc. 9), indiquent assez, et à eux seuls, l'état de dénuement et d'exploitation de ces catégories.

L'enfant est au travail dès l'âge de 7-8 ans, parfois même de 6 ans (Doc. 10). Il a inspiré les pages les plus émouvantes de Villermé et motive ses démarches dans le sens d'une restriction de la durée de l'emploi des enfants dans les usines (Doc. 11). Pourtant, l'enfant satisfaisait à plusieurs nécessités : technique d'abord, l'enfant par sa petite taille était seul à même de pouvoir se glisser sous les machines pour les nettoyer ou rattacher le fil rompu ; économique ensuite, son travail est intéressant pour l'industrie, puisque les salaires sont dérisoires ; et enfin, le travail des enfants est une nécessité pour la famille, son maigre pécule est indispensable aux revenus familiaux (Doc. 12).

Les familles ouvrières sont donc généralement nombreuses. Le taux de natalité demeure élevé : de 40 à 45‰ vers 1800, il est encore de 32,5‰ en 1866. La relative progression salariale, la loi de 1841 interdisant le travail des enfants de moins de 8 ans et réglementant celui des enfants de 8 à 16 ans (Doc. 13), même s'il faut attendre la fin du siècle pour que la loi soit véritablement appliquée (Doc. 14), incitent peut-être les familles à moins de descendance. La mortalité infantile élevée (33 % dans la première moitié du siècle, 20 % encore vers 1865), les conditions de travail et de vie expliquent l'espérance de vie de cette population (Doc. 15).

Doc. 5 – Abbé H. Cetty, *La famille ouvrière en Alsace*, 1883, p. 86-87.

« En Alsace... les habitations, trop souvent encore, sont aussi misérables qu'abjectes. Une seule chambre pour toute la famille ; une seule pièce où le père, les frères, les sœurs, dorment ensemble (...) Il y a à Mulhouse, comme dans d'autres localités industrielles, d'immenses bâtiments occupés uniquement par des ouvriers dans des conditions souvent révoltantes. Dans ces réduits, la police se voit obligée d'exercer une surveillance sévère et la charité y est appelée à soulager des misères si profondes, qu'il faut les avoir vues de ses propres yeux pour s'en faire une idée. »

Doc. 6 – Ch. Grad, *L'Alsace, le pays et ses habitants*, 1889.

« Voici un ménage que nous visitons au hasard, de la cave au grenier. Partout une propreté et un ordre parfaits, dont le mérite revient à la femme. Toutes les ressources se réduisent au salaire du mari, graveur sur bois et ouvrier habile, travaillant à la pièce et gagnant 5 francs par jour. Avant son mariage, la femme a servi comme domestique dans une famille bourgeoise, assez longtemps pour apprendre la bonne tenue d'un ménage. Elle a quatre enfants, deux garçons et deux fillettes. Au moment de notre visite, les garçons sont à l'école ; on voit dans leur petite chambre une étagère suspendue au mur avec des livres aux reliures dorées, autant de prix gagnés par ces jeunes élèves... les fillettes sont rentrées, le sac de classe au dos, avec une tenue très simple, mais d'une propreté irréprochable. Une distribution d'eau, avec des bornes fontaines à tous les coins de rue, alimente les cités. Dans les jardinets attenants aux maisons, la famille cultive des légumes et des fleurs. Tout le monde s'en occupe, père, mère et enfants. Chacun a sa tâche, employant à semer, à planter, à arroser les heures que la fabrique laisse libres... »

Doc. 7 – M. Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, Tome 1, 1840, p. 24-27.

« Cette ville s'accroît très vite; mais les manufactures s'y développent plus rapidement encore, elle ne peut recevoir tous ceux qu'attire sans cesse dans ses murs le besoin de travail. De là, la nécessité pour les plus pauvres, qui ne pourraient d'ailleurs payer les loyers au taux élevé où ils sont, d'aller se loger loin de la ville... (de) faire par conséquent chaque jour deux ou trois (lieues) pour se rendre le matin à la manufacture et rentrer le soir chez eux. Les seuls ateliers de Mulhouse comptaient, en 1855, plus de 5 000 ouvriers logés ainsi...

... Il faut les voir arriver chaque matin en ville et partir chaque soir. Il y a, parmi eux, une multitude de femmes pâles, maigres, marchant pieds nus au milieu de la boue, et qui, faute de parapluies, portent renversé sur la tête, lorsqu'il pleut, leur tablier ou leur jupon de dessus, pour se préserver la figure et le cou, et un nombre encore plus considérable de jeunes enfants non moins sales, non moins hâves, couverts de haillons tout gras de l'huile des métiers, tombée sur eux pendant qu'ils travaillent...

Ainsi, à la fatigue d'une journée déjà démesurément longue... au moins de 15 heures, vient se joindre pour ces malheureux celle de ces allers et retours... On conçoit que, pour éviter de parcourir deux fois chaque jour un chemin aussi long, ils s'entassent... dans des chambres ou pièces petites, malsaines, mais situées à proximité de leur travail. J'ai vu à Mulhouse, à Dornach et dans des maisons voisines, de ces misérables logements, où deux familles couchaient chacune dans un coin, sur de la paille jetée sur le carreau et retenue par deux planches... »

Doc. 8 – Les lieux de résidence des enfants ouvriers employés chez Hartmann à Munster en 1823 (ADHR 9 M 22).

Population communale recensée en 1821	Distance en km de Munster	Filature			Tissage et impression		
		7-11 ans	12-16 ans	Total	8-11 ans	12-16 ans	Total
3350	Munster	74	170	538	6	73	590
610	Gunsbach 2-3	10	36	95	-	6	23
320	Griesbach 2-3	6	24	62			
770	Soultzbach 4	18	38	87			
860	Wihr-au-Val 5	6	23	65			
1160	Stosswihr 2				1	38	112
1290	Soultzeren 4				-	46	186
	Sondernach 8				-	19	68
	Mittlach 9,5				-	7	20

Doc. 9 – Salaires de l'industrie cotonnière en Alsace et dans les centres industriels français et étrangers concurrents (d'après J. Dollfus, « Plus de prohibition sur les filés de coton », cité dans M. Hau).

	Mulhouse	Vosges	Lille	Rouen	Manchester	Augsbourg
FILATURE						
Contremaître	3,48	-	6,00	4,50	10,00	3,21
Magasinier	1,75	-	3,50	1,50	2,70	2,14
Graisneur	1,60	-	2,50	2,50	3,30	1,35
Débourreur	1,50	1,25	2,50	3,12	2,66	1,43
Soigneuse en gros	1,46	1,08	1,50	1,55	1,82	0,85
Fileur à bras	3,50	2,25	4,00	5,00	9,25	3,84
Rattacheur	1,10	0,83	1,50	1,00	1,30	0,85
Bobineur	0,55	0,40	1,00	1,50	1,04	0,64
Conducteur de selfacting	1,90	-	4,00	-	3,80	1,60
TISSAGE						
Bobineuse	1,16	0,95	1,00	1,50	2,08	1,43
Ourdisseuse	1,42	0,95	1,50	2,30	2,08	1,43
Pareur	3,35	2,30	3,50	3,00	6,25	3,00
Tisserand	1,70	1,25	-	1,75	2,55	0,71

Doc. 10 – L'Âge et le nombre des ouvriers employés dans les manufactures de Thann en 1823 (ADHR, 9 M 22) – F = filature; T = tissage; I = impression sur tissus.

Entreprise	Âge minimum	avant 12 ans	12-15 ans	16 ans et plus	Total par entreprise
Koehlin (F)	9 ans	21	49	96	166
Neveu (F)	6 ans	38	81	223	342
Wetzel (F-T)	6 ans	7	21	45	73
Stamm (T)	10 ans	4	6	49	59
Henchel (T)	11 ans	1	4	12	17
Bindschaedler (T)	9 ans	6	8	10	24
Koenig (T)	10 ans	2	10	25	37
Bovet (I)	9 ans	11	45	223	289
Total par catégorie d'âge	-	90	224	693	1007

Doc. 11 – L. R. Villermé, Discours sur la durée trop longue du travail des enfants, 2 mai 1837 (ADHR 10 M 4).

« Pour mieux faire sentir combien est trop longue la journée des enfants dans les ateliers, rappellerai-je ici que l'usage et les règlements fixent pour tous les travaux, même pour ceux des forçats, la journée à douze heures, que le temps des repas réduit à dix; tandis que pour les ouvriers qui nous occupent, sa durée est de quinze à quinze heures et demie, sur lesquelles il y en a treize et demie de travail effectif... Seize à dix huit heures debout chaque jour, dont treize au moins dans une pièce fermée, sans presque changer de place... Ce n'est plus là un travail, une tâche, c'est une torture; »

et on l'inflige à des enfants de six à huit ans, mal nourris, mal vêtus, obligés de parcourir dès 5 heures du matin la longue distance qui les sépare de leurs ateliers... (et de faire la même distance le soir, après la fermeture de l'usine). Comment ces infortunés qui peuvent à peine goûter quelques instants de sommeil résisteraient-ils à tant de misère et de fatigue? C'est, n'en doutons pas, ce long supplice de tous les jours qui ruine principalement leur santé dans les filatures de coton et, plus encore, à Mulhouse et à Thann qu'ailleurs, à cause des conditions dans lesquelles ils vivent. »

Doc. 12 – L. Reybaud, Le coton, son régime, ses problèmes, son influence en Europe (Paris, 1863, Chap. V, Mulhouse, p. 115-116).

« Les ménages sont ordinairement féconds et la maison est chargée d'enfants en bas âge qui... coûtent et ne rapportent rien... Les grossesses, l'allaitement, diminuent les ressources qui proviennent du chef de la femme. L'homme porte presque seul le fardeau commun... [plus tard] les enfants, entre huit et quinze ans... cessent d'être un embarras pour devenir une ressource... si petites que soient les rétributions... un peu d'aisance se montre et... l'épargne est possible... On peut évaluer à douze ou quinze années ce maximum de puissance. La période qui suit est la plus ingrate. Les enfants... devenus des adultes... quittent le giron de la famille... et finissent par s'établir... le couple se retrouve seul comme il a commencé, avec des forces qui vont diminuant et des salaires qui ne peuvent que décroître. Si la prévoyance lui a manqué, s'il ne s'est pas dans les bons jours ménagé une réserve pour les mauvais, il n'a en perspective que l'assistance publique ou l'hospitalité chez les enfants. »

Doc. 13 – La loi de 1841, promulguée par le roi Louis Philippe (ADHR 10 M 4).

Art. 2 – Les enfants devront, pour être admis [dans les usines], avoir au moins huit ans. De huit à douze ans, ils ne pourront être employés au travail effectif plus de douze heures... divisées par des repos... de cinq heures du matin à neuf heures du soir.

Art. 3 – Un travail de nuit des enfants ayant plus de treize ans... sera toléré s'il est reconnu indispensable, dans les établissements à feu continu dont la marche ne peut pas être suspendue pendant le cours des vingt-quatre heures.

Art. 4 – Les enfants au-dessous de seize ans ne pourront être employés les dimanches et jours de fête reconnus par la loi.

Art. 5 – Nul enfant âgé de moins de douze ans ne pourra être admis qu'autant que ses parents ou tuteurs justifieront qu'il fréquente... une des écoles publiques ou privées existant dans la localité. Tout enfant admis devra, jusqu'à l'âge de douze ans, suivre une école. Les enfants âgés de plus de douze ans seront dispensés de suivre une école, lorsqu'un certificat, donné par le maire de leur résidence, attestera qu'ils ont reçu l'instruction primaire élémentaire.

Art 12 – En cas de contravention à la présente loi... les propriétaires ou exploitants des établissements seront traduits devant le juge de paix du canton et punis d'une amende de simple police qui ne pourra excéder quinze francs. Les contraventions qui résulteront, soit de l'admission d'enfants au-dessous de l'âge, soit de l'excès de travail, donneront lieu à autant d'amendes qu'il y aura d'enfants indûment admis ou employés, sans que ces amendes réunies puissent s'élever au-dessus de deux cents francs. S'il y a récidive, les propriétaires ou exploitants des établissements seront traduits devant le Tribunal de police correctionnelle et condamnés à une amende de seize à cent francs... Les amendes réunies ne pourront jamais excéder cinq cents francs.

Doc. 14 – Rapport de Saverne, 1858 (ADBR 13 M 65).

« À la fabrique d'allumettes Gressel de Diedendorf... sur une trentaine de personnes employées, il y a environ 20 enfants de moins de 16 ans, ne fréquentant pas l'école et n'ayant pas de livrets, n'étant pas inscrits dans le registre. Le plus fort est de trouver quelques enfants de moins de 8 ans, même une fille de moins de 6 ans, lesquels passaient, selon leur déclaration, leur temps de 6 heures du matin à 7 heures du soir à la fabrique comme les adultes. D'après le maire et l'instituteur, ces enfants avaient été envoyés pendant quelque temps à l'école, juste le temps d'obtenir les certificats de fréquentation exigés... M. Gressel a objecté qu'il croyait faire une bonne œuvre en admettant ces enfants dans sa fabrique au lieu de les laisser mendier... [il] a été condamné à 4 francs d'amende. »

Doc. 15 – Vie probable à Mulhouse d'après Villermé (Tableau..., II^e partie) et A. Penot (Recherches statistiques sur Mulhouse, 1843, p. 115).

PROFESSIONS	d'après Villermé années 1823-1835	d'après Penot * années 1832-1841
Manufacturiers, fabricants, négociants, drapiers...	28 ans 2 mois	31 ans 10 mois
Domestiques, servantes, portiers, cochers, etc.	20 ans 9 mois	14 ans 9 mois
Ouvriers de fabriques	7 ans 6 mois	4 ans 10 mois
Imprimeurs d'indiennes	9 ans 8 mois	15 ans
Journaliers, manœuvres	9 ans 4 mois	7 ans 6 mois
Maçons	4 ans	5 ans
Charpentiers	3 ans 7 mois	5 ans 2 mois
Cordonniers	3 ans 2 mois	4 ans 7 mois
Contremaîtres de manufactures textiles	2 ans 6 mois	4 ans 2 mois
Tisserands	1 an 5 mois	3 ans 10 mois
Fileurs	1 an 3 mois	3 ans 11 mois

* Pour Penot, « On entend par vie probable à la naissance, l'âge auquel parviennent la moitié de ces enfants nés en même temps: d'où il suit que la vie probable calculée pour un certain nombre d'individus, est l'âge auquel sont morts la première moitié de ces mêmes individus. Ainsi, lorsque je dis que, pour les imprimeurs d'indiennes, la vie probable à la naissance est de 15 ans, cela signifie que sur 1 000 enfants de cette classe, 500 seulement dépassent l'âge de 15 ans. On voit par là qu'il faut bien se garder de confondre la vie probable avec la vie moyenne toujours plus longue. »

2. Des mieux-lotés. Toute la population ouvrière n'était pas logée à la même enseigne, les ouvriers des filatures étant bien plus mal lotis que ceux des industries mécaniques. Une véritable élite ouvrière s'est constituée dans certains secteurs de l'industrie où il fallait des ouvriers compétents, capables de prendre des initiatives, de réparer, de dessiner, de prévoir. Ce sont eux qui ont accès aux maisons des cités ouvrières, car seuls capables de dégager l'épargne nécessaire à la location ou à l'acquisition de ces maisons ([Doc. 16 et 17](#)).

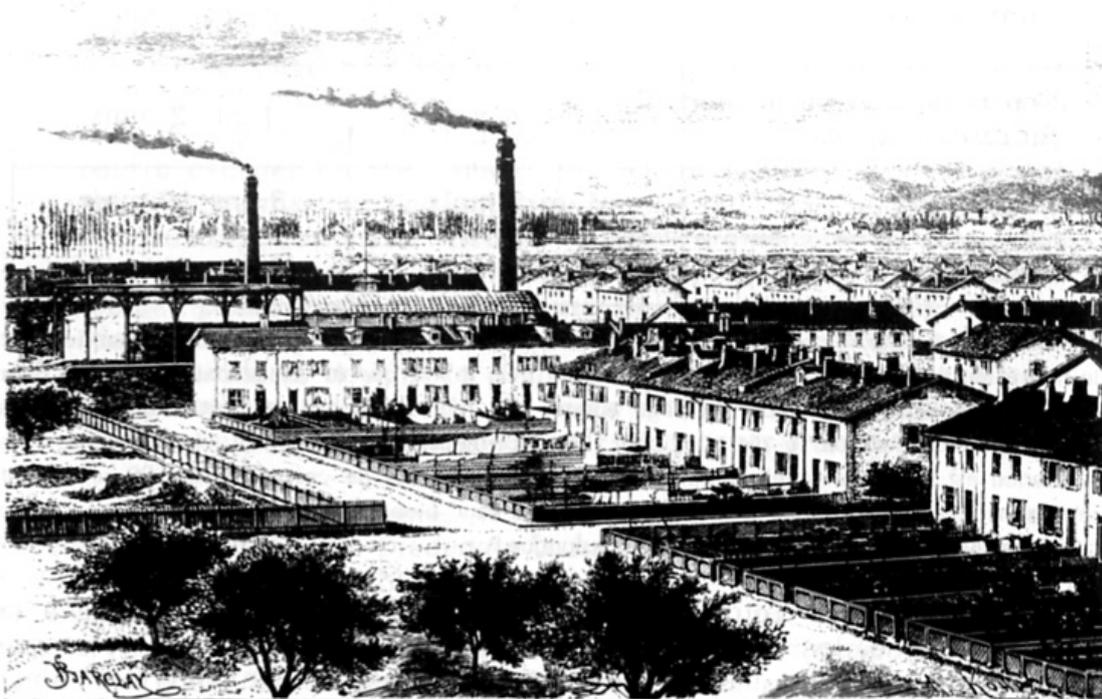
Cette main-d'œuvre qualifiée s'est constituée à partir du noyau des anciens artisans qui ont su se réadapter à l'industrie, et grâce à un niveau de scolarisation relativement élevé. L'Alsace, en effet, est abondamment fournie en écoles, qu'il s'agisse d'écoles communales ou d'écoles d'entreprises ([Doc. 18](#)). Les industriels mulhousiens ont développé largement les écoles d'entreprises, facteurs d'amélioration de la productivité de leurs entreprises. Une école industrielle est même créée à Mulhouse en 1831, mais elle ne concerne pas ou très

peu la population ouvrière. L'école d'entreprise, celle du soir ou du dimanche, est d'ailleurs souvent un moyen de contourner la loi de 1841, qui faisait obligation aux fabriques d'assurer un enseignement primaire à leurs enfants-ouvriers (Doc. 19 et 20).

Doc. 16 – Les cités ouvrières, d'après Ch. Grad, l'Alsace..., *op. cit.*

« Parmi les institutions dont la Société industrielle de Mulhouse a pris l'initiative, aucune n'a réussi au même point que l'œuvre des cités ouvrières; pour chaque vente, la Société des cités se contente d'un versement préalable de 250 à 350 francs, selon la valeur de l'immeuble. Cette somme une fois versée, l'acquéreur est propriétaire: la maison est à lui. Pour le surplus, il lui suffit de s'engager à payer chaque mois une somme moyenne de 20 à 30 francs, calculée de manière que la maison soit entièrement libérée au bout de 14 à 15 ans. De cette manière un ouvrier peut acquérir une habitation valant 3 500 francs ... »

Doc. 17 – Vue générale des cités ouvrières vers 1880.



Doc. 18 – Statuts de la Société des Amis de l'Instruction Populaire (Cercle Mulhousien de la Ligue de l'Enseignement) – 1868.

Article 1 – Une Société est fondée à Mulhouse sous le titre de « Société des amis de l'Instruction populaire ».

Article 2 – La Société se propose de propager et d'améliorer l'Instruction et l'éducation par tous les moyens qui seront en son pouvoir: lectures, conférences et cours publics, soirées populaires, sociétés ouvrières d'Instruction, publications, etc.

Article 3 – Elle s'appliquera dès aujourd'hui à compléter ou à assurer, par des secours en livres ou en argent, l'Instruction élémentaire des enfants et des adolescents, et celle des adultes illettrés, conscrits, détenus, etc.

Article 4 – Cette instruction est essentiellement scientifique et laïque; toute ingérence dans les questions politiques ou religieuses est formellement interdite.

Doc. 19 – Rapport de P. George et F. J. Hergott dans les cantons de Cernay, Masevaux, Delle et Belfort, ADHR 10 M 5.

«[L'instruction dans les écoles de nuit] est en général très négligée: un grand nombre d'enfants de douze à seize ans ne savent ni lire ni écrire, et la majorité de ceux de huit à douze ans ne fréquentent pas les écoles. C'est surtout à Cernay que nous avons trouvé l'ignorance la plus crasse chez un grand nombre d'enfants qui viennent des villages voisins pour travailler dans les ateliers de cette ville. Ces malheureux sont obligés de se lever à 4 heures du matin pour arriver au son de la cloche à la fabrique; ils sont astreints au travail jusqu'à 7 ou 8 heures du soir; ils... sont souvent obligés de faire une lieue pour regagner leur demeure, ils soupent à 9 heures, et alors on voudrait les envoyer à l'école de nuit... Est-il étonnant qu'avec de pareilles conditions, presque tous restent ignorants? Les écoles de nuit sont une chose mauvaise, nous n'hésitons pas à le dire; leur existence permet d'éluider la loi en faisant semblant de l'exécuter; leur absence forcerait d'avoir recours à des moyens efficaces; on n'y apprend rien, car ce n'est qu'à coup de baguettes que l'instituteur empêche le sommeil... »

Doc. 20 – Rapport de l'inspecteur Marolles sur la situation des écoles de garçons, 17 février 1857 (ADHR IT 204).

«[Dans les écoles de fabrique] les enfants presque toujours y paraissent moins de deux heures par journée de travail, ils y viennent fatigués et s'y reposent... J'ajoute que les règlements ne sont point observés... des enfants de six ans sont admis dans beaucoup de fabriques où leur intelligence et leur santé dépérissent et s'étiolent. Les machines vont et durent, les fabricants prospèrent, mais parfois les enfants meurent ou deviennent malingres, toujours ils restent ignorants et trop souvent ils se pervertissent.»

3. La philanthropie. La philanthropie de certains manufacturiers a pu être réelle et perceptible dans la création de systèmes de protection pour leurs ouvriers (Doc. 21): gratuité de certains actes médicaux, couverture du risque maladie et retraite, vente à prix réduit de produits de première nécessité, qui s'ajoutent à la création, en 1834, par Nicolas Koechlin des salles d'asile, ancêtres des maternelles (Doc. 22), où les jeunes enfants étaient gardés pendant la journée de travail de leurs mères. L'ensemble est loin d'être parfait et tous les ouvriers ne bénéficiaient pas de ces mesures; et pour la plupart des patrons, la pauvreté et la misère sont la conséquence de dérèglements moraux et de vices personnels et non pas du système économique et social. Aussi l'éducation et l'instruction sont-elles moins perçues comme des atouts pour le développement économique et industriel, que comme des moyens de parfaire une vie plus morale et plus conforme aux convictions religieuses de certains patrons mulhousiens.

Doc. 21 – Une société de secours.

«La maison A. Herzog et C^o désirant venir en aide à la Société pour une large part et d'une façon efficace prend complètement à sa charge les frais médicaux et pharmaceutiques. Il résulte de cet acte de générosité que les fonds versés par les Sociétaires leur reviennent intégralement et directement, soit sous forme de secours pécuniaire en cas de maladie, soit sous forme de retraite, soit comme frais d'inhumation en cas de décès.

Art. 1 – *Le but de la Société est donc d'assurer aux Sociétaires :*

- 1) *un secours pécuniaire en cas de chômage pour cause de maladie;*
- 2) *une retraite, quand l'âge et les infirmités ne leur permettent plus de subvenir à leur existence par le travail;*
- 3) *une inhumation convenable en cas de décès.*

Art. 2 – *Le fonds social se compose :*

- 1) *des cotisations obligées des sociétaires;*
- 2) *du montant des amendes infligées pour contravention aux règlements des établissements A. Herzog...;*
- 3) *des dons qui seront faits à la Société;*
- 4) *des intérêts de ces diverses sommes.*

Art. 5 – *Toute personne... employée dans les établissements A. Herzog et C^o doit faire partie de la Société.*

Art. 6 – *Les cotisations des sociétaires sont les deux pour cent du salaire de chacun... »*

Doc. 22 – Crèches et asiles d'après Villermé, Tableau...

« Que deviennent les enfants pendant ces longues heures? Sans doute, il y a la crèche, l'asile et l'école, institutions bienfaisantes qui ne remplacent pas la famille... mais qui au moins épargnent à l'enfant le malheur d'un abandon absolu... La vérité est que l'atelier ouvre à 6 heures, et la crèche, l'asile ou l'école seulement à 8, que beaucoup de villes n'ont pas de crèches ou n'ont que des crèches en nombre insuffisant, qu'il faut encore payer presque partout une somme, et elle a beau se faire petite, il y a des mères qui ne peuvent pas la payer, même en se privant de pain... Il ne faut pas s'étonner de trouver tant d'enfants errants... c'est que leurs parents ne sont pas assez riches pour les emprisonner dans les asiles. »

4. Résignation et colères. Tant de pauvreté, tant de misère au sein d'une population ouvrière nombreuse et concentrée, la faiblesse des salaires et un niveau d'alphabétisation surprenant dans de telles conditions, constituent des ferments idéaux pour la formation d'une conscience ouvrière et donc l'organisation d'un mouvement ouvrier.

Or, un patron important comme De Dietrich se flatte de ne connaître aucune grève. Certes des mouvements sporadiques éclatent çà et là à travers tout le siècle, soit pour protester contre l'introduction de nouvelles machines, soit pour des raisons frumentaires (ainsi en 1847 le « Bakerfescht » de Mulhouse, où la crise frumentaire provoque le pillage des boulangeries et des auberges). Grèves spontanées, courtes, non organisées, sans présence syndicale, elles étaient la plupart du temps vouées à l'échec et à la répression sans faille de la part du patronat.

D'une nature tout autre est la grande grève de Mulhouse de juillet 1870. Réduction du temps de travail, augmentation des salaires, suppression des amendes, gestion des institutions de prévoyance sont les revendications avancées par 40 000 grévistes de Mulhouse, de Thann, Guebwiller, Masevaux, Buhl, Soultz, Saint-Amarin et Colmar. L'entrée en guerre contre la Prusse arrêtera net ce mouvement d'une ampleur que l'Alsace n'avait jamais connue. Désormais cependant, mais progressivement, le patronat alsacien devra composer avec un mouvement ouvrier, organisé et revendicatif : à Sainte-Marie-aux-Mines, en 1883, les grévistes chantent des hymnes révolutionnaires. Un Émile Koechlin ne pouvait plus obtenir, comme en 1851, l'interdiction de la société de secours mutuel des imprimeurs et graveurs d'Alsace pour la simple justification que toute association constituée en dehors du système patronal est par essence même subversive.

La passivité apparente du monde ouvrier peut s'expliquer. C'est d'abord un monde de femmes et d'enfants peu enclins à la protestation ; les ouvriers masculins de leur côté n'arrivent pas forcément à une conscience de classe, partagés qu'ils sont entre leur diversité et leurs activités parfois agricoles (les ouvriers de De Dietrich sont pour la plupart attachés à la terre, dont ils sont souvent propriétaires). La philanthropie ou le paternalisme permettent de maintenir une division entre ceux qui peuvent en profiter et ceux qui en sont exclus. Mais surtout, des actions patronales, consenties dans le sens de l'intérêt bien compris plus que dans celui de la générosité pure, créent des institutions propres à convaincre de l'injustice de toute réaction revendicative (Doc. 23) : « *La meilleure manière de lutter contre le socialisme, c'est d'imiter les institutions de Mulhouse* » (J. Dollfus à la tribune du Reichstag).

Doc. 23 – La charité (Jean Schlumberger, Eveils, Paris, 1950, p. 13).

« Les dames... s'aventurent hors de leurs familles respectives pour se rendre à leur "mercredi des pauvres" où, autour d'un goûter, elles causent et tricotent des vêtements pour les indigents. Car dans ce milieu où tout est réglé, sage et sans fantaisie, la charité a des formes raisonnables. Chaque dame a son quartier de la ville, visité par une personne appointée. Pas de misères sans secours et pas de misères qui abusent. Tout cela est bien administré, beaucoup mieux que si ces dames, dans les taudis, se laissaient aller aux mouvements de leur cœur. D'ailleurs, pour la plupart, elles ne savent que le français, ce qui d'emblée les isole d'une population où l'on ne parle que le patois. »

III – LA FABRICANTOCRATIE

Il faut distinguer dans le milieu industriel du XIX^e siècle deux groupes de patrons : les patrons d'industrie et ceux qui investissent une partie seulement de leurs capitaux dans des sociétés anonymes. Ces derniers restent essentiellement des négociants ou des banquiers qui diversifient leurs activités, sans prendre le seul risque industriel (Doc. 24). C'est le cas surtout dans le Bas-Rhin. Dans la société par actions qui reprend en location les Forges De Dietrich sous la raison sociale « Forges du Bas-Rhin », le capital est surtout souscrit par des banquiers tels que Franck, Zollikeffer et De Turckheim, auxquels se joint plus tard Renouard de Bussière. Il faut attendre la fin du siècle pour que des familles, directement issues du métier, constituent des dynasties patronales dont toutes les forces sont investies dans le seul effort industriel : c'est le cas notamment des Herrenschildt, des Hatt ou Schutzenberger, spécialisés dans la tannerie ou la brasserie industrialisées.

Doc. 24 – Exemple de succession de famille de négociants et banquiers du Bas- Rhin (d'après M. Hau, p. 334) – Héritage d'Antoine Ignace SAGLIO, mort en 1855.

Total de la succession : 365 361 francs, dont :

- 27 500 francs en actions des Forges d'Audincourt et de la Filature et Tissage Mécanique du Bas-Rhin*
- 54 703 francs de créances en compte courant sur les Forges d'Audincourt et sur les Mines de Durrenbach, soit 1/5^e de la fortune en placements industriels au sens strict.*
- 40 987 francs d'actions de sociétés de transport (Canal Rhône-Rhin, Chemins de fer de l'Est, Paris-Strasbourg)*
- 88 045 francs de créances diverses, dont 40 000 francs sur la Congrégation des Sœurs de la Doctrine Chrétienne et 26 000 francs équivalant au 1/3 indivis d'une maison.*

1. La formation des dynasties. Tout autre est initialement l'attitude du patronat mulhousien. Celui-ci, issu à l'origine d'une bourgeoisie moyenne, a investi l'ensemble de ses capitaux dans le domaine industriel. C'est le cas des fondateurs de la première manufacture d'indiennes en 1746 (manufacture d'impression sur tissus de J. J. Schmalzer, S. Koechlin, J. H. Dollfus et J. J. Feer). Dès la fin du XVIII^e siècle, 80 familles détiennent une quarantaine de manufactures textiles (30 indiennes et 10 tissages). En 1836, sur les 60 manufactures fonctionnant à Mulhouse, la moitié sont contrôlées par des descendants des fondateurs (Doc. 25). Ainsi Mulhouse, dès le début du XIX^e siècle, regroupe déjà de solides dynasties familiales qui constituent ce que l'on peut appeler la fabricantocratie.

Doc. 25 – Familles mulhousiennes [souvent divisées en plusieurs branches] représentées dans les deux listes de manufacturiers de 1788 et 1836 (d'après M. Hau, p. 332).

BAUMGARTNER	HUGUENIN	RISLER
BOERINGER	KOECHLIN	SCHLUMBERGER
BLECH	KOENIG	SCHWARTZ
DOLLFUS	MANTZ	THIERRY
HARTMANN	MEYER	WEISS
HEILMANN	MIEG	WITZ
HOFER	REBER	ZIEGLER

2. L'autorité patriarcale. Cette fabricantocratie se caractérise par de forts liens familiaux, où l'autorité patriarcale s'étend sur les familles alliées. C'est un milieu proche de l'endogamie, ne s'ouvrant qu'aux ingénieurs entrepreneurs et aux connaissances solides. Familles au nombre élevé d'enfants, ce choix démographique ne relève pas seulement de convictions morales et religieuses, mais de la volonté d'avoir une pépinière suffisante d'héritiers potentiels. Le jeu des héritages, par le partage des patrimoines industriels, n'affaiblit pas généralement l'entreprise, compensé qu'il est par des alliances matrimoniales, dans ce même milieu. Dans la famille Pierre Schlumberger du Löwenfels, sur 20 mariages des enfants et petits-enfants célébrés entre 1830 et 1870, 15 se font à l'intérieur du vieux patriariat mulhousien et se traduisent par des alliances avec les Hofer, Bourcart, Blech, Schwartz, Koechlin, Hartmann, Dollfus. C'est d'ailleurs dans les lignées familiales où le nombre des enfants est le plus important que le contrôle familial se poursuit jusqu'en plein milieu du XX^e siècle : chez les De Dietrich ou les Schlumberger par exemple.

La solidarité familiale s'exerce bien sûr dans les relations commerciales. André Koechlin fabrique les locomotives achetées par son cousin Nicolas Koechlin pour le Strasbourg-Bâle. Des entreprises en difficultés ne sont pas toujours contraintes à emprunter à l'extérieur, mais peuvent être soutenues par l'injection de capitaux de branches cousines ou par l'intervention du patriarche de la famille.

3. Le goût des sciences et des techniques. Le patronat, surtout mulhousien, se caractérise encore par son goût pour l'étude des sciences et des techniques, et c'est là une des grandes originalités de ce groupe social. L'éducation du futur successeur comporte presque obligatoirement des études, à Mulhouse bien entendu, où la création de l'École de Chimie dès 1822 permet de répondre à cette exigence, mais surtout, et de plus en plus, à Zurich, à Paris, où les fils, neveux, de grandes dynasties alsaciennes (Doc. 26) suivent les cours des grands chimistes ; l'un d'eux, Auguste Scheurer-Rott est même le préparateur de Gay-Lussac avant de revenir fonder son entreprise d'indiennes à Thann.

On retrouve cette même volonté de recherche, de mise à niveau dans la création de la Société industrielle de Mulhouse dès 1825, et surtout dans l'édition du Bulletin de cette société (Doc. 27) qui aborde, outre les questions relatives aux techniques d'impression, de teinture, tous les secteurs scientifiques de l'époque (chimie, mécanique), mais s'intéresse aussi à l'histoire naturelle, à l'histoire et la géographie (Doc. 28). La présidence en est d'abord assurée par Isaac Schlumberger, puis le Docteur Penot, inlassable rédacteur de mémoires et d'annuaires statistiques de la ville de Mulhouse, en devient vice-président à partir de 1851. C'est ce goût pour les sciences et les techniques qui explique l'ouverture de ce milieu, si jaloux de ses liens familiaux, vers la seule catégorie admise au rang de gendre, celle des ingénieurs. Leurs compétences, et donc leur utilité, les rendent aptes à compléter ces dynasties.

Doc. 26 – Études supérieures des entrepreneurs alsaciens des 3^e, 4^e et 5^e générations (M. Hau, p. 405).

	Parts de l'effectif total (en pourcentage)		
	3 ^e génération	4 ^e génération	5 ^e génération
Aucune étude supérieure mentionnée *	72,8	74,5	65,7
École Sup. de Chimie de Mulhouse	-	3,9	2,9
Arts et Métiers	2,2	-	-
Centrale	8,9	5,9	20,0
Polytechnicum de Zurich	-	2,0	5,7
Polytechnique	-	-	2,9
Université (Sciences)	6,7	3,9	-
Université (Droit)	-	2,0	-
Autres écoles d'ingénieurs	4,4	7,8	2,9
Effectif total en chiffres absolus	45	51	35

* Les études effectuées au Conservatoire National des Arts et Métiers ou à l'École Supérieure de Chimie de Mulhouse ne sont pas mentionnées dans les généalogies imprimées qui constituent la source essentielle de ce tableau.

Doc. 27 – La Société Industrielle de Mulhouse, vue par Ch. Grad, *op. cit.*, en 1889.

« La Société Industrielle de Mulhouse est issue du besoin éprouvé de bonne heure par les fabricants de la région d'avoir un centre commun pour s'éclairer, combiner leurs efforts et trouver un point d'appui. Destinée à être l'instrument de l'éducation manufacturière, cette institution devait servir, dans la pensée de ses fondateurs, à discuter en commun les moyens susceptibles de favoriser le développement de leurs entreprises... ces hommes ont compris que la science seule leur permettrait de lutter avec succès contre des concurrents plus favorisés. Ils sentaient d'instinct la portée d'une science plus avancée, d'une connaissance aussi complète que possible des nouvelles découvertes pour l'amélioration de leurs procédés de travail. Par suite de la concentration de l'industrie dans de grandes manufactures, aucun établissement ne se trouve en état de supporter la concurrence qui lui est faite s'il reste en arrière du progrès des connaissances acquises ailleurs et des perfectionnements de l'outillage. »

Doc. 28 – La Société Industrielle de Mulhouse et les progrès techniques (Ch. Grad, *op. cit.*).

«Au sein du comité mécanique, l'attention s'est portée particulièrement sur l'amélioration des machines à vapeur. La Société Industrielle est revenue à maintes reprises sur le perfectionnement de ce moteur et de tout ce qui s'y rattache, comme appareils de sûreté, chaudières, foyers, cheminées, combustibles. Ici encore on recherche le maximum de l'effet utile avec la moindre dépense possible. Parmi les perfectionnements d'origine alsacienne, figurent : la première application du manomètre à mercure, employé dès 1826 par les frères Koechlin; une série d'essais pour augmenter le rendement des chaudières à vapeur : l'emploi de la vapeur surchauffée en place de la vapeur ordinaire. Cette substitution, recommandée par M. Him, permet de réduire à un kilogramme un quart la quantité de houille brûlée par force de cheval et par heure... »

4. La dimension religieuse. Forte autorité patriarcale, goût de la recherche et de l'entreprise s'inscrivent dans une perspective religieuse, elle aussi omniprésente. C'est surtout le calvinisme qui domine le patronat mulhousien. Dans le Bas-Rhin, les grandes familles industrielles, De Dietrich, Goldenberg, Herrenschildt, Hatt ou De Turckheim, sont de confession luthérienne. Celles de tradition catholique, par contre, apparaissent comme tout à fait exceptionnelles : ainsi seuls les Herzog, indienneurs du Logelbach, ou les Muller de la vallée de la Bruche ont rang de grands industriels, à qui il faut ajouter les représentants de la banque strasbourgeoise, Saglio ou Renouard de Bussière. Par contre, la seconde partie du siècle voit l'apparition d'un patronat juif à Mulhouse : Lantz, Dreyfuss, Blum, Bloch... Toutes ces familles ont en commun l'habitude de la pratique religieuse, associée à une foi dans le progrès, et des modes de vie alliant soumission à la famille et rigidité des mœurs.

Mais cette fabricantocratie, consciente de sa valeur, de sa vertu, n'en exploite pas moins très durement un monde ouvrier qu'elle paie très mal, surtout dans la première partie du siècle (Doc. 29). On peut se réjouir de ses créations philanthropiques (logements, écoles), qui sont réelles certes, mais comment ne pas s'étonner qu'un tel groupe, soudé par la famille, l'entreprise et la religion, ne voie dans la pauvreté que la conséquence de dérèglements moraux et non pas le résultat d'une exploitation effectuée par eux-mêmes ?

Doc. 29 – Société Industrielle de Mulhouse. Rapport du Dr. Weber, Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse, 1839, p. 415-416.

«Dans les fabriques, le maître et l'ouvrier sont devenus encore plus étrangers l'un à l'autre. En dehors de l'établissement, ils ne se connaissent plus; le maître prend peu d'intérêt à son ouvrier; il ne sait que punir et le renvoyer, s'il fait mal, sans l'encourager à bien faire (...) De son côté, l'ouvrier ne s'identifie pas avec lui [son maître] pour contribuer au succès de l'établissement; mais il le traite en ennemi qui l'exploite, il le trompe volontiers ou au moins, il ne veille pas sur la chose de son maître, comme sur la sienne propre... Le maître traite l'ouvrier comme une machine qu'il emploie tant qu'elle fonctionne bien, pour la rejeter si elle s'est usée à son service sans s'inquiéter de ce qu'elle deviendra. L'ouvrier, abandonné à lui-même... devient une espèce de brute qui exécute machinalement son mouvement; et c'est bien heureux si, à côté de cela, il ne devient pas un ivrogne ou un mauvais sujet. »

IV – LES QUESTIONS POLITIQUES

1. L'Alsace française. En 1815, l'Alsace ne remet pas en cause son appartenance à la France. L'Alsace avait fait siens les principes de 1789 et ne se reconnaissait plus aucune parenté politique avec l'Allemagne. La perspective des négociations du traité de Vienne n'a pas réveillé en Alsace des velléités de réintégration dans le giron germanique, même si outre-Rhin l'on considérait que la restitution de l'Alsace était chose évidente, sinon légitime. De fait, le Congrès de Vienne ne s'est pas arrêté véritablement à cette question. Seule la perte définitive de Landau est sanctionnée par le report de la frontière sur la Lauter, au niveau de Wissembourg-Lauterbourg. Cette question rejaillira cependant régulièrement par le biais de joutes oratoires et poétiques, mais entre écrivains allemands et français, sur le thème d'un Rhin allemand ou d'un Rhin français : Edgard Quinet, Alfred de Musset, Lamartine, deviennent les chantres du Rhin et répondent avec violence au Rheinlied, composé en 1840 par un greffier de Cologne, Nicolas Becker (Doc. 30 à 32). Seul Victor Hugo essaie de voir dans le Rhin le creuset et l'avenir de l'Europe (Doc. 33).

Doc. 30 – Nicolas Becker, Rheinlied, 1840.

*Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand,
Quoiqu'ils le demandent dans leurs cris
Comme des corbeaux avides;
Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand,
Jusqu'à ce que les ossements du dernier homme
Soient ensevelis sous ses vagues!*

Doc. 31 – Musset, Le Rhin allemand, 1841.

*Nous l'avons eu, votre Rhin allemand,
Il a tenu dans notre verre,
Un couplet qu'on s'en va chantant
Efface-t-il la trace altière
Du pied de nos chevaux marqué dans votre sang?
Nous l'avons eu, votre Rhin allemand
Si vous oubliez votre histoire,
Vos jeunes filles, sûrement,
Ont mieux gardé notre mémoire
Elles nous ont versé votre petit vin blanc.*

Doc. 32 – Lamartine, La Marseillaise de la paix, 1841.

*Roule, libre et superbe entre tes larges rives,
Rhin! Nil de l'Occident! Coupe des Nations!
Et des peuples assis qui boivent tes eaux vives
Emporte les défis et les ambitions.*

Doc. 33 – Victor Hugo, Le Rhin, 1842.

«... cet admirable fleuve... laisse entrevoir... sous la transparence de ses flots, le passé et l'avenir de l'Europe... un jour, bientôt peut-être, le Rhin sera la question flagrante du continent. Pourquoi ne pas tourner un peu d'avance sa méditation de ce côté... On se rappelle qu'il y a six ou huit mois environ la question du Rhin s'est agitée tout à coup... Les uns ont considéré les traités de 1815

comme un fait accompli, et, partant de là, ont abandonné la rive gauche du Rhin à l'Allemagne, ne lui demandant que son amitié; les autres, protestant plus que jamais et avec justice, selon nous, contre 1815, ont réclamé violemment la rive gauche du Rhin et repoussé l'amitié de l'Allemagne. Les premiers sacrifiaient le Rhin à la paix; les autres sacrifiaient la paix au Rhin... Entre ces deux opinions exclusives et diamétralement contraires, il nous a semblé qu'il y avait place pour une opinion conciliatrice. Maintenir le droit de la France sans blesser la nationalité de l'Allemagne, c'était là le beau problème dont celui qui écrit ces lignes avait, dans sa course sur le Rhin, cru entrevoir la solution... Oui... c'est un noble fleuve... digne d'être à la fois français et allemand. Il y a toute l'histoire de l'Europe considérée sous ses deux grands aspects, dans ce fleuve des guerriers et des penseurs, dans cette vague superbe qui fait bondir la France, dans ce murmure qui fait rêver l'Allemagne. »

2. La légende napoléonienne. L'Alsace vit avec une certaine atonie les grands événements nationaux. Les révolutions de 1830, 1848 entraînent bien quelques soubresauts, quelques déclarations enfiévrées ou charivaris, mais, d'une façon générale, la vie politique est relativement terne. Il faut dire que, jusqu'en 1848 de toute façon, l'étroitesse du corps électoral (671 électeurs dans le Bas-Rhin, 587 dans le Haut-Rhin sous la Restauration, 2 000 sous la Monarchie de Juillet) limite l'intérêt politique aux seules catégories concernées, restes de la noblesse, noblesse d'Empire, bourgeoisie, grands propriétaires.

L'empreinte bonapartiste a cependant profondément marqué l'Alsace, surtout les milieux populaires. La légende napoléonienne s'est nourrie du formidable brassage qu'ont connu les conscrits d'Alsace, du nombre impressionnant de généraux (une soixantaine, dont Kellermann, Kleber, Rapp, Lefèvre...). La tournure autoritaire de la fin du règne, l'écroulement de l'empire n'ont pas empêché le souvenir de la gloire de maintenir vivaces les notions de liberté et d'égalité, bannières premières de l'empereur sur toute l'Europe, d'autant que l'occupation du territoire alsacien pendant trois ans (jusqu'en 1818) par les troupes allemandes, autrichiennes ou russes (Doc. 34), n'a fait que mûrir la légende dorée de l'empereur. Ce n'est pas sans fondement, ni signification que les tentatives du colonel Caron en vue d'une restauration bonapartiste ont eu des échos dans les garnisons alsaciennes et ont même trouvé l'appui d'un Jacques Koechlin, maire de Mulhouse et député. L'exécution du premier, l'emprisonnement quelques mois du second à la prison de Sainte-Pélagie à Paris, n'ont pas empêché le prince Louis-Napoléon Bonaparte de tenter un coup d'État à Strasbourg, le 30 octobre 1836.

Doc. 34 – Erckmann – Chatrian, L'invasion.

« On entendait dehors les pas innombrables de cette armée qui passait toujours. C'était quelque chose de terrible. Et comme je savais ce qu'ils nous voulaient, comme j'avais entendu dire bien des fois au vieux cabaretier Colin, de Phalsbourg, que si jamais nous étions battus, les ennemis nous ramèneraient les anciens nobles, qu'ils rétabliraient les couvents, qu'ils rendraient les biens du peuple aux seigneurs et aux moines, comme je savais tout cela, je me disais : « *Mon Dieu... mon Dieu ! quel malheur que la nuit soit si noire... Mais ceux de Phalsbourg ne savent rien ; ils ne se doutent pas qu'en ce moment l'armée russe défile sous les canons de la place.* »

3. Villes et campagnes. La légende napoléonienne est évoquée, entretenue, mais l'attachement ne va pas jusqu'à entraîner l'adhésion des masses alsaciennes au nom du bonapartisme. Ce à quoi l'on est sensible, par contre, c'est à la restriction des libertés et

la politique réactionnaire d'un Louis XVIII d'abord, d'un Charles X ensuite, trouve un certain nombre d'opposants parmi les notables représentant l'Alsace venus de l'intérieur, tels Benjamin Constant ou La Fayette, mais suscite aussi un mouvement libéral alsacien avec De Turckheim, Saglio, ou Nicolas Koechlin, le promoteur de la ligne de chemin de fer Strasbourg-Bâle, qui réclame en 1831 le droit de vote pour tous les contribuables (Doc. 35).

Ce mouvement libéral, voire radical, ne concerne réellement en fait que les villes. Le monde des campagnes, ce « Bauernland » où les deux tiers du sol appartiennent à ceux qui cultivent la terre grâce aux acquis de la Révolution, aspire à l'ordre, au calme. Les armées napoléoniennes ont permis d'absorber le trop-plein démographique, et le monde rural connaît une croissance régulière en dehors des crises de 1817 et de la période 1837-1848, génératrices d'actions antisémites (à Altkirch, à Ferrette, à Marmoutier) et de départs vers les Amériques. Le monde des campagnes est donc peu perméable aux idéologies nouvelles, et la pratique du suffrage universel à partir de 1848 met en lumière le comportement conservateur des paysans. Le plébiscite de 1851 donne 105 000 oui pour le Bas-Rhin et 99 500 pour le Haut-Rhin, alors que les non sont respectivement de 9 500 et 5 000. Le Second Empire peut donc s'installer et perdurer sans craindre véritablement une poussée socialiste dans les campagnes alsaciennes.

Les villes se démarquent de cette attitude, et en particulier Strasbourg qui accueille avec fraîcheur Charles X d'abord, Louis-Napoléon ensuite, et au contraire avec spontanéité et enthousiasme tous les émigrés fuyant les régimes réactionnaires d'Europe, tels que les Polonais vaincus de 1831. C'est dans un même élan que se reconstitue, chaque fois que la situation se tend, la garde nationale qui symbolise l'attachement de la ville aux libertés. La bataille électorale de 1848 des Bleus (modérés), des Blancs (conservateurs) et des Rouges (radicaux) montre l'émergence d'un courant socialiste nouveau, mais qui ne se maintiendra pas au-delà du coup d'État, avant d'éclore véritablement à la fin du siècle.

En attendant, Strasbourg, comme le reste de l'Alsace, va se diluer dans l'attitude modérée pendant le Second Empire. La prospérité économique y est pour beaucoup. Symbolisée par l'inauguration en 1852 de la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg, et l'achèvement en 1853 du canal de la Marne au Rhin, elle amène la bourgeoisie et les classes moyennes à accepter le régime de Napoléon III. Le libéral Odilon Barrot ne parvient pas, en 1863, malgré son implantation strasbourgeoise, à battre le bonapartiste Renouard de Bussière, à nouveau rejeté par 7 Strasbourgeois sur 10 en 1866, mais conforté dans son élection grâce au vote rural.

Doc. 35 – Nicolas Koechlin et le droit de vote pour tous les contribuables, 1831.

« Quelque large que paraisse la base que je propose, je la crois la seule juste et je la croirai toujours telle, jusqu'à ce qu'on me prouve qu'on n'est honnête homme et bon citoyen qu'autant qu'on a plus ou moins d'argent ou une position sociale plus ou moins avantageuse. Jusqu'à ce qu'on me prouve que riches et pauvres n'ont pas le même intérêt à ce que la commune soit bien administrée. »

4. La question religieuse. Même la question religieuse, qui avait resurgi au moment de la Restauration avec la poussée des ultramontains, n'arrive plus à soutenir le débat politique. Le Concordat de 1801 avait réussi à établir la paix religieuse, en reconnaissant un statut légal pour les Églises. Les luthériens sont désormais sous l'autorité du Consistoire général de Strasbourg, et organisent dès 1808 la faculté de théologie pour la formation des futurs pasteurs. Les catholiques se retrouvent sous l'autorité de l'évêque de Strasbourg, et le culte juif, s'il est reconnu légalement, ne bénéficie pas pour autant des prébendes officielles. Cette

paix religieuse est en fait travaillée dans la seconde moitié du siècle par la revendication de plus en plus affirmée de la laïcité derrière la Ligue de l'Enseignement de Jean Macé.

5. Un préfet tout-puissant. Le XIX^e siècle politique s'articule surtout autour du pivot central qu'est le préfet. Pièce maîtresse de l'État, introduite par Napoléon, elle est maintenue par les régimes suivants, conscients de l'intérêt d'un tel relais et écho de la vie du département. Lezay-Marnésia en est peut-être, pour le Bas-Rhin, la figure la plus accomplie. Parrain d'une société d'agriculture, créateur de la première école normale pour la formation des instituteurs, il est aussi un excellent administrateur. Le rôle du préfet est bien évidemment très politique. C'est lui qui établit les rapports très circonstanciés à propos de ceux qui seront désignés comme maires ou adjoints de leur commune, puisque ceux-ci ne sont pas des élus (*Doc. 36 et 37*); ce sont eux aussi qui assurent la promotion des candidats officiels aux différentes consultations électorales. Ces candidats officiels sont d'ailleurs généralement élus, exception faite de la période républicaine de 1848 ou de celle, agitée, de 1869 où les Kestner et autres Scheurer, Chauffour, Floquet dans le Haut-Rhin, ou Boersch dans le Bas-Rhin, disputent la victoire aux candidats officiels que sont les Zorn de Bulach ou De Bussière.

À la veille du désastre de 1870, l'Alsace présente le visage ambigu d'une région tiraillée entre son désir de stabilité politique, garante d'une prospérité économique et significative d'une notabilité bien assise et incontestée, et celui d'un changement progressif, conforme aux mutations économiques et sociales; représenté par une fraction de ce même courant de notables plus ouverts, plus libéraux, protestants souvent. Quant aux campagnes, elles adoptent un comportement légitimiste, bonapartiste, sensible aux accents de l'ancienne gloire et surtout de l'ordre, mais sans renier pour autant l'adhésion aux principes de la Révolution, dans ce qui les touche plus précisément: la liberté, l'égalité et l'attachement du petit propriétaire à sa terre.

Doc. 36 – Arrêté relatif à la nomination des maires et adjoints des communes de moins de 5 000 habitants (19 Floréal An VIII/9 mai 1800).

Art. 1 – Les préfets procéderont sur le champ à la nomination des maires et adjoints des communes de moins de 5 000 habitants.

Art. 5 – Les agents et adjoints actuels recevront du maire le serment de fidélité à la Constitution; celui-ci recevra de suite celui des adjoints.

Art. 12 – Les préfets nommeront en même temps les membres des conseils municipaux qui prêteront serment, lors de la première assemblée, entre les mains du maire.

Doc. 37 – Instructions du préfet du Haut-Rhin au maire de Guebwiller (21 Ventôse An XI/15 mars 1803 – AM Guebwiller K 1).

«J'ai besoin de recueillir tous les renseignements propres à me faire connaître d'une part les citoyens dignes d'occuper une place dans les conseils, et d'autre part, les membres qui ne doivent pas y être maintenus plus longtemps. C'est dans cette vue que j'ai demandé à tous les maires leurs observations à l'égard de chaque membre du Conseil municipal de leur commune... Il peut se trouver des individus à l'égard desquels vous jugez convenable de me donner des notes entièrement confidentielles... »

V – LE MOUVEMENT CULTUREL

1. La question linguistique. «*Les doctrines les plus subversives (...) sont répandues en langue allemande. C'est de l'Allemagne que nous viennent toutes les rêveries communistes ou socialistes. Franciser l'Alsace, c'est le premier de tous les remèdes à apporter au mal présent*». En 1848, le préfet du Bas-Rhin, Chanal, met en relief les liens qui, pour lui, existent entre politique et langue, l'allemand étant symbole de subversion, alors que le français signifie ordre. On retrouve la même dichotomie entre langue et culture. Langue française, culture savante et de raison, langue allemande, expression du cœur, de la poésie et de la pensée philosophique ? Se juxtapose en outre l'opposition vivace entre religions, la catholique, française, conquérante sur la terre d'Alsace, et la protestante, attachée à la «*muttersproch*».

Cette question linguistique a soustendu tout le débat culturel de la première moitié du XIX^e siècle. Adopter l'une ou l'autre langue comme moyen d'expression, de création, revenait à choisir entre deux obédiences culturelles majeures, dominantes, où la culture alsacienne ne trouvait à se définir que par rapport, en opposition ou en accord avec l'une ou l'autre. Spécificité, particularisme, ou reconnaissance dans l'une des deux : le dilemme a été difficile à résoudre, d'autant que l'on ne pouvait faire abstraction du contexte politique.

Deux courants se dessinent. L'un, autour de Louis Spach qui adopte le pseudonyme Lavater, ne voit d'avenir culturel, intellectuel que dans la fusion avec l'esprit français et donc avec la langue. L'autre se retrouve autour d'Édouard Reuss, qui publie dans la revue «*Erwinia*» son célèbre article «*Wir reden Deutsch*» (Doc. 38). Ce théologien de renom insiste sur l'appartenance aux idées politiques de la France héritées de la Révolution, mais proclame son attachement au germanisme : «*De l'esprit allemand et du style allemand, nous ne nous séparons pas*».

La divergence ne réside pas au niveau de l'adhésion politique à l'État français ou allemand – «*Politiquement parlant, nous sommes des Français, et nous voulons le rester... Vivre dans un État allemand ne nous dirait maintenant plus rien*» (Reuss) –, mais dans l'adoption, le maintien ou le rejet d'une langue. «*Nous Alsaciens, sommes vraiment des Allemands et le restons et devons le rester et ne pas nous mêler d'écrire en français*» (Graf). Pour Louis Spach au contraire, «*le salut de la jeunesse littéraire alsacienne est dans le soin et l'emploi de la forme française*».

Ce débat se retrouve dans les efforts de l'administration qui voit dans l'enseignement du français une nécessité, alors que pour d'autres la conservation de la langue allemande est une urgence.

Doc. 38 - Édouard Reuss, «*Wir reden deutsch*» in *Erwinia*, n° 5 du 2 juin 1838, pp. 34-37.

«Là où deux peuples de même niveau de culture se rencontrent, ayant pareillement progressé dans leur propre développement, ils ne peuvent se faire d'emprunts réciproques qu'en refusant de s'abandonner; aucun ne doit se fondre dans l'autre, disparaître... Par Dieu, la culture germanique est l'égal de la française. Nous n'avons pas autant d'esprit,

«Wo zwei Völker auf gleichen Stufe der Bildung sich treffen, gleich vorgeschritten in ihrer eigenthümlichen Entwicklung, da können sie nur von einander entlehren, was sie mögen, ohne sich aufzugeben; keine darf am andern zerfließen, untergehen... Und bei Gott, die deutsche Bildung ist der französischen noch ebenbürtig. Wir sind nicht so witzig, wir

nous ne parlons pas si bien, nous sommes tissés d'une laine plus grossière... (Mais)... nous sommes sincères...; nous sommes encore capables de nous enthousiasmer pour les choses sacrées; nous ne pensons pas que la religion ne soit bonne que pour les curés; nous n'avons pas dégradé l'amour pour lui substituer la galanterie; nous n'avons pas encore rejeté nos idéaux; nous ne sacrifions pas notre enfant chéri, la science, au moloch de l'industrie... Ce que nous voulons, c'est le germanisme, auquel nous rendons hommage, que nous tenons pour sacré. Ce ne sont pas les bat-flancs prussiens ou la constitution hanovrienne qui nous attirent... Et nous n'avons pas d'intérêt pour le Zollverein... Mais de l'esprit allemand et du style allemand nous ne nous séparons pas. C'est en allemand que nous devons prêcher et chanter, écrire et parler, prier et poétiser. À cette condition seulement nous sommes fidèles et pieux, courageux et attachés à la liberté. Si vous nous prenez notre langue, vous vous préparez un peuple d'esclaves, dans lequel vous-mêmes ne pourrez plus avoir confiance. »

reden nicht so schön, wir sind aus größerer Wolle gesponnen... Wir sind treuherzig..., wir sind noch einer Begeisterung für das Heilige fähig; wir meinen nicht dass die Religion für die Pfaffen gut sey; wir haben die Liebe nicht zur Galanterie entwürdigt; wir haben unsre Ideale noch nicht weggenützelt, wir opfern nicht unser Schooskind, die Wissenschaft, dem Moloch der Industrie... Was wir wollen, Das ist das Deutschtum, welchem wir huldigen, welchem wir heilig halten. Nicht die preußischen Schlagbäume, nicht die hanöversche Constitution reizen uns... und am Zollverein haben wir kein Theil... Aber von deutschem Sinn und deutscher Art Lassen wir nicht. Deutsch müssen wir predigen und singen, schreiben und reden, beten und dichten. Nur unter dieser Bedingung sind wir treu und fromm, tapfer und freiheitsliebend. Nehmt uns unsre Sprache – ihr erzieht euch ein Volk von Sklaven, denen ihr selbst nicht mehr trauen möget... »

2) Les revues. De plus en plus, le débat se déplace du véhicule de la pensée à cette pensée elle-même. De nombreuses revues en français (Courrier littéraire, Bibliothèque allemande, Revue germanique, Nouvelle Revue germanique, Revue d'Alsace, l'Album Alsacien, l'Abeille) ou en allemand (l'Erwinia, Elsaessische Neujahrsblaetter, Katholisches Kirchen- und Schulblatt) paraissent dans la période 1820-1850. Elles sont l'expression d'un intense bouillonnement intellectuel et culturel qui fait s'affronter, s'accorder ou cheminer isolément à propos de la religion, de l'histoire, des sciences ou des arts, des érudits, savants, journalistes, historiens, écrivains de l'intelligentsia alsacienne.

La nouvelle génération de revues centrée sur les études du passé de l'Alsace a une vie moins éphémère que celle qui les précédait. Désormais, des revues comme la « Revue d'Alsace », la « Revue de Théologie et de Philosophie », la « Revue catholique d'Alsace », « Bibliographie alsacienne » ou encore le « Bulletin de la Société des Monuments Historiques », ou celui de la « Société littéraire de Strasbourg », sont des revues solides, sérieuses et servent de référence à tous ceux que l'Alsace compte au nombre de ses érudits.

Cependant, des tendances politiques s'affirment rapidement dans certaines d'entre elles. Les Napoléoniens expriment leur sensibilité plutôt dans le « Bulletin de la Société des Monuments Historiques » ou dans la « Société littéraire de Strasbourg », patronnées toutes deux par Monsieur Migneret, préfet du Bas-Rhin, et dirigées par le même Louis Spach, archiviste départemental. La « Revue d'Alsace » accueille préférentiellement les libéraux, alors que la « Revue catholique d'Alsace » est l'organe privilégié des cléricaux.

Tentatives de créations originales plus ou moins avortées ou recherches historiques, les revues cherchent et trouvent une autre voie dans le rôle de médiateur entre les deux cultures, et en particulier dans le désir de faire connaître à la France la culture allemande. En 1859-60, le « Strassburger Korrespondant » rassemble rédacteurs alsaciens et allemands. Les uns et les autres réaffirment leur appartenance à leur État d'origine, mais insistent sur les convergences culturelles. La « Bibliothèque allemande » (1826), la « Revue Germanique » (1821) et la « Nouvelle revue germanique » (1829-1831) se consacrent à cette œuvre par une intense activité de traduction. Mais ce rôle serait insuffisant, s'il n'y avait celui plus créateur, plus novateur, d'introduire en France les idées, les approches neuves de la pensée et de la philosophie allemandes. J. Willm par exemple publie « Histoire de la philosophie allemande depuis Kant jusqu'à Hegel » (1846-1849), alors que Reuss et Cunitz revivifient la théologie. « Le Temps », créé à Paris par le Colmarien Nefftzer, apporte lui aussi sa contribution à cette tentative de médiation, de fraternisation.

Le mouvement culturel alsacien du XIX^e siècle s'articule donc essentiellement autour de ces nombreuses revues. Cependant, il ne peut être réduit à cette seule et significative activité. L'université de Strasbourg est féconde dans la réflexion théologique, mais aussi dans le domaine de l'histoire, avec la présence de Fustel de Coulanges qui y rédige sa célèbre « Cité antique » (1864), et qui n'hésite pas à intervenir dans l'actualité par sa réponse à Mommsen – « L'Alsace est-elle allemande ou française ? » – en octobre 1870 ([Doc. 39](#)).

Doc. 39 – Fustel de Coulanges, Lettre à Mommsen : « Alsace est-elle allemande ou française ? » (octobre 1870).

« Vous êtes, Monsieur, un historien éminent. Mais, quand nous parlons du présent, ne fixons pas trop les yeux sur l'histoire. La race, c'est de l'histoire, c'est du passé. La langue, c'est encore de l'histoire, c'est le reste et le signe d'un passé lointain. Ce qui est actuel et vivant, ce sont les volontés, les idées, les intérêts, les affections. L'histoire vous dit peut-être que l'Alsace est un pays allemand; mais le présent vous prouve qu'elle est un pays français. Il serait puéril de soutenir qu'elle doit retourner à l'Allemagne parce qu'elle en faisait partie il y a quelques siècles (...) Si l'Alsace est et reste française, c'est uniquement parce qu'elle veut l'être. Vous ne la ferez allemande que si elle avait un jour quelques raisons pour vouloir être allemande. »

3. Création et recherche. Le Consulat et l'Empire avaient été marqués par l'activité littéraire et poétique de Pfeffel. Le XIX^e siècle n'a pas connu d'œuvres littéraires majeures. Les romans en français de Louis Spach (Henri Farel) ont leur pendant dans les écrits alémaniques d'Ehrenfried Stoeber et de ses fils, Auguste et Adolphe, qui collaborent à nombre de revues, dont l'« Erwinia », et sont auteurs de nombreuses poésies, dont l'une est le célèbre « Hans em Schnokeloch ». L'originalité de cette période réside peut-être surtout dans la publication d'une première pièce de théâtre en dialecte : « De Pflingstmontag » en 1816. Cette pièce de Georges-Daniel Arnold inaugure l'utilisation du dialecte dans le domaine littéraire.

La peinture, la sculpture, l'architecture témoignent elles aussi des nouvelles formes de ce siècle. Le romantisme avec Gustave Doré, et le réalisme de la seconde moitié du siècle avec Gustave Brion (1828-1877) ou J.J. Henner (1829-1905) spécialisé dans le portrait. Théophile Schuler (1821-1878) fut cependant le seul artiste alsacien à ne pas se laisser tenter par la carrière parisienne. Il illustra plus particulièrement les romans d'Erckmann-Chatrian. L'art, et l'industrie maîtresse du XIX^e siècle alsacien, se retrouvent dans les lithographies d'Engelmann ou de Rothmüller, mais aussi dans la sculpture d'un Bartholdi qui nécessite l'appui de la technique (la future statue de la Liberté en sera l'illustration parfaite), alors que l'Hôtel de

la Société Industrielle de Mulhouse remet en honneur colonnades, frontons triangulaires et péristyles. Le pavillon Joséphine à l'Orangerie de Strasbourg est un autre exemple de cette rencontre, mais plus élégant.

Le réseau de bibliothèques mis en place par J. Macé en 1863 (la Société des bibliothèques communales du Haut-Rhin, sous la présidence de J. DolJfus), permet de répandre aussi bien la littérature que des œuvres de vulgarisation scientifique. Le monde scientifique est de fait en pleine effervescence, en liaison avec le développement chimique et mécanique dans la région. Physicien, mathématicien et astronome, G.A. Hirn étudie le thermodynamisme, alors que J.B. Schwilgué restaure l'horloge astronomique de la cathédrale de Strasbourg, de 1838 à 1842. Un peu partout des sociétés savantes se constituent, telle celle d'Histoire Naturelle de Colmar en 1859.

Culture, science, industrie : ce trinôme trouve un relatif équilibre à la fin de la période. La guerre de 1870 et la perte de l'Alsace-Lorraine pour l'espace français qui en découle, va secouer durablement tout le milieu culturel et scientifique alsacien.



L'usine de tissage « Bagatelle à Colmar » en 1889:
La Grande Allée des Machines

L'ANNEXION : LE REICHSLAND ALSACE-LORRAINE

Jean-Paul SCHWARTZ-HOLTZ

La guerre franco-allemande, engagée en août 1870, tourne rapidement à la défaite pour la France. Les délégués des 25 États allemands réunis à Versailles, le 18 janvier 1871, proclament l'Empire allemand dont le roi de Prusse, Guillaume I^{er}, devient le souverain. Par le traité de Francfort, signé le 10 mai 1871, une partie de la Lorraine et l'Alsace sont séparées de la France et deviennent propriété commune de tous les États allemands de l'Empire : « le Reichsland Elsass-Lothringen ».

Les institutions et la vie politique

Jusqu'en 1874, le Reichsland est administré sans contrôle, à partir de Berlin, par l'Empereur et son Chancelier qui peuvent déléguer leurs pouvoirs à un Président Supérieur siégeant à Strasbourg. En 1874, l'Empereur octroie à l'Alsace-Lorraine une Délégation Régionale composée d'élus des Conseils Généraux, qui n'a qu'un pouvoir consultatif. La constitution de 1879 installe à Strasbourg un gouvernement du Reichsland sous la dépendance de l'Empereur et accorde à la Délégation Régionale l'initiative des lois. C'est la loi du 31 mai 1911 qui ira le plus loin vers « l'autonomie » du Reichsland, en créant une Assemblée régionale composée de deux chambres, où seront élaborées les lois pour l'Alsace-Lorraine. Cette « autonomie régionale » est plus formelle que réelle : l'Empereur a la mainmise totale sur le pouvoir exécutif et un pouvoir de veto sur le législatif. La guerre n'apportera à ces institutions que des modifications éphémères, si bien que l'Alsace-Lorraine n'atteindra jamais au stade de l'autonomie politique qui prévalait dans les autres États fédérés du Reich.

Dans le Reichsland, l'attitude politique oscille entre la protestation contre le fait accompli, qui sera forte pendant les vingt premières années, et la revendication de l'autonomie complète, dans le cadre de l'Empire allemand, qui marquera la seconde moitié de l'Annexion.

La « Protestation » s'effectue en des lieux et sous des formes multiples : devant l'Assemblée Nationale réunie à Bordeaux en février 1871, en Alsace-Lorraine par les options en faveur de la France en 1872, au Reichstag en 1874 où les 15 députés alsaciens-lorrains sont tous « protestataires ».

Un premier mouvement « autonomiste » se rapproche du parti national-libéral allemand, soutien de la majorité du Chancelier Bismarck, dans l'espoir d'arracher à l'administration allemande le maximum de liberté et d'autonomie. Malgré leur succès électoral en 1877, les autonomistes n'obtiennent guère d'avantages pour l'Alsace-Lorraine, et perdent toute influence. Heurtés par la politique maladroite du Statthalter Manteuffel, les Alsaciens-Lorrains ont l'occasion de renouveler leur protestation lorsqu'en 1887 Bismarck, qui n'a pas obtenu les crédits militaires souhaités, provoque de nouvelles élections. Le Reichsland n'élit que des députés « protestataires ». La répression qui suit cette bravade, mais aussi la résignation et une meilleure intégration économique et sociale dans l'Empire incitent vers 1890 le plus grand nombre à accepter l'idée d'une Alsace autonome dans le cadre de l'Empire.

Les années 1890 marquent aussi le recul des notables et de la bourgeoisie dans la vie politique, avec l'essor des partis de masse. Le parti socialiste réalise des progrès specta-

culaires. Pour lui faire échec, les forces catholiques créent le Landespartei. La bourgeoisie anticléricale se retrouve au sein du parti démocrate, fondé en 1896, ou dans le parti libéral, où la rejoignent de nombreux fonctionnaires immigrés. Ces partis adhèrent plus ou moins totalement aux partis « frères » allemands.

Vers le tournant du siècle, on assiste à une éclosion de journaux et d'associations, dont l'objectif réside dans la défense du particularisme et des traditions régionales. Cette renaissance culturelle « nationaliste » est accompagnée par un « nationalisme politique » qui revendique l'autonomie, la défense des traditions, et espère réunir « tous les bons Alsaciens » au sein d'une « Union nationale ». Pour lui faire échec, le gouvernement réussit à provoquer une alliance contre nature entre socialistes et libéraux formant le « Grand Bloc ». Aux élections de 1911 pour le Landtag, le « Grand Bloc » balaye l'« Union nationale ». Néanmoins, ses revendications sont posées à la Chambre basse du Landtag : le gouvernement est interpellé, blâmé, censuré. Après quarante ans d'annexion, la vie politique dans le Reichsland a bien changé !

Dans les années 1910, lorsque les tensions nationalistes entre la France et l'Allemagne s'amplifient, les forces du Centre alsacien-lorrain et des socialistes se réuniront à Berne avec les pacifistes allemands et français pour travailler à l'arrêt de la course aux armements et au rapprochement franco-allemand. En vain !

Les militaires, partisans d'une prussianisation du Reichsland, s'opposent au gouvernement civil, dont ils jugent l'action de germanisation inefficace. Le Haut Commandement allemand en Alsace-Lorraine est opposé à la politique qu'il juge trop conciliante du Statthalter von Wedel et du ministre alsacien de Bulach. En novembre-décembre 1913, les incidents de Saverne vont permettre aux militaires, couverts par l'Empereur et par le Chancelier, de défier le pouvoir civil du Reichsland en imposant la force à la loi, provoquant ainsi la démission du gouvernement Wedel-Bulach et son remplacement par des Prussiens, partisans de la manière forte.

La guerre qui éclate en 1914 entraîne en Alsace-Lorraine, située dans la zone du front, la proclamation de l'état de siège qui confie aux militaires les pleins pouvoirs. Dictature militaire et pénuries diverses imposent à la population des souffrances jusqu'à la fin des hostilités.

La vie économique et sociale

L'évolution économique du Reichsland entraîne des changements plus ou moins profonds.

Sur le plan démographique, l'Alsace connaît une croissance naturelle bien plus forte que celle de la France, mais moins intense que celle de l'Allemagne. La répartition de la population dans l'espace se modifie : l'exode rural fait affluer les plus besogneux des ruraux vers les villes, petites ou grandes, où les activités industrielles se développent.

En agriculture, l'immobilisme l'emporte sur le changement. L'endettement agricole est largement répandu en 1884. Des tentatives d'innovations sont entreprises par les notables et le clergé qui créent les Caisses Mutuelles d'épargne et de prêt Raiffeisen pour désendetter le monde rural. L'administration impériale crée les écoles d'agriculture d'hiver, les comices agricoles pour améliorer la qualité de la production. Ces mesures permettent de maintenir, pour un temps encore, ces micro-exploitations familiales au seuil de la rentabilité.

Sur le plan des productions, des cultures nouvelles apparaissent : houblon et betterave à

sucré après la création en 1893 de la sucrerie d'Erstein. Les surfaces consacrées aux pommes de terre et aux cultures fourragères augmentent et alimentent un élevage porcin et bovin, en expansion pour répondre aux besoins croissants des villes en viande et en produits laitiers.

L'industrie du Reichsland qui a beaucoup souffert de la perte du marché français, de sa situation de glacis frontalier, se remet lentement. Elle connaît encore une forte dispersion rurale. Les industries héritées de la première révolution industrielle : textile, métallurgie, industries mécaniques, occupent le plus de bras avec les industries développées à partir de l'artisanat ou de la valorisation de matières premières locales. Les industries extractives connaissent une expansion très rapide sous l'impulsion de capitaux allemands : pétrole autour de Pêchebron, potasse au nord de Mulhouse, houille, minerai de fer et sidérurgie en Lorraine.

L'urbanisation constitue un fait majeur dans l'Alsace du XX^e siècle naissant. Urbaine à 35 % en 1871, la population alsacienne le sera à 51 % en 1910. Ce taux d'urbanisation est plus élevé qu'en France (44%), mais moins qu'en Allemagne (61 %). Là encore, le Reichsland fait transition.

L'essor du mouvement culturel

Au tournant du siècle, dans la foulée de l'affirmation politique du particularisme alsacien, on assiste à un véritable foisonnement de la vie culturelle alsacienne, et ceci à plusieurs niveaux.

Les artistes et les intellectuels donnent l'exemple, fondant sur l'inspiration régionale l'essentiel de leur création artistique. Ce sera le cas du groupe de Saint Léonard autour d'Anselme Laugel, de Charles Spindler et de Gustave Stoskopf. C'est également dans le but de promouvoir les études régionales que Spindler, puis Bucher animent la « Revue alsacienne illustrée ». L'expression de la langue dialectale trouve ses lettres de noblesse dans la poésie des frères Matthis et dans la naissance du Théâtre alsacien dont les pièces de Stoskopf, de Bastian, de Greber connaissent un immense succès.

Cet essor culturel alsacien est aussi remarquable par son aspect populaire. On recense plus de deux cents titres de journaux, revues, périodiques qui ont paru pendant la période du Reichsland. Vers 1900, Mulhouse compte plus de 300 associations culturelles et sportives ! Pour la vie culturelle, la période du Reichsland a bien été pour l'Alsace d'une exceptionnelle richesse.

I - L'ÈRE DE LA PROTESTATION

Protestation et refus de l'intégration au Reich marquent fortement la vie politique de l'Alsace-Lorraine jusqu'en 1890.

1. Le Reichsland. La guerre franco-allemande de 1870 transforme le destin politique de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine jusqu'en 1918.

Les opérations militaires débutent en Alsace par les batailles du Geisberg et de Froeschwiller qui sont perdues par les troupes commandées par Mac Mahon, les 4 et 6 août 1870. Le 2 septembre, avec la capitulation devant Sedan et l'abdication de Napoléon III, c'est la fin du Second Empire ; la France est envahie, Paris assiégé. L'Adresse au peuple lancée par Guillaume I^{er} le 18 janvier 1871 depuis le quartier général de Versailles, contient déjà une menace pour les provinces de l'Est (Doc. 1). Les préliminaires de paix signés le 26

février 1871 précisent avec minutie l'étendue des territoires convoités (Doc. 2). Le Traité de Francfort, signé le 19 mai 1871, entérine la perte pour la France des provinces de l'Est. Quelle place vont-elles occuper dans le cadre des institutions du II^e Reich ? L'Alsace-Lorraine va-t-elle former un Land autonome fédéré au Reich ? Si oui, à quelle famille princière ou royale pourrait-on confier le pouvoir exécutif ?

Les convoitises comme les solutions étaient multiples. Le parti national libéral était favorable à une annexion par la Prusse ; le duché de Bade souhaitait sa neutralisation ; la Bavière, le Wurtemberg réclamèrent un morceau des territoires conquis. C'est le chancelier Bismarck qui imposa la solution la plus habile (Doc. 3). La loi d'Union de l'Alsace-Lorraine à l'Empire est promulguée le 9 juin 1871 et confie à l'empereur et à son chancelier les pleins pouvoirs exécutifs et législatifs (Doc. 4). Ainsi, le Reichsland est gouverné à partir de Berlin où une section pour les affaires d'Alsace-Lorraine est créée auprès de l'Office de la Chancellerie impériale. Bismarck, qui est aussi ministre du Reichsland, tout en se réservant de possibles interventions directes, nomme et délègue ses pouvoirs à un Président Supérieur (Oberpräsident) qui gouverne à partir de Strasbourg, entouré de conseillers et de fonctionnaires. Par le paragraphe 10 de la loi du 30 décembre 1871, le Président Supérieur est investi de pouvoirs d'exception (Doc. 5). Ce « paragraphe de la dictature » restera en vigueur jusqu'en 1909.

Doc. 1 – Adresse au peuple allemand de Guillaume I^{er} (18 janvier 1871).

« Nous prenons la dignité impériale dans l'espoir qu'il sera accordé au peuple allemand de goûter la récompense de ses durs et coûteux combats dans une paix durable et à l'intérieur de frontières qui garantissent à la patrie, contre de nouvelles attaques de la France, la sécurité dont elle manquait depuis des siècles... »

Doc. 2 – Article 1 des préliminaires de paix du 26 février 1871.

« La France renonce en faveur de l'Empire allemand à tous ses droits et titres sur les territoires situés à l'Est de la frontière ci-après désignée. La ligne de démarcation suit les frontières occidentales des cantons de Cattenom et de Thionville... jusqu'à la frontière du canton de Schirmeck... et coïncide avec la frontière occidentale des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin jusqu'au canton de Belfort. L'Empire allemand possédera ces territoires à perpétuité, en toute souveraineté et propriété... »

Doc. 3 – L'intérêt pour Bismarck de faire de l'Alsace et de la Lorraine un Reichsland, une Terre d'Empire (d'après Frédéric Eccard, « l'Alsace sous la domination allemande », A. Colin, p. 26-27).

« Cette solution offrait un triple avantage. Elle élimina les revendications des autres États, elle fut le premier jalon pour la constitution de l'Empire allemand, et elle permit au roi de Prusse de conserver, en sa qualité d'Empereur d'Allemagne, la haute main sur les pays conquis... »

Doc. 4 – La loi d'Union de l'Alsace-Lorraine à l'Empire (9 juin 1871).

« Wir Wilhelm, von Gottes Gnaden, Deutscher Kaiser, König von Preußen... verordnen hiermit im Namen des Deutschen Reichs, nach erfolgter Zustimmung des Bundesrates und des Reichstages, was folgt:

§ 1 *Die von Frankreich durch den Artikel 1 des Präliminar-Friedens vom 26.02.1871 abgetretenen Gebiete Elsass und Lothringen werden... mit dem Deutschen Reiche für immer vereinigt.*

§ 3 *Die Staatsgewalt in Elsass und Lothringen übt der Kaiser aus. Bis zum Eintritt der*

Wirksamkeit der Reichsverfassung ist der Kaiser bei Ausgrabung der Gesetzgebung an die Zustimmung des Bundesrates... gebunden.

§ 4 *Die Anordnungen und Verfügungen des Kaisers bedürfen zu ihrer Gültigkeit der Gegenzeichnung des Reichskanzlers, der dadurch die Verantwortlichkeit Übernimmt... »*

Doc. 5 – Le « paragraphe de la dictature ».

« En cas de danger pour la Sécurité publique, le président supérieur peut, dans l'étendue du territoire menacé, exercer les pouvoirs que la loi du 9 août 1849 confère à l'autorité militaire pour le cas de l'état de siège (perquisitions, expulsion de personnes domiciliées dans les localités en état de siège ou de personnes déjà condamnées, recherche et saisie des armes et munitions, interdiction des publications et des réunions susceptibles, selon les autorités militaires, de troubler l'ordre). Pour exécuter ces mesures, le Président Supérieur pourra réquisitionner l'armée. »

Comment les représentants élus et la population d'Alsace-Lorraine vont-ils réagir à l'annexion ? Avant même qu'elle ne soit confirmée par le traité de Francfort, le député du Haut-Rhin, Keller, déposait à l'Assemblée Nationale réunie à Bordeaux, au nom de ses collègues des départements menacés, la première protestation des Alsaciens-Lorrains, rédigée par Gambetta (Doc. 6). Malgré ce plaidoyer enflammé, le 1^{er} mars 1871, par 546 voix contre 107, l'Assemblée Nationale se rallie à l'opinion de Thiers et ratifie les préliminaires de paix qui sanctionnent la perte de l'Alsace-Lorraine. Après ce vote, Grosjean, député du Haut-Rhin, donna lecture à l'Assemblée de la protestation de ses collègues Alsaciens et Lorrains (Doc. 7).

Comment allait-on réagir en Alsace-Lorraine ? Le pays était traumatisé par la réorganisation administrative brutale à laquelle le soumettait une armée de fonctionnaires immigrés, prussiens pour la plupart, par l'incorporation des jeunes gens dans l'armée allemande à partir du 1^{er} octobre 1872. Fallait-il résister ou s'accommoder de la situation nouvelle ? La première attitude est prônée par la Ligue d'Alsace, réseau d'anciens députés protestataires et d'industriels, dont l'influence est surtout forte dans le Haut-Rhin où elle répand son mot d'ordre d'abstention (Doc. 8). La seconde attitude est définie par certains notables, maires, anciens députés tels Jacques Kablé, Ignace Chauffour ou Frédéric Hartmann. Elle consiste à demander aux Alsaciens de participer à la vie politique pour défendre leurs intérêts (Doc. 9). L'année 1872, année de la « fièvre de l'option », allait montrer aux autorités allemandes que les difficultés à l'assimilation étaient sérieuses et que rien n'était acquis. L'affaire prend sa source dans l'article 2 du Traité de Francfort (Doc. 10). Dans son ouvrage « L'option et l'émigration des Alsaciens-Lorrains 1871-1872 », Alfred Wahl signale que « les optants à faire leur déclaration en Alsace-Lorraine furent 160 000. Sur ce nombre, 125 000 émigrèrent effectivement, ce qui en soi est déjà une catastrophe. Ce qui l'est encore davantage, c'est que les émigrants formaient essentiellement trois groupes à peu près égaux : les jeunes gens de 17 à 20 ans, les notables et les cadres français, enfin les ouvriers, les artisans et très peu d'agriculteurs ». Ces options revêtent aussi pour l'Alsace une signification politique révélatrice (Doc. 11).

Bismarck qui avait entrepris en Prusse dès 1872 sa lutte contre l'Église catholique (le « Kulturkampf »), mena la même politique dans le Reichsland : suppression des Congrégations enseignantes, mainmise de l'État sur l'enseignement, etc. Ces mesures déterminèrent le clergé à rallier l'attitude de la Ligue d'Alsace et à appeler les fidèles à voter pour des candidats « protestataires » lors des élections au Reichstag. Ces derniers, une fois élus,

s'engageaient à aller à Berlin, non pour y exercer leur mandat, mais pour protester contre l'annexion. Au soir du 1^{er} février 1874, les 15 députés élus, parmi lesquels 7 ecclésiastiques, étaient tous protestataires. En leur nom, le député de Saverne, Teutsch, protesta au Reichstag le 18 février 1874 (Doc. 12).

Doc. 6 – La première protestation des Alsaciens-Lorrains (16 février 1871).

«La paix, faite au prix d'une cession de territoire, ne serait qu'une trêve ruineuse et non une paix définitive... Et quant à nous, Alsaciens et Lorrains, nous serons prêts à recommencer la guerre aujourd'hui, demain, à toute heure, à tout instant. En foi de quoi nous prenons nos citoyens de France, les gouvernements et les peuples du monde entier à témoin que nous tenons d'avance pour nuls et non venus tous les actes et traités, votes ou plébiscites, qui consentiraient l'abandon en faveur de l'étranger de tout ou parties de nos provinces... Nous proclamons par les présentes à jamais inviolable le droit des Alsaciens et des Lorrains de rester membres de la nation française et nous jurons, tant pour nous que pour nos combattants, nos enfants et leurs descendants, de le revendiquer éternellement, et par toutes les voies, envers et contre tous usurpateurs. »

Doc. 7 – La protestation des députés Alsaciens et Lorrains du 1^{er} mars 1871.

«Livrés, au mépris de toute justice et par un odieux abus de la force, à la domination de l'étranger, nous avons un dernier devoir à remplir. Nous déclarons encore une fois nul et non venu un pacte qui dispose de nous sans notre consentement. La revendication de nos droits reste à jamais ouverte à tous et à chacun dans la forme et dans la mesure que notre conscience nous dictera... Vos frères d'Alsace et de Lorraine, séparés en ce moment de la famille commune, conserveront à la France... une affection filiale, jusqu'au jour où elle viendra y reprendre sa place. »

Doc. 8 – Le mot d'ordre d'abstention de la Ligue d'Alsace.

«Abstention complète de toute participation à l'administration étrangère à notre patrie... Notre seul but est de combattre la germanisation de notre chère province, si française de cœur que nos vainqueurs eux-mêmes sont obligés de le proclamer. Nos armes sont aujourd'hui la résistance morale, la dignité, le respect de nous-mêmes. »

Doc. 9 – Le point de vue de Frédéric Hartmann (1^{er} juin 1871).

«Je persiste à prétendre qu'il est du devoir des Alsaciens, depuis que leur sort est irrévocablement décidé, et quelle que soit la détermination que pourront prendre un certain nombre d'entre eux d'ici au 1^{er} octobre 1872, de ne reculer devant aucune démarche pour obtenir que le régime politique, civil, économique qui leur sera donné... réponde le mieux à leurs sentiments et à leurs intérêts. »

Doc. 10 – L'article 2 du traité de Francfort.

«Les sujets français originaires des territoires cédés, domiciliés actuellement sur ce territoire, qui entendront conserver la nationalité française, jouiront jusqu'au 1^{er} octobre 1872, et moyennant une déclaration préalable faite à l'autorité compétente, de la faculté de transporter leur domicile en France et de s'y fixer. »

Doc. 11 – L'option (d'après A. Wahl, ouvrage cité).

«Au Sud d'une ligne Molsheim-Erstein, l'option a revêtu les allures d'un plébiscite en faveur de la France; les zones francophones tentèrent de rester françaises par ce moyen. Ailleurs, une importante force politique a pris position pour l'option: le patriciat de Mulhouse (Ligue d'Alsace?). Son appel répondait parfaitement à l'attente de la population catholique, inquiète en face des Prussiens

protestants et désespérée devant le silence des prêtres. Mais les zones luthériennes de la région de Colmar s'abstinrent d'opter pour la France... Les protestants rejetaient l'État catholique français, de la même manière que les catholiques le plébiscitaient en face de la menace des Prussiens. Ainsi, les impératifs religieux primaient les considérations nationales. Au Nord de la ligne Erstein-Molsheim, en Basse Alsace, l'option n'a pas revêtu les allures d'un plébiscite. Les déclarations furent moins nombreuses, même dans les communes catholiques. Il semble bien que la résignation ait plus rapidement gagné du terrain. Il n'y eut pas d'appel en faveur de l'option par les notables. »

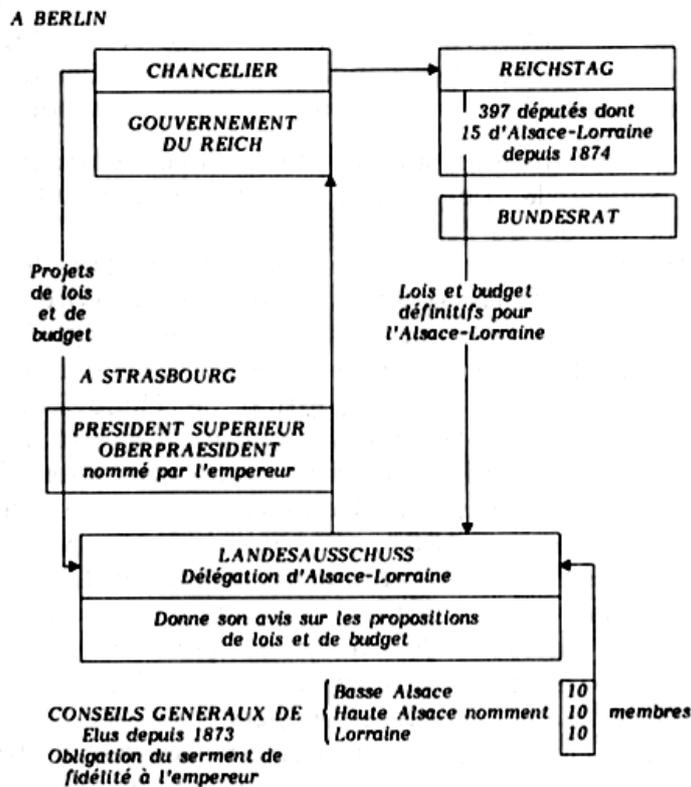
Doc. 12 – Discours prononcé devant le Reichstag, le 18 février 1874, par le député de Saverne, Teutsch, au nom des 15 députés alsaciens-lorrains.

« L'Allemagne a excédé son droit de nation civilisée en contraignant la France vaincue au sacrifice d'un million et demi de ses enfants... Des citoyens ayant une âme et une intelligence ne sont pas une marchandise dont on puisse faire commerce, et il n'est pas permis dès lors d'en faire l'objet d'un contrat... Un contrat ne vaut que par le libre consentement des deux contractants. Or, c'est l'épée sur la gorge... que la France a signé notre abandon. Elle n'a pas été libre; elle s'est courbée sous la violence; et nos codes nous enseignent que la violence est une cause de nullité pour les conventions qui en sont entachées... Pour qu'une cession de territoire soit valable, il faut la reconnaissance des habitants... En nous choisissant tous, tant que nous sommes, nos électeurs ont, avant tout, voulu affirmer leur sympathie pour leur patrie française et leur droit de disposer d'eux-mêmes. »

3. Le premier autonomisme. Depuis les premières élections aux Conseils Généraux en 1873, des notables qui en font partie, demandent pour l'Alsace-Lorraine une assemblée régionale dotée du pouvoir de discuter des affaires du pays. Le 29 octobre 1874, l'Empereur leur donne satisfaction par la création d'un Landesausschuss, une Délégation Régionale, qui n'a qu'un rôle consultatif sur le budget et les projets de lois (Doc. 13). En même temps naît un « parti autonomiste » qui, contre l'acceptation de l'annexion, revendique pour l'Alsace-Lorraine un gouvernement autonome dans le cadre de l'Empire. Le chef principal de ce parti fut Auguste Schneegans (Doc. 14). Schneegans prend contact à Berlin avec les hommes politiques allemands de la majorité, les nationaux-libéraux, qui sont prêts à aider le Reichsland à acquérir son autonomie à condition que l'Alsace-Lorraine accepte son annexion. Aux élections pour le Reichstag, en 1877, les autonomistes remportent 5 sièges en Basse-Alsace.

À Strasbourg, ils sont contrés par Jacques Kablé qui, dans une lettre au Journal d'Alsace, lance le mot d'ordre « protestation et action » (Doc. 15). Le reflux des autonomistes viendra rapidement : on leur reproche un manque de dignité dans leur attitude à Berlin et surtout un manque de résultats. Bismarck abandonne sa majorité nationale-libérale pour se rapprocher du Centre catholique, et les autonomistes perdent toute influence à Berlin. Aux élections de juillet 1878, ils n'ont plus que 3 élus. Le projet d'une constitution sépare à nouveau les deux camps. Alors que les autonomistes de Schneegans, « libéraux et anticléricaux », approuvent sans réserve ce projet, les partisans de J. Kablé, « républicains radicaux » alliés aux « cléricaux », lui préfèrent un autre contenu : défavorables aux pouvoirs dictatoriaux attribués au Statthalter et au mode d'élection du Landesausschuss, ils proposent la création d'une Représentation du peuple fondée sur le suffrage universel direct et dotée de pouvoirs constitutionnels, un gouvernement indépendant en Alsace-Lorraine.

Doc. 13 – Le Landesausschuss (octobre 1874).



Doc. 14 – Auguste Schneegans (D'après F. Eccard).

« Rédacteur au « Courrier du Bas-Rhin » avant la guerre, député protestataire à Bordeaux, puis journaliste en Suisse et à Lyon où il défendit la cause de la protestation, il revint en Alsace en 1873, et renonça à son option pour poursuivre dans « L'industriel alsacien », puis dans le « Journal d'Alsace », une politique libérale et anticléricale tendant à sauver, dans les limites tracées par le traité de Francfort et par l'administration allemande, le maximum possible de liberté et d'autonomie. »

Doc. 15 – Le mol d'ordre de Jacques Kablé (lettre du Journal d'Alsace, 14 juillet 1878).

« La protestation n'exclut pas le moins du monde l'action, ainsi que l'ont prouvé les honorables députés de la Haute Alsace. Ou bien prétendez-vous que l'action implique nécessairement la soumission ? ... Mieux que personne vous savez que mon programme a toujours compris la défense des droits et des intérêts du pays, mais sous la réserve expresse de la protestation que j'ai signée à l'Assemblée Nationale de Bordeaux et à laquelle je tiens à rester fidèle. »

4. Quelle constitution pour le Reichsland ? Le statut constitutionnel de 1879 donne à l'Alsace-Lorraine un gouvernement établi à Strasbourg (Landesausschuss élu) avec des pouvoirs législatifs élargis. En réalité l'influence de Berlin reste toute puissante (Doc. 16). De 1879 à 1885, le Statthalter Manteuffel, pour gagner les Alsaciens à l'Empire, pratique à la fois une politique de concession (autorisation pour l'opposition cléricale de faire paraître son journal « L'Union », refus d'introduire le Code allemand du travail pour plaire aux industriels – interdiction des syndicats et de l'inspection dans les fabriques) et de répression (en mars 1881, les Sociétés d'assurances françaises sont exclues d'Alsace-Lorraine. À partir du

1^{er} mars 1882, conformément à une loi votée par le Reichstag, l'usage du français est interdit dans les séances de la Délégation). Il échoue dans sa tentative : les élections au Reichstag en 1881 et en 1884 voient la victoire des candidats portant l'étiquette « Alsacien » ou « Protestataire alsacien » ou encore « Alsacien catholique ».

La crise de 1887 marque le dernier sursaut de la « Protestation ». En 1886, pour parer aux risques de l'agitation nationaliste en France (Boulangisme), Bismarck demande au Reichstag pour 7 ans les moyens d'augmenter les effectifs de l'armée (loi du septennat). Sur les 15 députés alsaciens-lorrains, un seul, Hugo Zorn de Bulach, a voté pour Bismarck, qui n'a pas obtenu satisfaction, dissout le Reichstag. Le 19 février 1887, les nouvelles élections furent marquées en Alsace-Lorraine par la réélection de tous les sortants à l'exception de Hugo Zorn de Bulach, battu par un inconnu, le Dr Sieffermann. Ce fut là un camouflet sans précédent pour le chancelier et son administration. Très vite une répression violente s'abattit sur le Reichsland pour combattre les traditions françaises (en mars 1887, dissolution des Sociétés cultivant le particularisme : Sociétés chorales d'Alsace-Lorraine, Association des gymnastes alsaciens, Société d'étudiants alsaciens-lorrains, etc. ; expulsion du député Antoine de Metz et poursuites contre Lalance, député de Mulhouse) et pour rompre les liens des Alsaciens avec leurs compatriotes émigrés, par l'obligation pour tous les français en Alsace-Lorraine du visa (Doc. 17) et du permis de séjour (mars 1887). Ces mesures répressives contribueront à faire passer au second plan la « protestation » des Alsaciens-Lorrains, dont les forces politiques finirent par s'intégrer, peu ou prou, dans la vie politique allemande.

Doc. 17 – Ordonnance du 22 mai 1888.

« Von Donnerstag den 31. Mai 1888 ab müssen alle über die französische Grenze zureisenden Ausländer... sich im Besitze eines Passes befinden, welcher mit dem Visa der deutschen Botschaft in Paris versehen ist. »

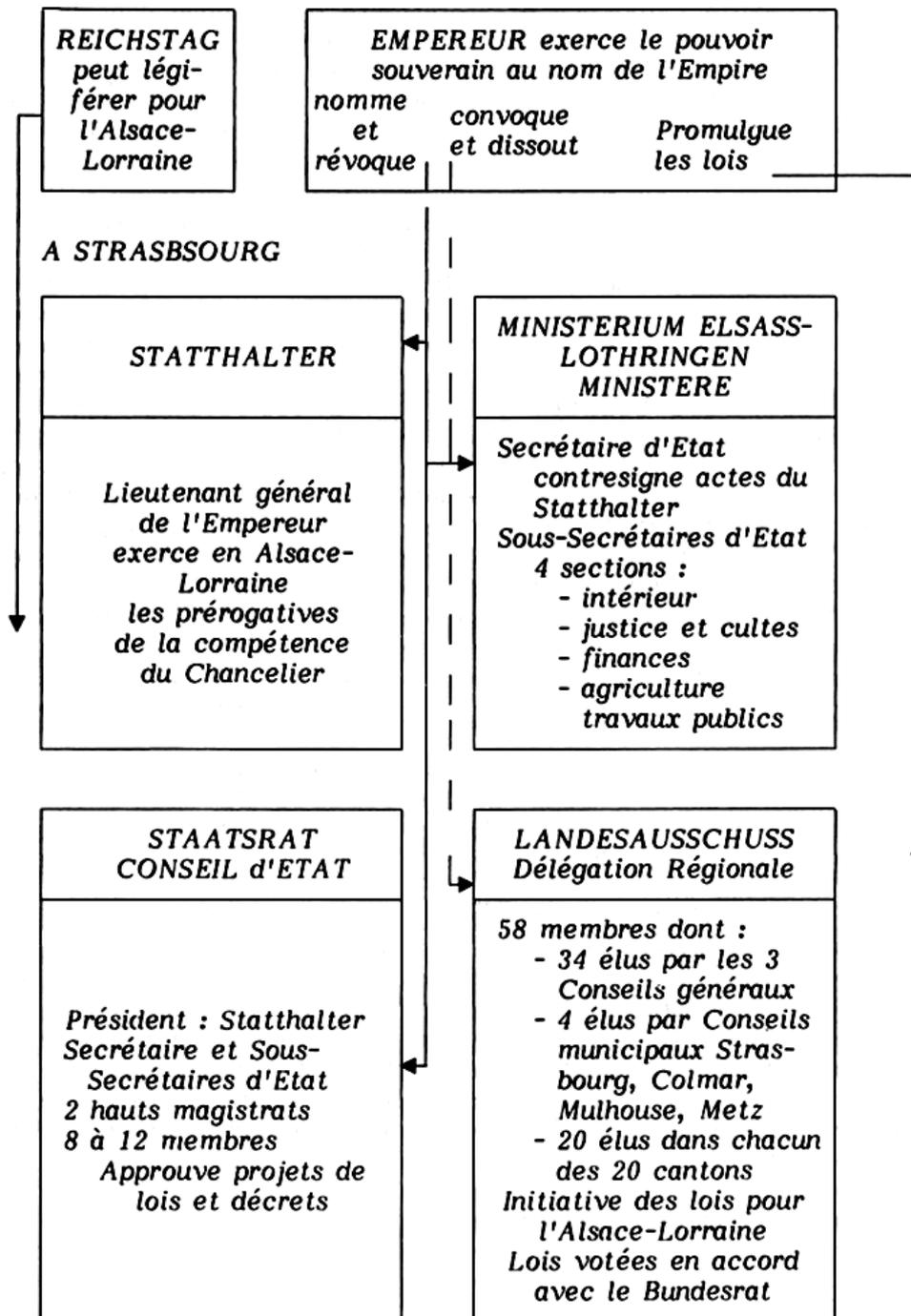
II – LA REVENDICATION AUTONOMISTE

De 1890 à 1914 les forces politiques du Reichsland s'intègrent de plus en plus à celles du Reich et revendiquent avec force l'autonomie.

1. La naissance des partis. Le parti socialiste ouvrier alsacien-lorrain doit beaucoup aux socialistes allemands. Son foyer le plus vivant se trouve à Mulhouse, ville industrielle, où deux hommes de valeur, Jean Martin et Fernand Bueb se révèlent, pour s'affronter bientôt. Avec l'élu en 1890, 27 % des suffrages en 1907, 5 élus en 1912, le parti socialiste fait partie du paysage politique alsacien et ses actions sont multiples (Doc. 18).

En 1903, les Associations électorales, les députés et rédacteurs des journaux catholiques fondent l'« Elsass-Lothringische Landespartei » dont le programme est à la fois politique et religieux, mais comporte aussi un volet social, dans l'esprit de l'Encyclique « Rerum novarum » de 1891 (Doc. 19). Ce parti des « intérêts catholiques » remporte 7 sièges sur 11 aux élections pour le Reichstag en 1903. Le 11 juin 1906, le Landespartei se transforme en « Elsass-Lothringischer Zentrum », Centre alsacien-lorrain, qui adhère au Zentrum allemand. Quoique accusé par ses adversaires d'être le « parti de l'Étranger, venu de l'autre côté du Rhin », le Centre n'en remporte pas moins 8 sièges de députés au Reichstag sur 11 lors des élections de 1907.

A BERLIN



La bourgeoisie catholique et protestante se retrouve dans le parti libéral fondé en 1896 par Blumenthal (Elsass-Lothringische Volkspartei). Les alliances changeantes (avec les socialistes en 1902-1903, avec les catholiques en 1908) désintègrent le parti. Les nombreux fonctionnaires immigrés rallient le « Liberale Landespartei » qui compte 9 000 adhérents en 1907.

Doc. 18 – La montée des forces socialistes (d'après F. Igersheim).

« Le développement du Socialisme se fait principalement à partir d'hommes, d'organisations, de journaux socialistes allemands. La corporation des cordonniers fournit à Strasbourg les cadres et militants qui reçoivent leurs directives d'Adolphe Geck d'Offenbourg... Bueb s'affirme comme l'homme de la fusion entre la classe ouvrière et les éléments petits-bourgeois radicaux-protestataires. Il reprend très volontiers à son compte la discrimination entre Alsaciens et Allemands. Jean Martin, lui, rappelle que le socialisme n'est pas « national » mais « international ». Il « proteste » à la fois contre la bourgeoisie allemande et la bourgeoisie française. La priorité doit être accordée à la lutte des classes, pas à la lutte nationale... [les élus socialistes] sont présents dans les conseils municipaux des grandes villes et dans les conseils généraux. À Strasbourg, le « socialisme municipal » que Schwander, maire libéral démocrate, et le groupe socialiste mettent en œuvre, a des effets d'entraînement sur le plan salarial et sur celui du droit syndical. Strasbourg a créé une Caisse municipale d'indemnisation du chômage. »

Doc. 19 – Le programme de l'« Elsass-lothringische Landespartei » :

« Gleichstellung Elsass-Lothringens mit den anderen Bundesstaaten; Allgemeines, gleiches, geheimes, direktes Wahlrecht für den Landesausschuss; Freiheitliche Reform des Vereins- und Versammlungsrechts. »

« Aufhebung aller Ausnahmegesetze gegenüber den religiösen Genossenschaften ; Konfessionalität der Schule; volle Anerkennung der Rechte der Kirche, der Gemeinde und der Familie auf dieselbe; Freiheit des Unterrichtes. »

« Zweckmäßige Einschränkung der Ausgaben in der Zivil- und Militärverwaltung; Gerechtere Verteilung der Steuern; Schutz der nationalen Arbeit und Produktion; Ausbau der sozialen Gesetzgebung für die verschiedenen Erwerbsstände (Handel, Gewerbe, Arbeiterschaft, Landwirtschaft). »

2. Le renouveau nationaliste se manifeste en Alsace-Lorraine à partir de 1905, entraîné par l'essor du nationalisme allemand (fondation de la Ligue pangermaniste en 1891) et de son affrontement avec le nationalisme français (crise marocaine). En Alsace-Lorraine le nationalisme revêt des aspects sociaux et culturels (Doc. 20).

Le nationalisme politique apparaît sur un arrière plan de revendications de réforme constitutionnelle et doit beaucoup à des hommes du Centre alsacien-lorrain tels Anselme Laugel, le chanoine Delsor et l'abbé Wetterlé (Doc. 21). L'avenir politique du nationalisme alsacien se jouera à travers les élections suscitées par la réforme du 31 mai. Celle-ci fait de l'Alsace-Lorraine un « Land » pourvu d'un Landtag (Doc. 22) qui a l'initiative des lois et du budget. En réalité, l'autonomie est loin d'être atteinte : le pouvoir exécutif reste entre les mains de l'Empereur, du Chancelier et du Statthalter, alors que le pouvoir législatif de l'Empereur n'est en rien diminué (Doc. 23). Il peut toujours faire voter les lois pour le Reichsland par le Reichstag et le Landtag.

À la veille des élections de 1911 pour le Landtag, des centristes colmariens, Blumenthal, Kubler, Preiss, lancent l'idée d'une fédération « de tous les bons Alsaciens », désireux de

faire aboutir la lutte pour les revendications nationales en Alsace-Lorraine. C'est « l'Union nationale » ou « Elsass-Lothringischer Nationalbund », qui fait le bilan des actions passées et en tire la leçon pour l'avenir dans son manifeste du 3 juin (Doc. 24). Son programme est rédigé le 29 juin par Helmer (Doc. 25). Les résultats des élections sont décevants pour l'« Union » (Doc. 26 et 27).

Ainsi, Statthalter et Ministère ne sont pas étrangers à la constitution du « Grand Bloc », l'alliance entre socialistes et libéraux qui a fait échouer l'Union Nationale.

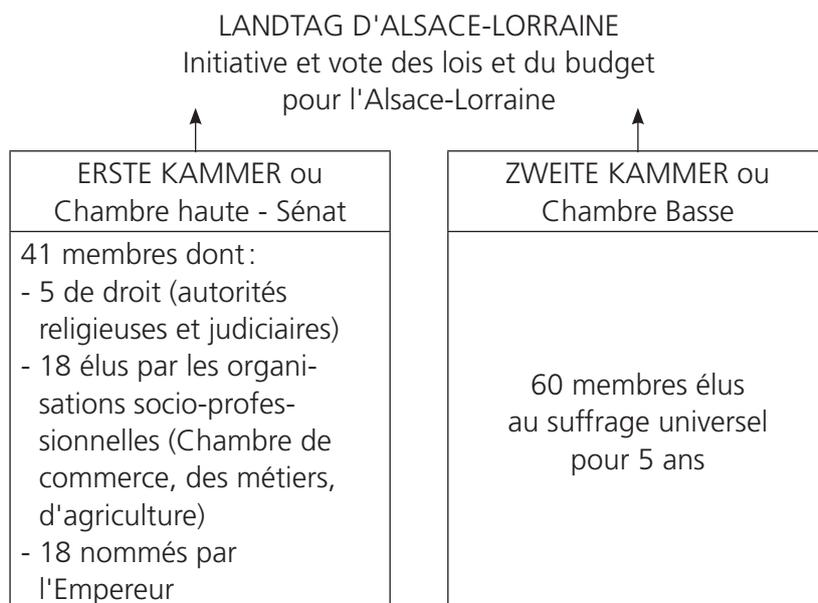
Doc. 20 – Rapport du Statthalter De Wedel à Guillaume II (avril 1898).

« Dans la jeune génération de la bourgeoisie commerçante, des employés, dans l'industrie et dans les représentants des professions libérales, il existe une tendance à lier le particularisme à la germanophobie, et à s'opposer à l'assimilation entre immigrés et indigènes. Cette tendance se voit soutenue par une partie de la presse de langue française comme le « Journal d'Alsace-Lorraine » et par une partie des journaux cléricaux. »

Doc. 21 – L'abbé Wetterlé en octobre 1910.

« Nous, tant que nous sommes, et à quelque parti que nous appartenions, nous menons le même combat pour le maintien de nos traditions nationales, de notre bilinguisme, du caractère individuel de notre race, et pour l'octroi de notre autonomie. Nous avons tous inscrit sur nos drapeaux la vieille devise de Charles Grad: « L'Alsace-Lorraine aux Alsaciens-Lorrains », qui marque notre légitime désir d'arriver progressivement à nous gouverner et à nous administrer nous-mêmes. Tous, nous nous opposons aux entreprises des pangermanistes, qui essayent constamment de cambrer nos consciences et de nous imposer leur hyperpatriotisme à coups de trique... Si c'est là le nationalisme, eh bien oui, nous sommes tous nationalistes, et nous le sommes dans tous les partis politiques, abstraction faite de celui où les fonctionnaires ont une influence prépondérante. »

Doc. 22 – La réforme constitutionnelle du 31 mai 1911.



Doc. 23 – Le maintien des prérogatives impériales:

- § 1 *Die Staatsgewalt in Elsass-Lothringen übt der Kaiser aus.*
- § 2 *Der Statthalter ernennt und instruiert die Bevollmächtigten zum Bundesrate.*
- § 5 *Landesgesetze für Elsass-Lothringen werden vom Kaiser mit Zustimmung des aus zwei Kammern bestehenden Landtags erlassen. Die Übereinstimmung des Kaisers und beider Kammern ist zu jedem Gesetz erforderlich.*
- § 11 *Dem Kaiser steht es zu, die Kammern zu berufen, zu eröffnen, zu vertagen, zu schließen und aufzulösen.*

Doc. 24 – Manifeste du « Elsass-Lothringischer Nationalbund » (3 juin 1911).

« Liebe Mitbürger! Gegen den Willen unseres Landesausschusses und der Mehrheit der elsass-lothringischen Reichstags-Abgeordneten, gegen den Willen des E.-L. Volkes, ist uns eine neue Verfassung aufgenötigt worden. Sie bedeutet in ihrer Gesamtheit einen Rückschritt. Wir sind weiter von der Autonomie entfernt als vorher... Der Anschluss an die im Reich bestehenden Parteigruppierungen hat unserem Lande keinen Nutzen gebracht... Es muss daher die Wiederherstellung der elsass-lothringischen Gruppe im Reichstag ins Auge gefasst werden. »

Doc. 25 – Le programme de l'Union Nationale.

« Priorité aux Alsaciens pour l'accès à la fonction publique, et respect par les fonctionnaires immigrés de la mentalité et des traditions de l'Alsace-Lorraine, allègements de la charge fiscale, refus des crédits pour l'armée, la marine, les hauts-fonctionnaires. Dans le domaine scolaire: bilinguisme franco-allemand, enseignement impartial de l'histoire de France, revendication d'un enseignement de l'histoire de l'Alsace-Lorraine... Répression par l'autorité supérieure de l'autoritarisme de certains officiers, dénonciation de l'influence grandissante de l'autorité militaire sur les affaires d'Alsace-Lorraine... »

Doc. 26 – Résultats des élections pour le Landtag d'Alsace-lorraine en octobre 1911.

Partis politiques	Voix obtenues au 1 ^{er} tour		Nombre d'élus 2 tours
	Total	en %	
Zentrum (Centre)	93101	31,0	24
Nationalbund	9476	3,2	0
Lothringer Block	34765	11,6	10
Libéraux Démocrates	47759	15,9	7
Indépendants soutenus par Lib. Dém.	20783	6,9	5
Sociaux-Démocrates	71746	23,8	11
Divers petits partis	22724	7,6	3

Doc. 27 – Le Secrétaire d'État Hugo Zorn de Bulach commente les résultats des élections (octobre 1911).

« Le parti nationaliste protestataire est complètement battu. L'union des socialistes et des libéraux a donné ce résultat. Cette union avec les socialistes est en principe blâmable. Tout accord avec le parti de la révolution est coupable, mais c'était la seule façon de combattre le cléricalisme alsacien-lorrain. Entre les deux maux, il fallait choisir le moindre. Il fallait avant tout se débarrasser du nationalisme. »

3. L'Alsace-Lorraine entre « paix et guerre ». Dans les années 1910, la tension internationale réveille le nationalisme qui croît avec les menaces de guerre qui résultent de la deuxième crise marocaine entre la France et l'Allemagne (1911).

Face à ces bruits de bottes et de sabres se dessine un courant pacifiste. En mai 1913, la Conférence de Berne réunit des socialistes allemands, des représentants Alsaciens-Lorrains, une importante délégation française afin de trouver les moyens pour prévenir les conflits.

Les Socialistes alsaciens prennent une part importante dans les manifestations pacifistes : meeting de Mulhouse, le 1^{er} avril 1913, qui rassemble 7 000 personnes, motions à la Chambre Basse du Landtag ; les députés socialistes d'Alsace-Lorraine à la Seconde Chambre adressent le 18 mars un manifeste au meeting pacifiste organisé par la CGT et le parti socialiste au Pré Saint-Gervais ([Doc. 28](#)).

La crainte de plus en plus forte d'une guerre franco-allemande entraîne entre les civils et les militaires une lutte pour la prééminence du pouvoir. L'affaire de Saverne en est un des multiples exemples ([Doc. 29](#)). Ces faits indignèrent toute l'Alsace et soulevèrent de sérieux troubles à Saverne ([Doc. 30](#)).

L'affaire tourne à un bras de fer entre militaires et civils. Le 22 novembre, sur intervention des Conseils Généraux auprès du Gouvernement, ce dernier tente de tempérer l'ardeur des militaires. Mais le colonel von Reuter, encouragé par ses supérieurs, s'entête dans la provocation ([Doc. 31](#)). Le bras de fer tourne à l'avantage du Haut Commandement ([Doc. 32](#)). Les sanctions seront « symboliques » : le 99^e régiment d'infanterie sera déplacé de Saverne à Bitche et Haguenau, le colonel de Reuter et le lieutenant de Forstner, traduits devant le Conseil de guerre en janvier 1914, sont acquittés ! C'est bien la défaite des civils face aux militaires ! Tirant la leçon de ce désaveu, le Secrétaire d'État Zorn de Bulach remet sa démission au Statthalter le 28 janvier 1914. Il sera remplacé par le ministre de l'Intérieur de la Prusse, Dallwitz, un « ultra-conservateur » ([Doc. 33](#)).

Doc. 28 – Manifeste des socialistes alsaciens (mars 1913).

« Au nom de toute la classe ouvrière alsacienne, l'Alsace-Lorraine ne veut pas redevenir française au prix d'une guerre, et l'entente loyale entre la France et l'Allemagne doit être préparée par la solidarité des classes ouvrières des deux pays ».

Doc. 29 – L'affaire de Saverne d'après le « Zaberner Anzeiger ».

« 6. November 1913. « Der Chauvinismus im Heer hat schon des öfteren zu berechtigten Klagen und energischen Protesten Anlass gegeben. Es ist mehr als bedauerlich, dass in den Zeitungen eine ständige Rubrik gefüllt wird mit Fällen, in denen Leute ihren blinden Hass gegen alles Elsässische zum Ausdruck bringen... Zabern hat dieser Tage auch seinen Fall erlebt... Als bei der Instruktion von Rekruten das mit 2 Monaten belastete Strafkonto eines preußischen Messerhelden verlesen wurde, bemerkte Leutnant Freiherr von Forstner: « Wenn Du einen Elsässer-Wackes zusammenstrichst, erhältst Du keine 2 Monate, für jeden dieser Dreckwackes, den Du mir bringst, erhältst Du 10 Mark »... « Und von mir noch einen Taler dazu », ergänzte prompt der anwesende Herr Unteroffizier, Sergeant Höflich. »

Doc. 30 – L'indignation générale en Alsace (d'après F. Eccard).

« Insoucieux du danger, les gamins des écoles se firent les exécuteurs de l'opinion publique en poursuivant dans les rues de Saverne le lieutenant de leurs huées et de leurs quolibets... Exaspérés par ces manifestations, le lieutenant et ses collègues prirent une attitude provocatrice contre la popu-

lation, le colonel du régiment, von Reuter, fit consigner la troupe et dresser les mitrailleuses devant la caserne. »

Doc. 31 – Les provocations de von Reuter (d'après F. Eccard).

«Le 28 novembre au soir, alors que des badauds se trouvent sur la place du château, le colonel ordonne à la troupe de charger la foule inoffensive; les officiers à la tête de leurs hommes pénètrent dans les maisons de citoyens paisibles et arrêtent une soixantaine d'hommes, de femmes et d'enfants, ainsi que quelques juges sortant d'une audience du tribunal. Les prisonniers passent la nuit dans une cave malsaine, exposés au froid, à l'humidité et aux quolibets orduriers des soldats.»

Doc. 32 – La victoire des militaires (d'après F. Igersheim).

«Les deux Chambres du Landtag, constatant l'impuissance du gouvernement vis-à-vis des pouvoirs militaires, en appellent au Reichstag. Le Statthalter demande à l'Empereur des sanctions exemplaires contre les voies de fait du haut commandement. Le 2 décembre, en réponse à l'interpellation socialiste au Reichstag sur l'affaire de Saverne, le chancelier Bethmann-Hollweg justifie la manière d'agir des militaires, conduits, d'après lui, à cette attitude du fait de la faiblesse du pouvoir civil. C'est un désaveu pour le gouvernement civil d'Alsace-Lorraine, une capitulation du chancelier devant le Grand État-major.»

Doc. 33 – Zorn de Bulach tire la conclusion de cette affaire (cité par F. Igersheim).

«ça y est, la Prusse reprend maintenant tout à fait en mains le gouvernement d'Alsace-Lorraine. Le tour est joué. Les militaires ont eu, par l'affaire de Saverne, gain de cause, et l'ancien gouvernement est écarté. Le chancelier de Bethmann-Hollweg qui nous a complètement lâché, a plié bagage devant les conservateurs prussiens, pour sauver sa position. Je lui aurais cru plus de caractère.»

4. Un régime de dictature militaire. Le 31 juillet, la guerre éclate et le Reichsland devient zone d'opérations militaires. L'état de siège est proclamé, le fonctionnement normal des institutions suspendu (Doc. 34). Lorsque la défaite allemande paraît assurée, le gouvernement impérial du Prince Max de Bade accorde au Reichsland l'autonomie réelle sous forme de gouvernement parlementaire. La Chambre Basse du Landtag rejette cette proposition.

Ces événements se déroulent sur un fond d'agitation révolutionnaire qui gagne les villes allemandes. À Strasbourg, le 10 novembre, un « Conseil » de soldats, d'ouvriers et de paysans proclame la « République alsacienne » et appelle « les employés, travailleurs et paysans à se ranger en masse derrière la bannière du socialisme international et à libérer l'humanité du joug du capitalisme ». Le reflux viendra rapidement. L'armée française entre en Alsace du 17 au 22 novembre 1918 et le 9 décembre, à Strasbourg, devant une foule enthousiaste, Poincaré déclare « Le plébiscite est fait ».

Doc. 34 – L'état de siège (d'après F. Igersheim).

«Les autorités militaires prennent en main les destinées du Reichsland et entendent enfin, à la faveur de la guerre, convertir par la manière forte les Alsaciens et les Lorrains à l'Allemagne. Au fur et à mesure que se prolonge la guerre, s'accroissent les souffrances des populations civiles, dans un pays dont la vie tout entière, publique et privée, se trouve réglementée par les autorités militaires.»

III – LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

1. La population. Entre la France et l'Allemagne, l'Alsace-Lorraine présente des aspects démographiques originaux: un accroissement naturel nettement supérieur à celui de la France, mais un peu inférieur à celui de l'Allemagne (Doc. 35). Si on compare l'évolution de la population du Reichsland de 1871 à 1910 (Doc. 36) au nombre qu'aurait dû donner, pendant la même période, le jeu du croît naturel, on constate un déficit important. Étienne Juillard propose une explication pour le Bas-Rhin (Doc. 37). Les villes connaissent des rythmes d'accroissement très différents: expansion rapide, croissance lente, déclin (Doc. 38). Leur sort est souvent réglé par l'arrivée ou non de la voie ferrée qui préside à la concentration industrielle (Doc. 39).

Doc. 35 – Évolution des taux de natalité et de mortalité (‰).

Taux de natalité	1872	1880	1890	1900	1910	1918	1920
Reichsland	35	32	29	30	26	11	22
Allemagne	35	37	36	35	30	9	26
France	25	24	22	22	20	11	21
Taux de mortalité							
Reichsland	25	25	23	21	16	19	13
Allemagne	29	26	24	22	21	25	15
France	35	23	23	22	18	28	17

Doc. 36 – Évolution de la population du Reichsland d'Alsace-Lorraine (en milliers).

	1871	1880	1890	1900	1910	1921
Basse Alsace	600	612	621	659	701	652
Haute Alsace	459	461	472	495	518	469
Moselle	490	492	510	565	655	589
Total	1549	1565	1603	1719	1874	1710

Doc. 37 – L'évolution de la population dans le Bas-Rhin d'après E. Juillard (« La vie rurale dans la plaine de Basse Alsace »).

« De 1871 à 1910, les divers arrondissements ont vu se produire au total 174 000 départs de plus que d'arrivées, à l'exception de Strasbourg où ces dernières l'ont emporté de 50 500; il y a donc eu pendant ces quarante ans pour le Bas-Rhin entier un excédent d'émigration de plus de 120 000 personnes. Une partie de ces départs correspond aux options pour la France après 1870; on peut les estimer à une centaine de milliers dans le Bas-Rhin, échelonnés sur trente ans: mais ils ont été compensés en partie par une immigration allemande, évaluée à 50 000 personnes pour le département... Ce trait apparente l'Alsace à l'ensemble des pays rhénans, où depuis le XVIII^e siècle s'est manifestée une émigration massive et presque continue. Sans doute faut-il rapprocher ce phénomène de l'ancienneté combinée d'une agriculture intensive et du faire-valoir direct, expliquant la puissance de l'expansion démographique et le caractère chronique du surpeuplement tant que l'industrie n'eut pas créé une attraction suffisante. »

Doc. 38 – Évolution de la population urbaine de 1871 à 1910.

	1871	1890	1910
BASSE ALSACE			
Barr	5 650	5 680	4 930
Bischheim	3 860	6 040	9 870
Bischwiller	9 220	7 010	8 150
Brumath	5 610	5 550	5 540
Erstein	3 700	4 800	6 060
Haguenau	11 390	14 750	18 870
Illkirch	4 750	5 230	6 520
Molsheim	3 220	3 100	3 160
Obernai	4 790	4 190	3 910
Saverne	5 900	7 340	9 150
Schiltigheim	4 850	7 760	16 760
Sélestat	9 310	9 420	10 600
Strasbourg	85 650	123 500	178 890
Wissembourg	5 890	5 850	6 760
HAUTE ALSACE			
Altkirch	2 930	3 400	3 490
Colmar	23 310	30 400	43 810
Guebwiller	11 350	12 370	13 020
Markolsheim	12 320	11 870	11 780
Mulhouse	57 000	82 550	105 490
Ribeauvillé	6 320	5 920	5 850
Riedisheim	1 930	2 760	5 680
Saint-Louis	1 730	2 640	5 420
Sentheim	4 370	4 370	5 180
Thann	8 070	7 430	7 410
Wittelsheim	1 570	1 610	1 630
Wittenheim	1 340	1 190	2 270

Doc. 39 – Industrie et dynamisme démographique (E. Juillard, « L'Alsace, le sol, les hommes et la vie régionale ». Éditions DNA).

« Stimulée par le surpeuplement rural, l'industrialisation a contribué à fixer dans certains cantons une population d'ouvriers-paysans : c'est le cas des vallées vosgiennes, du Ried du Nord et du pied-mont entre Saverne et Niederbronn-Pechelbronn. Ailleurs, les campagnes, restant essentiellement agricoles, se sont dépeuplées de 30 à 50 % au profit des villes. Mais les villes du Vignoble ne profitèrent guère de ce mouvement, car les dernières phases du développement industriel les laissèrent à l'écart ; seules, parmi elles, Saverne, Sélestat et surtout Colmar, bien desservies par la voie ferrée, continuèrent à s'accroître. Au contraire, les villes de plaine, même les plus petites comme Erstein, ont connu un essor assez rapide ; et plus encore Saint-Louis, banlieue de Bâle, et le bassin des potasses, brusquement surgi en pleine Hardt. »

2. L'agriculture se pratique dans le cadre de la petite et de la très petite exploitation (Doc. 40). La diminution des grandes exploitations peut s'expliquer par la hausse des salaires des journaliers (Doc. 41). Une lente évolution des productions, liée aussi au changement des

modes alimentaires dans les villes, se dessine (Doc. 42 et 43). La betterave à sucre est cultivée vers 1910, après la création de la sucrerie d'Erstein. Les rendements progressent peu (Doc. 44), alors que les prix des produits agricoles baissent (Doc. 45). Le monde agricole est très endetté : 4 497 exploitations saisies en 1884 ! En 1882, des notables et des membres du clergé catholique créent des Caisses mutuelles d'Épargne et de Prêt permettant aux agriculteurs d'échapper aux usuriers (Doc. 46). On crée des coopératives pour mieux produire et mieux vendre (Doc. 47).

Doc. 40 – Nombre et taille des exploitations.

		2 ha	2 à 5 ha	5 à 20 ha	20 à 100 ha	plus de 100 ha
BASSE ALSACE	1882	56 640	25 201	11 572	551	13
	1907	56 175	25 428	12 199	313	13
	1907*	17 737	20 941	11 425	289	11
HAUTE ALSACE	1882	37 168	12 244	8 372	732	19
	1907	37 259	11 060	9 464	613	22
	1907*	10 054	8 562	8 724	570	18

* Exploitations pour lesquelles l'agriculture constitue la seule source de revenus.

Doc. 41 – Salaire journalier d'un ouvrier agricole (d'après E. Juillard, ouvrage cité).

1835	1 - 1,50 F
1884	2,50 F
1910	3 - 4 F

Doc. 42 – Surfaces cultivées en hectares.

	Basse Alsace		Haute Alsace	
	1878	1910	1878	1910
Blé	57 290	37 030	31 820	23 610
Cultures fourragères	19 780	37 665	13 320	24 000
Prés	63 780	69 990	46 910	49 730
Tabac	2 147	1 516	15	0,5
Houblon	4 166	3 666	207	91

Doc. 43 – L'élevage en Alsace-Lorraine.

	Chevaux	Bovins	Ovins	Porcs
1873	135 700	418 480	191 140	266 500
1883	138 720	428 650	129 430	322 430
1892	137 320	483 240	97 300	370 400
1907	138 080	544 660	67 980	502 440
1912	136 540	522 030	45 520	430 160

Doc. 44 – Rendements moyens annuels en quintaux/ha.

	Blé	Seigle	Orge	Avoine
1878-1882	13	12	16	14
1893-1899	13,2	12,8	16,9	13,2
1910-1913	17,8	16,4	22,8	16,7

Doc. 45 – Prix moyens par quintal en Alsace-Lorraine.

	Blé	Seigle	Orge	Avoine
1873	30,64	23,88	20,97	16,90
1891	24,95	22,87	16,85	15,71
1910	20,46	15,77	15,78	16,30

Doc. 46 – Mutuelles de dépôt et de prêt Raiffeisen.

	Nombre de caisses	Nombre de membres	Montant des dépôts	Montant des prêts
1882	15	780		
1902	399	44726		
1914	471	58645	17 180 512 M*	6 637 961 M*

* M = Mark

Doc. 47 – Développement des coopératives.

	1900	1906	1913
d'élevage	24	95	691
laitières	3	31	36
d'achat/vente		8	8

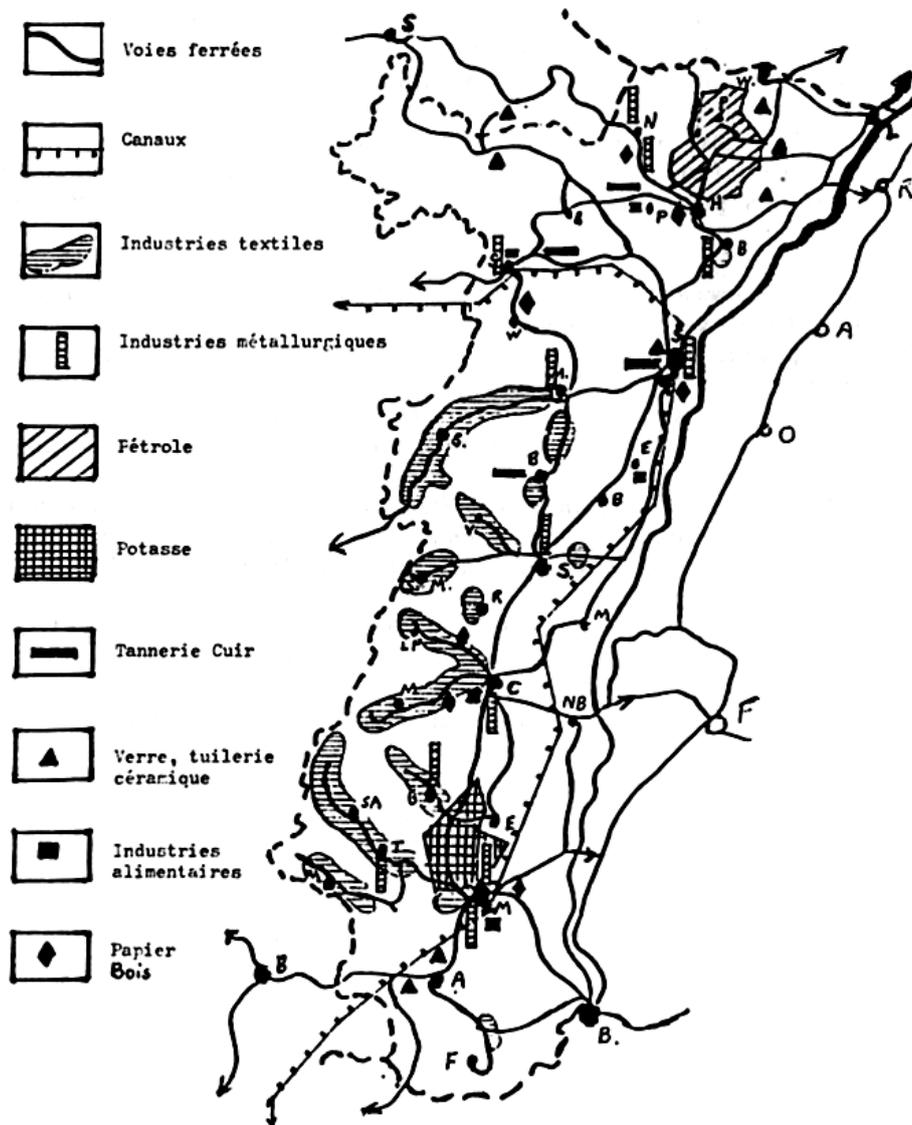
3. L'industrie. L'industrie alsacienne surmonte peu à peu les difficultés liées à l'annexion. Après l'annexion, l'industrie d'Alsace-Lorraine doit faire face à la perte du marché français et à la forte concurrence allemande, voire anglaise, dans le cadre de la politique douanière libérale du Zollverein. La situation de « glacis » frontalier n'est pas propice à attirer des capitaux extérieurs. La renaissance de l'activité bancaire (Comptoir d'Escompte de Mulhouse en 1872, Reichsbank en 1876, Société Générale en 1881) stimule peu à peu l'économie. Le fait nouveau, c'est le démarrage de la grande industrie charbonnière et sidérurgique en Lorraine (Doc. 48). En Alsace, à part les industries extractives très concentrées (pétrole, potasse au début du XX^e siècle), l'industrie reste encore dispersée avec quelques amorces de concentration. Les activités sont issues de la 1^{re} Révolution industrielle – textile, à nouveau en essor après 1900 (Doc. 49), métallurgie, construction mécanique – ou mettent en valeur les produits agricoles ou naturels (Doc. 50). Des productions issues de la 2^e Révolution industrielle font leur apparition au début du XX^e siècle : « bébés » Mathis à Strasbourg, automobiles Bugatti sur le site de Molsheim en 1906.

Doc. 48 – Quelques productions, en milliers de tonnes, sauf pour le pétrole (tonnes).
Source : Haegy, tome IV.

	1872	1882	1892	1902	1913
Charbon Lorraine	292	582	793	1 310	3 796
Minerai de fer de Lorraine	684	1 359	3 571	8 793	21 130
Fonte Lorraine	222	369	829	2 159	3 870
Acier Lorraine	20	63	202	1 167	2 260
Pétrole Pechelbronn	0,4	2,1	12,9	20,2	49,6
Potasse Alsace Puits en exploitation					350 8

Doc. 49 – L'essor de l'industrie textile. Source : Haegy, Tome IV.

	1871	1914
COTON		
Broches à filer	1 280 000	1 765 000
Métiers à tisser	27 300	46 000
LAINES		
Broches à filer	104 400	570 000



4. Aspects sociaux. Les travailleurs du Reichsland bénéficient d'une législation sociale très avancée et sans exemple pour l'époque: protection contre les accidents du travail (1885), assurance vieillesse (1889), assurance maladie (Doc. 51). Malgré cette législation favorable aux travailleurs, les luttes ouvrières et syndicales s'amplifient, surtout pendant la crise des années 1910-1912 (Doc. 52).

Cet essor économique bouleverse la répartition de la population dans l'espace. L'exode rural aboutit au fait qu'en 1910, la population est urbaine à 52 % alors qu'en 1871 les villes n'accueillaient que 36 % des habitants de l'Alsace.

L'urbanisation rapide entraîne une politique de construction active à laquelle peu de villes alsaciennes échappent, mais qui a surtout remodelé la « capitale » du Reichsland, Strasbourg, par l'adjonction du « quartier allemand » qui, jusqu'à nos jours, a perpétué un urbanisme « à la Haussmann », aux larges avenues rectilignes soulignées par la présence d'immeubles monumentaux intégrés à une végétation omniprésente. Le « Bebauungsplan »

de Strasbourg (Doc. 53) qui a été élaboré par l'architecte en chef de la ville, Jean Geofroy Conrath montre que ce dernier a eu des préoccupations urbanistiques multiples et modernes (Doc. 54).

Doc. 51 – L'assurance maladie – Gesetz, betreffend die Krankenversicherung der Arbeiter (15 juin 1883) – Versicherungszwang :

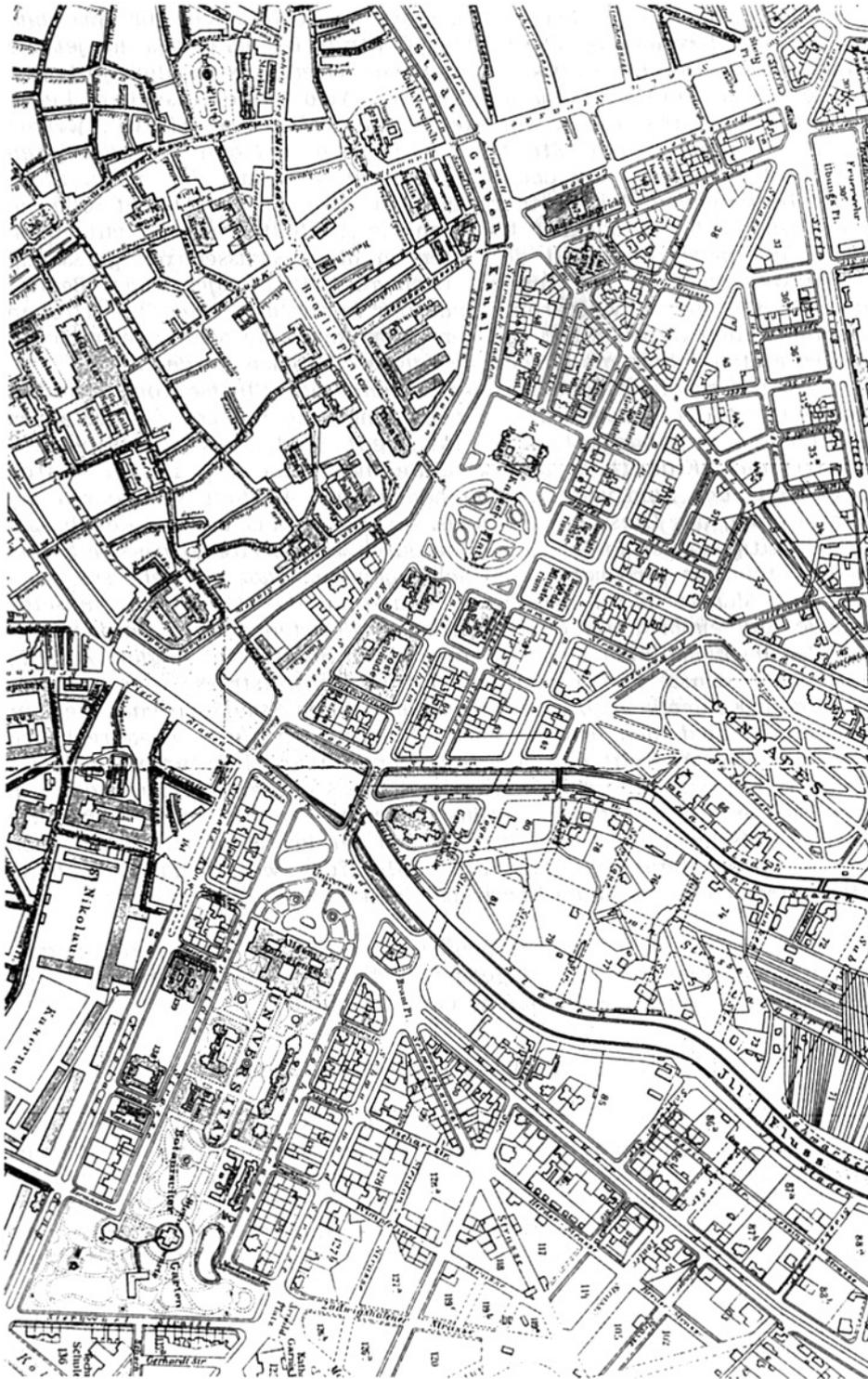
« Personen, welche gegen Gehalt oder Lohn beschäftigt sind, sind nach Maßgabe der Vorschriften dieses Gesetzes gegen Krankheit zu versichern... Als Krankenunterstützung ist zu gewähren:

- 1. vom Beginn der Krankheit ab, freie ärztliche Behandlung, Arznei, sowie Brillen, Bruchbänder und ähnliche Heilmittel;*
- 2. im Falle der Erwerbsunfähigkeit, vom dritten Tage nach dem Tage der Erkrankung ab für jeden Arbeitstag ein Krankengeld in Höhe der Hälfte des ortsüblichen Tagelohnes gewöhnlicher Tagearbeiter. Die Krankenunterstützung endet spätestens mit dem Ablauf der dreizehnten Woche nach Beginn der Krankheit... »*

Doc. 52 – Les grèves en Alsace-Lorraine (1900-1912) (Statistisches Handbuch für Elsass-Lothringen).

	Grèves	Entreprises touchées	Grévistes
1900	17	74	1 687
1903	22	159	3 418
1906	112	259	13 592
1909	36	57	4 467
1912	69	274	9 780

Doc. 53 – La « ville allemande » telle qu'elle apparaît sur un plan de 1895 en nord-est du noyau historique.



Doc. 54 – Les préoccupations urbanistiques de G. Conrath, l'architecte de la ville (20 mai 1878).

«Der Wohlstand und das künftige Leben der neuen Stadtteile kann blos und so zu sagen ausschließlich nur aus dem großen mit Bevölkerung überhäuftem Zentrum kommen, das die jetzige Stadt bildet. Die Erweiterung muss daher so eng als möglich mit dem bestehenden Theile verbunden werden. Also keine Gässchen, keine Gassen noch Straßen, die auf die jetzige Wallstraße münden, welche nicht in dem neuen Stadttheile in großartigen Verhältnissen fortzusetzen wären, und dadurch wohl der alten als der neuen Stadt einen bedeutenden Mehrwerth verleihen werden. Luft und Licht sollen in auffallender und einladender Weise an die Altstadt grenzen; mit einem Wort, die neue Stadt soll der alten in allen Strassenaxen großartig offen stehen, damit die Aussicht nach allen Richtungen einen Begriff der Größe der Erweiterung und der Importanz der öffentlichen monumentalen Gebäude und Anlagen geben kann, die ohne Zweifel schon in den ersten Jahren als einladende Jalons entstehen werden...»

... Als Grundlinie habe ich eine schnurgerade Straße vom Steinthor parallel mit der Universitätsaxe nach einem noch nicht festgestellten Kehler Thore angelegt. Dieselbe liegt fast ausschließlich auf städtischem Eigenthum und wird demnach die Grenze des ersten Abschnitts der Stadtverweiterung bilden. Die Altstadt wird durch die Erbreiterung des Gießhausgässchens, die Ueberbrückung des Kanals und die Beseitigung der Finkmattkaserne durch eine breite Straße mit dem neuen Steinthor verbunden. Vom Schiltigheimer Thor ab zieht sich eine auf den Münsterthurm gerichtete Straße in das Zentrum; dieselbe mündet auf einen hinter dem Theater projektierten großen Paradeplatz, der den monumentalen Eingang dieses neuen Stadttheiles bildet. Zufällig fällt diese Straße fast Winkelrecht auf die Centralstrasse vom Steinthor nach dem Kehlerthor, so dass die monumentalen Staatsgebäude, die hier angebracht sind, den großen Vortheil haben, ebenfalls Winkelrecht zu werden. Die Ansicht der Altstadt von dieser Münsteraxe aus, ist unbestritten eine der schönsten und originellsten der jetzigen Stadt: in der Mitte der kolossale Münsterthurm, rechts und links die perspektivische Ansicht des Theaters und der Präfektur mit ihren schon bestehenden Baumanlagen, die glücklicherweise das unschöne Generalratsgebäude kaum bemerkbar Lassen... »

La floraison de bâtiments publics ou privés de style néo-gothique, renaissance, classique ou « Jugendstyl » donne à certains quartiers de Strasbourg un aspect wilhelminien caractéristique.

IV – L'ESSOR DU MOUVEMENT CULTUREL

Il apparaît dans les dernières années du XIX^e siècle et se développe parallèlement au mouvement de revendication « autonomiste » et « nationaliste ». Pour Karl Storck ce mouvement n'est que la continuation de la « protestation » politique, mais portée sur le registre culturel (Doc. 55). Sur le terrain, on constate que des artistes et des intellectuels puisent de plus en plus dans la source des traditions et du patrimoine alsacien.

Parmi les premiers, Charles Spindler et Joseph Sattler publient les « Images alsaciennes » – « Elsässer Bilderbogen » – abondamment illustrées (Doc. 56). En 1898, Charles Spindler commence la publication d'un nouveau recueil, la « Revue Alsacienne Illustrée » dont il annonce les objectifs dans le premier numéro (Doc. 57). Que la langue utilisée soit l'allemand ou le français est en soi assez révélateur de l'affirmation de la double culture, même si l'auteur juge prudent de s'abriter derrière des arguments sincères (Doc. 58). En 1900, le Docteur Bucher qui prend le relais de Spindler, et le Dr. Dollinger portent la revue à un excellent niveau (Doc. 59).

C'est dans le même esprit, sous la déclaration liminaire – «*Wir wollen unsrer Väter heilig Erbe Aufrecht erhalten in dem Strom der Zeit*» – que le 26 février 1898, le Dr. Greber, Charles Hauss, Ferdinand Bastian, Gustave Stoskopf et quelques autres fondent le Théâtre alsacien «*zur Ausführung ausschliesslich alemannisch-elsassischer dramatischer Werke*». Le Musée alsacien, fondé en 1900, affiche le même souci de la conservation des traditions comme en témoigne le rapport des gérants sur l'activité de la Société de 1906 à 1908 (Doc. 60).

La littérature dialectale trouve dans les richesses du patrimoine ses sources d'inspiration favorites. Elle révèle des hommes d'exception, les frères Adolphe et Albert Mathis (Doc. 61), d'une grande sensibilité, maniant une expression poétique de haute qualité, et Gustave Stoskopf, le «*Molière alsacien*», qui, mieux que quiconque, dans son théâtre, a su croquer ses contemporains sans complaisance (Doc. 62).

Sans renier les traditions et leur valeur comme source d'inspiration, René Schickelé veut s'ouvrir sur les grands courants de la pensée moderne et sur les problèmes de l'actualité, autour de sa revue «*Der Stürmer*» qu'il crée et anime avec Otto Flacke (Doc. 63).

Doc. 55 – Karl Storck, «*Briefe eines Elsässers von... Berlin*», 1898.

«Also den «Protest», das heißt die Behauptung der eigenen französischen Nationalität gab man aus Nützlichkeitsgründen bald auf. Was aber bei den politischen Führern blieb, das war der Protest gegen alles Deutschthum, das von diesen Leuten heute noch ebenso gut gehasst wird, wie 1871. Aber «Kampf gegen das Deutschthum» war doch kein geeignetes Feldzugsgeschrei, man musste etwas Anderes suchen und fand es im Ruf: «Wir sind keine Franzosen; wir sind aber auch keine Deutschen, wir sind Elsässer». Und um das praktische Volk zu gewinnen, musste man die geschäftlich vortheilhafte Seite dieses Systems hervorkehren. Man that es, indem man sagte: «Elsass den Elsässern».»

Doc. 56 – Thèmes abordés dans les «*Images alsaciennes*».

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------------|
| 1) Le Steckelburger | 7) Thomas Murner |
| 2) Bataille de Scherwiller, 1525 | 8) Le bonnet alsacien |
| 3) La danse de St. Guy à Strasbourg | 9) Le Klapperstein |
| 4) La terreur de l'an 1186 | 10) L'abbaye de Niedermünster |
| 5) Les portes de Strasbourg | 11) La croix de Niedermünster |
| 6) Les Trois Épis | 12) Halte aux Bohémiens |

Doc. 57 – Les objectifs de la Revue Alsacienne illustrée.

«Die neue Zeitschrift will in erster Linie die mannigfaltigen künstlerischen und literarischen Kräfte des Elsasses um sich scharen, und dadurch ein Bild von dem mächtig aufblühenden Leben elsässischer Geisteskultur geben. Aber auch der an interessanten Epochen so überreichen früheren Geschichte elsässischer Kultur soll die besondere Aufmerksamkeit des Herausgebers gewidmet werden, um dadurch bei dem lebenden Geschlechte das Interesse an Elsässer Kunst zu heben, den Sinn für heimische Geschichte, Sage und Dichtung, Einrichtungen, Sitten und Gebräuche zu beleben und überhaupt die Liebe zum engeren Heimatland zu wecken und zu stärken.»

Doc. 58 – Charles Spindler et l'affirmation de la double culture.

«dass [die Illustrierte Elsässische Rundschau] Aufsätze sowohl in deutscher als in französischer Sprache bringen wird, erscheint dem Einheimischen als selbstverständlich; der Gebildete wird es

begreiflich finden, wenn der jeweilige Vertreter einer der beiden Kultursprachen in dem Idiom zu Worte kommt, in welchem er den Ausdruck für seine Gedanken gefunden: keine Übersetzung – und wäre sie noch so vollkommen – vermag den Geist der ursprünglichen Sprache wiederzugeben. »

Doc. 59 – Un jugement sur la Revue alsacienne illustrée (F. Eccard).

« Si nous parcourons les premiers volumes de la « Revue alsacienne illustrée », nous ne pouvons qu'admirer la variété et la richesse des sujets qui y sont traités. Dans tous les domaines de l'art et de la pensée, des collaborateurs apportent leur concours pour édifier ce solide refuge qui doit servir d'abri à l'âme inquiète de l'Alsace et la garantir contre les tempêtes qui l'ont assaillie et qui la menacent encore. Les biographies des hommes qui ont illustré leur pays alternent avec les descriptions de monuments du présent et du passé, et les études géographiques, sociales, ethnologiques. De belles illustrations reproduisent les œuvres d'art anciennes et modernes. La terre d'Alsace devient ainsi une source d'enseignement particulièrement vivante. »

Doc. 60 – Le rôle du Musée Alsacien (Dr. Pierre Bucher et Léon Dollinger).

« Le vrai rôle du Musée Alsacien consiste, selon nous, à grouper tous les bons Alsaciens, conscients de leur origine et de leurs traditions. La contemplation des symboles du passé y doit devenir un principe d'action raisonnée. Il formera un centre d'activité alsacienne où nos compatriotes, sans distinction d'opinions, aimeront à se retrouver pour des travaux et des délasséments communs. Ainsi il apportera sa pierre à l'édifice qui doit être notre idéal à tous : la défense de notre patrimoine moral. »

Doc. 61 – Adolphe Malhis, « Fur de-n-elsaesser Stüdent ».

*'S dhuet mer e Dribb durich d'Odere burzle, –
Min Herz versprengt mer's Schilerhüs, –
Vun uns'rem Stammbaam sine Wurzle –
Dief üs'm Erdsgrundsobodde rüss
Schiest 's Bluet mer durich alli Knoechle
Wenn ihr eych do as uff dhuenbloechle –
Un wie d'r pays drüss uff der Ploen –
As d' Gard vum Elsass vor mer stehn.*

*Geroije sich nit unsri Vaedder
Wenn's nooch'm alde Fahne schmeckt?
Wer schlaeckt'ne d'Grobstaan üss de Gaedder?
Ihr Grundloch ghoert'ne uffgedeckt
Fur as sie zeijesaue hoere
Wie mier uns fur ihr Erbdhââl wehre,
Un wie im alde Stamm sin Saft
Hitt in uns junge-n-Aeschtle schafft!*

*Mer dundre's nabb in ihri Gruewe, –
Un biet mer kaaner dodruff Schand –
Do stehn im Elsass sini Buewe, –
De-n-alde Fahne in d'r Hand!
Kaan Oederle deff dron verderwe,*

*So müehn 'ne unsri Knoschpe erwe,
As ihne 's naemli Fir im Bluet
Un in de Knoche boldere dhuet.*

Doc. 62 – Gustav Stoskopf, *Rot un wiss sin unseri Farwe* (1903).

*Rot un wiss sin uns'ri Farwe,
Lushti flatt're sie im Wind,
Saue mir wie m'r e Ländel
So wie unser Elsass find? –
Vun d'r Pfalz bis nuff nooch Basel,
Vum Vogesekamm zuem Rhin,
Troue d'Felder gold'ni Aehre,
Troue d'Abhäng fier'gi Win.
Rot un wiss sin uns'ri Farwe,
Lushti flattre sie im Wind! –*

*Stolz sin mir uff unser Ländel
Stolz uff sini Herrlichkeit,
Uff sin Richtum sundergliche,
Stolz uff sin Vergangeheit!
Uns'ri G'schicht hett grossi Männer,
Grossi Nämme find m'r drin. –
Ihri Werik, ihri Tate,
Selle-n-uns e Vorbild sin!
Rot un wiss sin uns'ri Farwe,
Lushti flattre sie im Wind! –*

*Halte welle mir an allem,
Was uns d'Väter han vermacht:
An d'r Muedersproch, d'r liewe,
An d'r Art un Landestrocht!
Schaare mir uns um die Fahne,
Schwöere mir's mit Herz und Hand:
's Elsass! 's Elsass Uewer alles,
's Elsass, unser Heimatland!
Rot un wiss sin uns'ri Farwe,
Lushti flattre sie im Wind! –*

Doc. 63 – Le numéro 1 de la revue « Der Stürmer » présenté par René Schickelé (1^{er} juillet 1902).

« Wir haben nun unseren « Stürmer » doch, und ich glaube, es liegt jetzt nur noch an uns zu zeigen, was wir leisten können. Das Feld ist frei. Das « Jüngste Elsass » ist kein Parteibegriff, alle, aber auch alle sind zur Mitarbeit eingeladen, die wirklich etwas zu sagen haben. Aber wir greifen weder in dos Stoffgebiet der « Elsässischen Rundschau » über, auf die die Elsässer stolz sein können, noch werden wir uns mit Dutzendlyrikern abgeben, wie sie die « Erwinia » und dos « Reichsland » unter anderen Guten beherbergen müssen. Es ist eine alte traurige Wahrheit, dass wir im Elsass in Kunst und Literatur, besonders aber in Literatur einfach Barbaren sind. Darum kämpfen wir für

das Moderne. « Modern » ist kein Schulbegriff, modern ist Originalität! Und die Kraft, originell zu gestalten: Jugend! An die Jugend wenden wir uns, an die, die unverbrauchte Kraft in sich spüren, denen neue, wilde Thaten im Blut brennen, die die Wucht haben zu brechen! Das Elsass müsse an die Reihe kommen; müsse ein wichtiger Kulturfaktor werden weil es Brachland sei, über das nur ein Sommerstürmer zu gehen brauche, um Wunder zu wirken: Unverbrauchte Kraft!... »

Laissons le mot de la fin à l'historien français Ernest Lavisse qui, lors d'un voyage en Alsace, s'enthousiasma pour le mouvement culturel alsacien et le soutint avec force dans un article qu'il publia le 15 mai 1911 dans la « Revue de Paris »: « On discute beaucoup chez vous a priori sur la « double culture » et sur ses effets. Ne vous arrêtez pas à cette métaphysique. Laissez votre esprit respirer dans l'une et l'autre atmosphère; mettez une grande sincérité dans l'expérience à laquelle votre destin vous a contraints; maintenez-vous dans cet état d'énergie où je vous vois; accroissez sans cesse votre valeur; devenez des esprits plus libres que les esprits de France ou d'Allemagne, pour le bien de tout le monde. »

MALAISES ET CRISES APRÈS LE RETOUR À LA FRANCE

Jean-Claude RICHEZ

Le retour

La fin de la Première Guerre mondiale est marquée en Alsace, comme dans tout le reste de l'Allemagne, par la Révolution de novembre 1918. À partir du 9, dans la plupart des villes, des conseils de soldats et d'ouvriers s'emparent du pouvoir, les municipalités sont épurées, le Landtag se constitue en Conseil national. Le mouvement révolutionnaire en Alsace prend un caractère nettement national. Craignant cependant l'instauration d'un véritable pouvoir ouvrier, l'armée française précipite sa marche sur l'Alsace. L'accueil y est en général enthousiaste.

Passées les heures d'euphorie qui marquent la fin de la guerre, le retour de l'Alsace dans la France de la III^e République se révèle plein d'embûches. L'accueil triomphal que l'armée française a reçu a été à l'origine de bien des malentendus. La joie de voir mettre un terme à la guerre et aux privations se confond avec celle de la fin de près de cinquante ans d'oppression nationale. La population alsacienne pendant ces longues années s'est forgée une image tout à fait mythique de la France. Elle est intimement convaincue que celle-ci aura le respect de sa langue, de sa culture, de son histoire et lui concédera l'autonomie que lui a toujours refusée l'Allemagne.

Le malaise alsacien

La politique d'assimilation, telle qu'elle est pratiquée par la France en Alsace, provoque de nombreuses désillusions. Elle alimente dans les années de l'entre-deux-guerres ce que l'on a appelé pudiquement le malaise alsacien et un puissant mouvement de revendications autonomistes.

Le malaise manifesté d'abord sur un plan social prend au milieu des années vingt un tour plus politique. La publication, en mai 1925, d'un journal autonomiste, la « Zukunft », la tenue à Strasbourg, en septembre de la même année, à l'initiative du parti communiste, du Congrès des ouvriers et paysans qui met à l'ordre du jour le droit à l'autodétermination pour l'Alsace-Lorraine, et le manifeste du « Heimatbund » en juin 1926, témoignent de cette modification dans le champ politique. La déclaration faite par le nouveau Président du Conseil, Édouard Herriot, annonçant en juin 1924 sa volonté de poursuivre une politique d'introduction rapide et totale en Alsace de « l'ensemble de la législation républicaine » met le feu aux poudres. Elle est immédiatement comprise comme exprimant la volonté de supprimer le concordat et le statut confessionnel des écoles. Le clergé catholique se mobilise contre le gouvernement. L'évêque ordonne que tous les dimanches, à la messe, soit dite l'oraison « Contra persecutiones ecclesiae ». Une grève scolaire est organisée dans les écoles.

La déclaration Herriot a ouvert la crise autonomiste qui domine la vie politique alsacienne de la deuxième moitié des années vingt. La question de l'autonomie traverse et divise l'ensemble des forces politiques. À la montée des revendications autonomistes le gouvernement répond d'abord par la répression. Des signataires du Heimatbund sont poursuivis,

des journaux autonomistes interdits. La nuit de Noël 1927, des perquisitions sont faites et une vingtaine de dirigeants autonomistes sont arrêtés et inculpés pour intelligence avec l'Allemagne. Leur procès se déroule à Colmar du 1^{er} au 28 mai. C'est le paroxysme de la crise autonomiste. La presse nationaliste se déchaîne contre les « séparatistes » alsaciens. Le tribunal, faute de preuves, ne peut prononcer que des peines légères ou relaxer les inculpés. Le principal condamné, Karl Roos, est acquitté par la Cour d'Assises de Besançon, le verdict de Colmar ayant été cassé. En riposte à la répression se constitue un front uni pour la défense des revendications alsaciennes. Il regroupe autonomistes, communistes et catholiques de l'UPR, sous le nom de Volksfront, et triomphe aux élections législatives de 1928 et aux municipales de 1929. Deux tiers des élus en 1928 défendent les revendications alsaciennes. Les deux chefs-lieux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin sont aux mains de la coalition du Volksfront.

Le succès des autonomistes restera cependant sans lendemain. Au tournant des années trente, le mouvement autonomiste amorce un reflux. Le gouvernement français a fait des concessions en matière scolaire notamment, avec la circulaire du Recteur Pfister qui introduit un certain bilinguisme à l'école... Les progrès du nazisme en Allemagne, avec ses visées expansionnistes, inquiètent de nombreux Alsaciens. Dans la classe ouvrière, durement touchée par la crise, les revendications matérielles se font plus pressantes. Une fraction du mouvement autonomiste se discrédite par son refus de condamner l'hitlérisme en Allemagne. L'axe de la vie politique, cristallisé autour de la question nationale tout au long des années vingt, se déplace : ce sont désormais les antagonismes de classe qui l'emportent à partir de 1932-1934.

La crise

Alors qu'au début des années trente, l'adaptation économique de l'Alsace à la France était à peu près achevée, l'économie alsacienne a été frappée de plein fouet par la grande crise de 1929 qui atteint l'Alsace comme le reste de la France dans le courant de l'année 1930. Ses effets se font sentir tout au long de la première moitié des années trente. L'économie alsacienne atteint le fond de la dépression en 1934-1935. Aux difficultés de l'industrie sont venues s'ajouter celles de l'agriculture. La situation de crise en Alsace s'est trouvée prolongée par ce que l'on a appelé la politique de glacis économique. Elle exclut, pour des raisons militaires, tout investissement industriel nouveau. Les usines d'armement comme Manurhin à Mulhouse déménagent dans le centre de la France à partir de 1938. Ce bouleversement des conditions mêmes du développement économique de la région a été accompagné – phénomène capital – d'un resserrement des liens entre l'économie régionale et l'ensemble de l'économie française, à travers un processus de concentration. Pour faire face, à la crise, nombre d'entreprises alsaciennes et d'outre-Vosges ont fusionné ou engagé une collaboration plus étroite.

Le Front populaire

Le Front populaire, comme alliance électorale, a rencontré d'énormes difficultés pour se réaliser en Alsace. L'opposition classique est redoublée par des oppositions sur la question alsacienne. L'unité se forge d'abord dans l'alliance antifasciste. Le mouvement ouvrier et démocratique alsacien, du fait de la proximité de l'Allemagne, de l'inexistence de toute barrière linguistique, de la présence en Alsace de nombreux réfugiés politiques anti-nazis, est particulièrement sensible aux conséquences de la montée du fascisme en Europe. Les événements du 6 février 1934 entraînent d'importantes manifestations et des grèves à Mul-

house, Colmar et dans un certain nombre de petites villes. Les élections législatives sont un échec pour le Front populaire. Il n'a qu'un élu. Mais battu dans les urnes, le Front populaire prend en partie sa revanche dans les entreprises avec les grèves de juin 1936, même si le mouvement en Alsace, autre originalité, se développe par rapport au reste de la France avec un temps de retard, après la signature des accords Matignon. Le mouvement gréviste a pour conséquence immédiate une amélioration notable de la situation de la classe ouvrière (augmentation des salaires, conventions collectives). À la fin de l'année 1936, le taux de syndicalisation à la CGT monte en flèche.

Les positions du Front populaire restent extrêmement fragiles. Cette situation est utilisée au mieux par l'opposition majoritaire en Alsace pour développer l'agitation contre le gouvernement. La décision prise par le gouvernement Blum de prolonger d'une année l'obligation scolaire en Alsace sert de détonateur. On fait passer cette mesure maladroite comme exprimant la volonté de remettre en cause le statut confessionnel des écoles. On s'organise pour la défense de l'« idéal chrétien » et contre le « matérialisme marxiste ». Du terrain scolaire on passe au terrain religieux et insensiblement sur le terrain national avec la réunion des parlementaires et conseillers généraux alsaciens dans l'ancien bâtiment du Landtag. L'extrême-droite alsacienne connaît alors ses plus belles heures. Aux élections cantonales de l'automne 1937 les organisations du Front populaire sont cependant en progrès par rapport aux résultats des législatives. Les élections partielles de 1939 à Mulhouse confirment la tendance. Le candidat du Front populaire, le socialiste Wagner, n'est battu que d'extrême justesse. Désormais cependant c'est la crainte de la guerre qui domine dans l'opinion alsacienne.

I – LE RETOUR À LA FRANCE

1. L'autonomie octroyée. Au cours du mois d'octobre 1918, le gouvernement allemand tente une dernière manœuvre pour conserver l'Alsace à l'Allemagne en lui octroyant le statut d'autonomie qui devait enfin la mettre sur un pied d'égalité avec les autres Länder. Une majorité au sein des partis en Alsace refuse cette autonomie. Pour une majorité du parti – du centre, la question alsacienne est devenue une question internationale ([Doc. 1](#)). Certains membres de ce parti cependant défendent la participation à l'expérience ([Doc. 2](#)). Les socialistes strasbourgeois, par l'intermédiaire de la Freie Presse, condamnent l'opération ([Doc. 3](#)).

Doc. 1 – Le Dr Ricklin demande que la question d'Alsace-Lorraine soit considérée comme une question internationale au Reichstag (25 octobre 1918), in *Das Elsass*, 1938, tome IV, p. 340-341.

«Durch die Annahme der 14 Punkte des Wilsonschen Friedensprogramms seitens der deutschen Regierung, insbesondere des Punktes 8 derselben, der von Elsass-Lothringen handelt, ist die elsass-lothringische Frage zu einer internationalen geworden, deren Lösung, wenn nicht dem Präsidenten Wilson, so doch dem Friedenskongress Übertragen ist. Die vom Herrn Reichskanzler gestern gebrauchten Worte, dass die Rechtsfrage nicht Halt vor unseren Landesgrenzen macht und die angenommenen Sätze auch Probleme innerhalb des Reichsgebiets berühren, stützen diese unsere Auffassung.

(Hört, hört! rechts.)

Da wir sicher annehmen, dass bei der Beratung der elsass-lothringischen Frage dem von einem sehr großen Teile der elsass-lothringischen Bevölkerung beanspruchten Recht, selbst über ihr poli-

tisches Schicksal zu entscheiden, Rechnung getragen wird, müssen wir jetzt alles unterlassen, was der freien Willensäußerung der Elsass-Lothringer vorgreifen könnte. Die eingreifende Verfassungsänderung, die man bei uns vor hat, schließt aber nach Ansicht weiter Kreise eine solche Präjudizierung der freien Willensäußerung des elsass-lothringischen Volkes ein; jedenfalls ist sie geeignet, die öffentliche Meinung zu verwirren. »

Doc. 2 – Des membres du Centre alsacien défendent le principe de la participation à l'expérience de l'autonomie octroyée. Journal personnel de T. Seltz, 12 octobre 1918, cité par C. Baechler, *Le grand tournant*, 1972, p. 19. Le député E. Muller déclare à ce propos :

« Peut-être pourrions-nous tirer profit de cette situation transitoire. Peut-être nous servira-t-elle, quand nous serons français, parce que cela nous garantirait contre les désavantages de la centralisation, surtout au point de vue religieux. »

Doc. 3 – Les socialistes strasbourgeois condamnent l'opération (*freie Presse*, 9 octobre 1918).

« On doit faire l'autonomie en accord avec les vœux du peuple alsacien-lorrain, et non dans une salle de conférence à Berlin, mais chez nous en Alsace... Avant toute chose, il faut que le Landtag d'Alsace-Lorraine soit entendu et que la mise au point des questions lui soit confiée. Et rapidement, car il n'y a pas beaucoup de temps à perdre. »

2. Le Conseil national. Cette opposition à l'autonomie octroyée débouche le 11 novembre 1918 sur la constitution des députés alsaciens et lorrains du Landtag en Conseil national qui forme un gouvernement provisoire (Doc. 4).

Doc. 4 – L'appel du Conseil national (*Stenographische Berichte des Nationalrats*, 13/11/1918, p. 5).

« Les membres de la 2^e Chambre du Landtag d'Alsace-Lorraine réunis à ce jour se sont constitués et en leur sein ont nommé un gouvernement provisoire...

Le Conseil national et le gouvernement attendent des populations d'Alsace-Lorraine qu'elles apportent toute leur confiance au pouvoir choisi parmi les représentants élus et qu'elles fassent tout pour faciliter leur tâche pendant cette courte période de transition.

Le Conseil national et le gouvernement considèrent comme leur occupation exclusive le maintien de l'ordre public et la poursuite des affaires jusqu'au règlement définitif de notre situation. Le Conseil national compte sur l'ensemble des employés du Land pour qu'ils restent à leurs postes et pour qu'ils poursuivent leur travail comme auparavant .

Le Conseil national compte aussi sur les travailleurs et les paysans, conscients de la gravité de l'heure, pour qu'ils fassent leur devoir en toute solidarité, qu'ils continuent à approvisionner les villes et qu'ils poursuivent leur travail. »

3. Les conseils de soldats et d'ouvriers. Les pouvoirs du Conseil national et du gouvernement provisoire vont rester tout à fait théoriques. En Alsace, comme dans toute l'Allemagne, soldats et ouvriers se soulèvent et se constituent en Conseils, qui détiendront le pouvoir jusqu'à l'arrivée des troupes françaises (Doc. 5 à 8).

Doc. 7 – Le drapeau rouge flotte sur la cathédrale de Strasbourg («*Die rote fahne auf dem Münster in Straßburg*», *Freie Presse*, 15 novembre 1918).

« Le drapeau rouge acquiert encore une signification particulière lorsqu'il flotte sur la cathédrale. Les soldats allemands ont combattu pendant quatre ans et demi derrière un nuage de nationalisme les soldats français. Aujourd'hui ce nuage est dissipé par le soleil de la connaissance et le soldat allemand salue son frère français du drapeau rouge, salue de la main et attend une réponse. Avec le drapeau rouge, après de longues années de bestialité, est arrivé le jour de la reconnaissance de l'humanité. Pourquoi ne trouverions-nous pas chez les soldats français un accueil favorable? Le militarisme prussien a été abattu et avec lui beaucoup de choses malsaines extirpées. Le peuple allemand est sorti de l'enfance et vole maintenant de ses propres ailes comme le peuple français. D'un vol hésitant peut-être, parce qu'il est plus jeune. Mais pourquoi le peuple français ne se rajeunirait-il pas alors qu'il le peut? Le socialisme, c'est l'éternelle jeunesse. Le sens du drapeau rouge, c'est celui de l'humanité pensante et du soleil levant. Un temps nouveau est né, celui de l'entrée dans l'âge de l'humanité. »

Doc. 8 – Mais le pouvoir des Conseils est sans lendemain (Télégramme du ministère de la guerre à l'État-major de Colmar, 26 novembre 1918; ADHR).

« Sont considérés comme nuls les soi-disants accords intervenus en octobre et novembre entre les dirigeants des diverses usines en grande majorité allemandes et les ouvriers. En conséquence, tous les locaux mis à la disposition des soviets devront être immédiatement fermés et les soviets dissous. Une affiche sera placardée à l'intérieur de chaque établissement. Elle sera ainsi libellée: « Par ordre des autorités, la prochaine paye se fera au tarif en vigueur en septembre 1918 ». Les bordereaux de salaires seront immédiatement étudiés et tiendront compte des circonstances nouvelles. Nécessaire a été fait auprès du maréchal Foch pour que les détachements des troupes françaises soient placés de suite dans chacun des centres industriels importants. Tous agitateurs et ceux qui feraient de l'agitation et seraient d'origine germanique seront immédiatement expulsés. Cette opération devra se faire sans aucune hésitation. Un contrôle général de la main-d'œuvre qui portera son action sur toutes les usines, métallurgie, mécanique ou exploitation des mines va être installé à Metz et un autre contrôle à Strasbourg et à Colmar où Mulhouse. À toute fin utile, la publicité de la présente note est différée jusqu'à nouvel avis. »

4. L'arrivée des troupes françaises. L'occupation par l'armée française est avancée à la demande d'un certain nombre de notables inquiets de la tournure que prennent les événements (Doc. 9 et 10). Elle met un terme à près de cinquante ans de domination allemande. Elle signifie, après quatre ans de guerre, le retour à un régime démocratique et le rétablissement d'un approvisionnement normal des villes, au bord de la famine. L'accueil est enthousiaste (Doc. 11). La France, par la voix de ses chefs les plus prestigieux, a promis de respecter les « traditions alsaciennes » (Doc. 12).

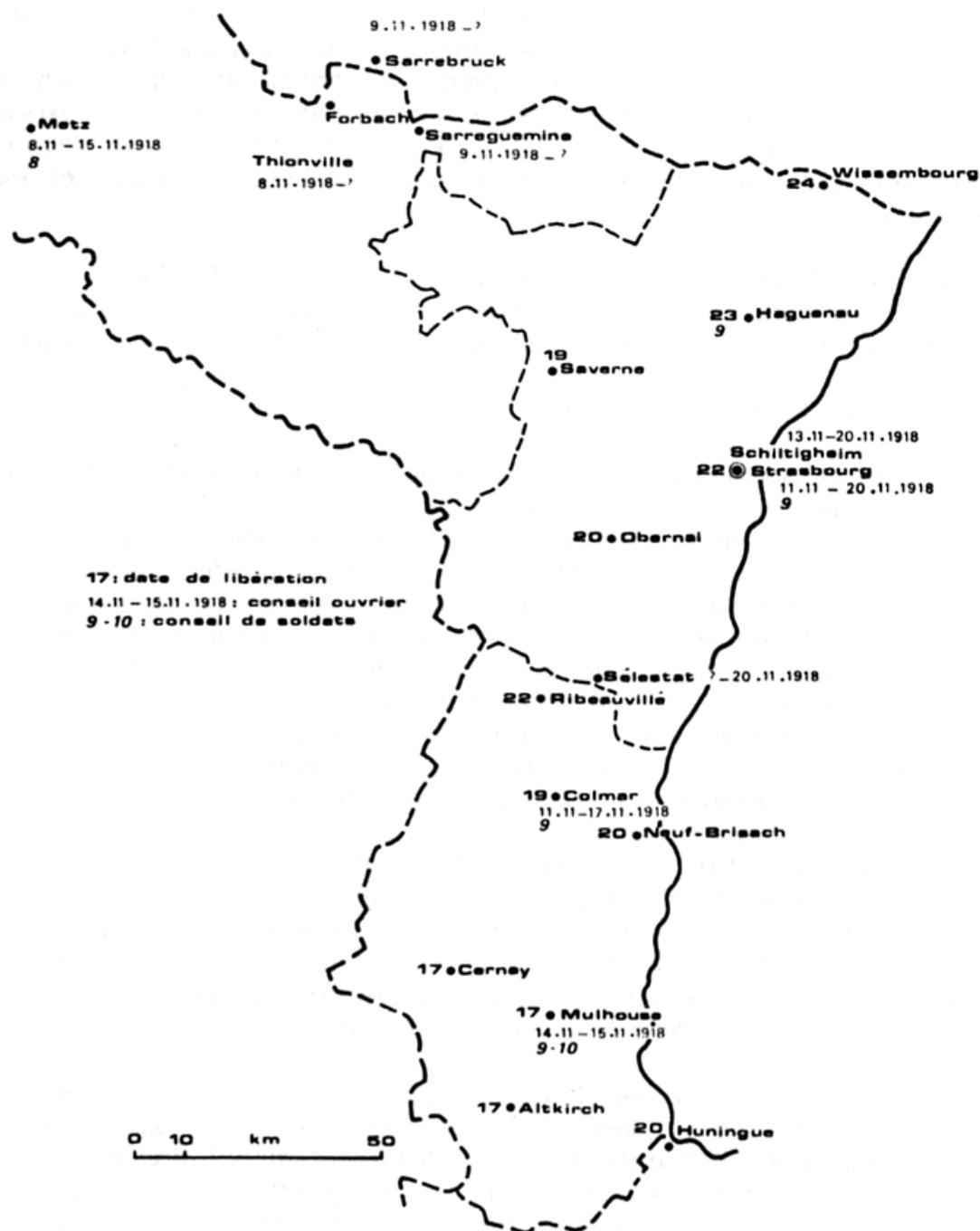
Doc. 9 – Appel des notables à la France (Journal Officiel du Groupe d'Armée de l'Est, 13 novembre 1918. Archives de la Guerre 26 N 11).

« Des civils alsaciens, délégués des maires de Strasbourg et de Mulhouse et des parlementaires allemands se présentent devant nos lignes pour demander l'occupation la plus rapide possible des grands centres alsaciens-lorrains où des troubles sont à craindre dès le départ des unités allemandes. »

Doc. 10 – Les troupes françaises précipitent leur mouvement (Journal de marche du Groupe d'Armée de l'Est, 14 novembre 1918; Archives de la Guerre).

« Ordres reçus du Général en chef prescrivant de diriger le plus tôt possible un régiment sur Mulhouse pour y maintenir l'ordre et autorisant à entrer en relations directes avec le commandement

Doc. 5 – L'occupation de l'Alsace par les troupes françaises en novembre 1918 – Conseils d'ouvriers – Conseils de soldats (J.C. Richez, Revue d'Alsace, 1981, p. 158).



Doc. 6 – Affiche placardée à Strasbourg par le Conseil de soldats et d'ouvriers (Archives de la Ville de Strasbourg).

An die Bürgerschaft der Stadt Strassburg!

Wie in allen anderen Städten hat sich auch in Straßburg ein

Arbeiter- und Soldatenrat

gebildet. Er hat die öffentliche Gewalt in seine Hand genommen. Die schwere Uebergangszeit, die jetzt die Bürger durchzumachen haben, will er der Bevölkerung erleichtern. Die bisherigen reaktionären Mächte sind abgesetzt. Soll der Arbeiter- und Soldatenrat seine Aufgabe erfüllen, so bedarf er dazu der restlosen Unterstützung der gesamten Bevölkerung. Die Hauptfode ist, daß

Ruhe und Ordnung

aufrecht erhalten bleiben. Jeder Bewohner der Stadt muß sich dabei den Anordnungen des Arbeiter- und Soldatenrats fügen.

Das öffentliche Leben darf in keiner Weise gehindert werden. Theater und Kinos bleiben geöffnet. Die Wirtschaften werden um 10 Uhr geschlossen. Nach 11 Uhr soll jeder Bürger zuhause sein. Nur wer im Besitze einer Legitimation des Arbeiter- und Soldatenrats ist, darf nach 11 Uhr sich auf der Straße bewegen.

Bürger der Stadt Straßburg unterstützen den Arbeiter- und Soldatenrat. Laßt nicht zu, daß Unruhen entstehen. Weibet jede Mißhandlung dem nächsten Vorgesetzten des Soldatenrats. Leben und Eigentum müssen unter allen Umständen geschützt bleiben.

Eine neue Zeit ist herangebrochen.

Bürger von Straßburg, seigt Euch Herr würdig.

Der Arbeiter- und Soldatenrat
Meyer. Rebholz.

Avis à la population de Strasbourg annonçant la création comme dans toutes les autres villes, d'un Conseil des ouvriers et des soldats qui a pris en main tout le pouvoir. Pour pouvoir remplir ses obligations, il réclame de la population strasbourgeoise le calme et l'obéissance à ses directives. Théâtres et cinémas resteront ouverts, mais cafés et restaurants doivent fermer à 10 h du soir et à 11 h chacun doit être rentré chez lui.

allemand en vue de l'occupation de toutes les villes alsaciennes et lorraines où la situation locale rendrait cette occupation nécessaire. Le général commandant le G.A.E. aura toute initiative pour l'exécution de ces mouvements. »

Doc. 11 – L'éblouissement tricolore. Le journaliste Thomas Seltz note dans son journal personnel ses impressions (cité par C. Baechler, *Le grand tournant*, 1972, p. 98).

« On attendait, on attendait, tremblant de joie et de crainte, ne pouvant presque pas croire à ce qui devait arriver... Tout était drapeau et Marseillaise; les dames en costumes dansaient une ronde pour se chauffer, des officiers français parmi elles. Et sur les toits, au plus haut, du monde et du monde! Quand les premiers vinrent, ce fut un cri unanime vers le ciel, on avait l'idée de se mettre à genoux, surtout quand la Marseillaise fut entonnée. On se sentit heureux. »

Doc. 12 – Déclaration de Deschanel du 11 novembre 1918, promettant de respecter les traditions alsaciennes (Cité dans J.C. Richez, *Novembre 1918 en Alsace*, 1978, p. 116-117).

« C'est toute la France de tous les temps, votre ancienne France comme celle de la Révolution et de la République triomphante, qui, respectueuse de vos traditions, de vos coutumes, de vos libertés, de vos croyances, vous apporte toute sa gloire. La République Française entend reprendre dans les pays qui lui reviennent la tradition de libéralisme que nos pères y avaient installée. Que les coutumes et les traditions locales, que les croyances religieuses, doivent être respectées... »

5. Une administration transitoire. La France est peu préparée à faire face aux problèmes complexes que soulève la réintégration de l'Alsace dans l'espace national français. Des maladresses sont commises qui provoquent un certain mécontentement (Doc. 13 et 14). Finalement est mis en place un système d'administration relativement décentralisé avec à sa tête un Commissaire général résidant à Strasbourg (Doc. 15) et un Conseil consultatif (Doc. 16) où les élus alsaciens sont largement représentés. Ce système est supprimé en 1925 alors que l'assimilation législative de l'Alsace est pour l'essentiel achevée à l'exception d'un certain nombre de lois, dont celles concernant la séparation de l'Église et de l'État, qui constitueront le droit local (Doc. 17).

Doc. 13 – Le mécontentement des notables: l'abbé Wetterlé (cité dans J.C. Richez, *Conseils de soldats et d'ouvriers*, 1978, p. 127) dénonce :

« Attributions mal définies de fonctionnaires mi-civils, mi-militaires, choisis au hasard, superposition au haut-commissariat d'un Office d'Alsace-Lorraine qui ne pouvait prendre aucune décision sans en référer au cabinet du ministre, lenteurs résultant du fonctionnement de cet appareil compliqué, crainte des responsabilités à tous les étages de la maison... Tout devait contribuer à créer le désordre dans les provinces retrouvées. »

Doc. 14 – Le mécontentement des notables: Jacques Peirottes, maire de Strasbourg (*Freie Presse*, 26 novembre 1918).

« Il serait puéril de le nier, le mécontentement est très grand. Le peuple alsacien, et c'est tout naturel, a cru avec une ardeur mystique que l'arrivée des Français, ce serait l'entrée du Paradis. Il s'en faut. Chacun s'est figuré naïvement que, du jour au lendemain, il aurait son pain blanc, son beef-steak, et surtout la liberté! Hormis le pain, ce n'est pas cela. Et c'est le reste qui importe. »

Doc. 15 – Les commissaires généraux de la République (Des Elsass, 1918, tome IV, p. 93):

Georges Maringer, Haut-Commissaire

15 novembre 1918 - 21 mars 1919

Alexandre Millerand

avril 1919 - 20 janvier 1920

Gabriel Alapetite

11 février 1920 - juillet 1924

Henri Cacaud, intérimaire

juillet 1924 - juillet 1925

Doc. 16 – Le Conseil consultatif d'Alsace et de Lorraine (Des Elsass, 1918, tome IV, p. 93):

Élus par les Sénateurs:

Diebolt-Weber (Bas-Rhin)

Gegauff (Haut-Rhin)

Général Hirschauer (Moselle)

Élus par les Députés:

Frey, Muller (Bas-Rhin)

Pfleger, Scheer (Haut-Rhin)

Schuman, De Wendel (Moselle)

Élus par les Conseils généraux:

Gromer, Herrenschmidt, Rohmer, Quirin, Ramspacher, Schissele, Georges Weill, Weydmann (Bas-Rhin)

Dr Brom, Dr Haegy, Rudolf, Rieder, Wicky (Haut-Rhin)

De Bertier, Everlé, Léon Henry, Mansuy, Paqué, Alexis Weber (Moselle)

Sur proposition du Commissaire général:

Colson, Président de section au Conseil d'État

Combarfeu, Président de Chambre à la Cour des Comptes

Matter, Avocat Général à la Cour de Cassation

Schweisguth, Inspecteur des Finances Directeur du Crédit National

Capitant, Professeur à la Faculté de Droit de Paris

Doc. 17 – Pourquoi le droit local ? (F. Lotz, Encyclopédie de l'Alsace, 1983, p. 2465).

« Pourquoi le maintien de ce droit particulier ? D'abord le législateur voulait éviter des changements brusques, forcément préjudiciables à l'intérêt général. En outre, dans certains domaines, ce sont incontestablement des considérations purement politiques qui jouèrent. Ce fut le cas, notamment, pour le maintien des cultes et de l'enseignement. Et puis, le législateur allemand d'avant 1924 avait fait preuve d'une activité inlassable en modifiant de nombreux domaines de la législation et en les modernisant, à telle enseigne qu'à côté le droit français paraissait suranné sur beaucoup de points. Le législateur de 1924 ne voulait donc pas modifier une législation appréciée, qui avait donné satisfaction, pour introduire une législation critiquée, qui devait de surcroît être modifiée à brève échéance. D'ailleurs, on considérait la législation maintenue, souvent adaptée au droit français, comme étant susceptible d'être étendue à l'ensemble du territoire français. Enfin, le droit allemand coiffait parfois des domaines encore inconnus en droit français qu'il était difficile de supprimer: c'était le cas pour les Assurances sociales. Finalement, il existait des besoins particuliers sur cer-

tains points que le droit français ne pouvait fournir. Il en fut ainsi, notamment, pour la navigation rhénane. Et il ne faut pas oublier que le maintien de la législation particulière sur certains points, imposait parfois le maintien d'autres domaines à cause de la liaison étroite qui existait entre eux. »

II – LE MALAISE ALSACIEN

1. Le malaise social. C'est sur le terrain social que se cristallise d'abord le mécontentement des Alsaciens. Les années 1919-1920 sont marquées par une vague d'agitation ouvrière sans précédent (Doc. 18). À l'origine, elles ont pour revendications essentielles l'augmentation des salaires et la reconnaissance par les employeurs des délégués syndicaux. Avec la grève générale d'avril 1920 (Doc. 19), née en Moselle, le mouvement social devient aussi une lutte pour la défense des « Heimatrechte », des « droits élémentaires du peuple et du pays natal » qui se confondent pour les ouvriers en grève avec la défense d'un certain nombre de « droits acquis » dans le domaine social et le maintien d'un certain nombre d'industries dans le domaine public (mines de potasse, chemin de fer).

Doc. 18 – L'explosion des grèves en 1919-1920 vue par l'historien Léon Strauss (Encyclopédie de l'Alsace, vol. VI, p. 3499).

« Depuis la fin de la « Grande Guerre », dans toute l'Europe occidentale, les travailleurs subissaient de plein fouet... une montée ininterrompue des prix, une diminution rapide du pouvoir d'achat... Dès le premier trimestre de 1919, des grèves éclataient dans les chantiers de déblaiement des régions dévastées, puis dans l'industrie textile : il s'agissait d'obtenir des augmentations de salaires, mais aussi la reconnaissance par les employeurs des délégués syndicaux. Après des grèves prolongées, quatre semaines chez D.M.C., la victoire revint aux ouvriers.

À la veille du 1^{er} mai, le commissaire général de la République, Alexandre Millerand, désamorça une flambée générale en étendant aux « départements recouverts » la journée de 8 heures que venait d'adopter le Parlement français. Mais dès le 10 mai, une série de longues grèves victorieuses reprit : ce furent d'abord les métallurgistes des usines De Dietrich dans le nord du Bas-Rhin qui cessèrent le travail pendant presque deux mois, puis les tramways de Strasbourg s'arrêtèrent six jours. En août les Haut-Rhinois prirent le relais avec des grèves massives dans les mines de potasse et l'industrie textile : le général de Pouydraguin crut intimider les travailleurs en proclamant l'état de siège, mais A. Millerand et son directeur du Travail, l'économiste François Simiand, agirent plus habilement en s'appuyant sur les responsables syndicaux « raisonnables » de la C.G.T., Auguste Wicky, Georges Dumoulin. Une sentence d'arbitrage permit la reprise du travail et la conclusion de conventions collectives.

En septembre, des incidents graves survenus entre les cheminots lorrains et un ingénieur venu de l'« intérieur » provoquèrent un arrêt de travail de quarante-huit heures sur tout le réseau. Le directeur des ateliers de Metz-Sablon s'était opposé à la promotion de cadres autochtones à des fonctions de responsabilité, pis que cela ! Il avait traité des ouvriers lorrains de « boches » et les avait invités, s'ils n'étaient pas satisfaits du nouveau régime, à « passer le pont de Kehl ». Cette fois encore, l'armée, le maréchal Foch lui-même, proposèrent d'employer les grands moyens contre les grévistes. La direction des chemins de fer préféra les concessions : le directeur maladroit fut renvoyé à son réseau d'origine.

Le mouvement gréviste reprit fin février 1920, quand les cheminots du nouveau réseau A.-L. s'associèrent à la grève de solidarité lancée par la Fédération des cheminots C.G.T. pour protester contre des sanctions infligées à des militants du P.L.M. Aux ateliers de Bischheim, près de trois mille ouvriers suivirent la grève...

En mars les grèves se multiplièrent. À Strasbourg et dans le reste du Bas-Rhin, le mouvement commença dans la métallurgie mais fut appuyé à partir du 22 mars par une grève générale de solidarité. Au bout de trois jours l'arbitrage du président de la chambre des métiers donna satisfaction aux revendications salariales des métallos...

Au même moment, l'obstination rétrograde du patronat de l'industrie textile colmarienne aboutit à une grève générale dans le chef-lieu du Haut-Rhin. Là, la situation prit un tour inquiétant : une manifestation se heurta à des charges de cavalerie ; le secrétaire de l'union locale, Joseph Werck, fut condamné en flagrant délit à trois mois de prison, peine portée en appel à un an ferme.

La dernière vague de grèves, de loin la plus importante, fut celle d'avril 1920. De nouveau, le mouvement se déclencha en Moselle. Les nouveaux maîtres de forge... licenciaient des ingénieurs et des ouvriers lorrains et alsaciens pour les remplacer par des gens de l'« intérieur ». L'armée et la gendarmerie firent preuve d'une particulière brutalité dans le maintien de l'ordre. Pour protester contre cette répression, le 19 avril, la grève générale fut déclarée dans tout le département de la Moselle. Dès le 21, c'est toute l'Alsace qui se mit en grève. Mais en gagnant Strasbourg, la grève générale avait dépassé la simple solidarité ouvrière pour prendre un tour nettement particulariste. Les tracts faisaient maintenant référence aux « Heimatrechte », « les droits élémentaires du peuple et du pays natal ». »

Doc. 19 – La grève générale du 21 avril 1920 vue par l'historien Léon Strauss (Encyclopédie de l'Alsace, vol. VI, p. 3500).

« Les salariés alsaciens-lorrains avaient pris conscience du caractère rétrograde de la législation française du travail, ainsi que du statut de la fonction publique. La désillusion était d'autant plus grande que les cadres moyens indigènes espéraient que le retour à la France s'accompagnerait pour eux-mêmes d'une promotion puisque bien des « bonnes places » étaient occupées jusqu'alors par des Prussiens. Or, ces emplois, ce furent des fonctionnaires, des ingénieurs venus de « l'intérieur » qui vinrent les accaparer. Le plus souvent, ils ignoraient l'allemand et le dialecte. Ils apportaient des procédures administratives archaïques, compliquées, peu efficaces et, en plus, ils bénéficiaient d'indemnités substantielles qui leur donnaient la situation et la mentalité de coloniaux. Pour les fonctionnaires, et surtout pour les enseignants, s'ajoutait le changement brutal de langue, de culture, de système scolaire et universitaire. Pour beaucoup de ces membres du « cadre local », le traumatisme sera durable. Au début de 1920, l'inquiétude était légitime. Nul ne savait de quoi l'avenir serait fait. Les fonctionnaires allaient-ils perdre l'avancement automatique... le « trimestre de grâce » lors du départ à la retraite ? Les ouvriers et employés du secteur privé devraient-ils renoncer à leurs assurances sociales ?

Tous ces éléments contribuèrent à donner à la grève générale du 21 avril une ampleur exceptionnelle. Non seulement, toutes les organisations C.G.T. furent sur la brèche, mais aussi les chrétiens de l'U.G.B. et des syndicats autonomes, comme celui des mécaniciens des chemins de fer... même des organisations « respectables » de la petite bourgeoisie comme l'Association des employés ou la fédération des fonctionnaires et instituteurs de Joseph Rossé. »

2. Le malaise politique. Au milieu des années vingt, le mécontentement prend un tour plus politique : en mai 1925 paraît le journal autonomiste « Die Zukunft » ; au mois de septembre, à l'initiative du parti communiste, se tient un Congrès des ouvriers et des paysans (Doc. 20) qui met à l'ordre du jour le droit à l'autodétermination de l'Alsace-Lorraine. L'année suivante est publié le manifeste autonomiste du Heimatbund (Doc. 21). Cette agitation a été provoquée par l'annonce du Président du Conseil Édouard Herriot d'introduire dans les trois départements recouverts « l'ensemble de la législation républicaine » (Doc. 22

et 23), immédiatement interprétée comme exprimant la volonté de supprimer le Concordat et le statut confessionnel des écoles.

Doc. 20 – Le Congrès des ouvriers et paysans (Manifeste du Comité Central du PCF. Humanité. 20 septembre 1925).

« Les gendarmes, les officiers, les autorités et les fonctionnaires de l'impérialisme allemand ont été remplacés par les gendarmes, les officiers, les autorités et les fonctionnaires de l'impérialisme français. Des milliers d'ouvriers et de fonctionnaires ont été chassés. Les biens d'un grand nombre de petits propriétaires ont été placés sous séquestre. Les grands capitalistes d'Alsace et de Lorraine, alliés autrefois avec les grands capitalistes allemands, sont actuellement les associés du grand capital français, avec lequel ils exploitent les masses ouvrières de l'Alsace et de la Lorraine.

L'impérialisme français a confisqué apparemment le grand capital allemand. En réalité, les biens de ce dernier sont devenus la propriété de sociétés qui appartiennent au même trust. Les salaires des ouvriers d'Alsace et de Lorraine sont souvent inférieurs à ceux des ouvriers de France. L'impérialisme français a maintenu les vieilles lois allemandes chaque fois qu'elles permettaient une plus grande exploitation que les lois françaises. Les impôts communaux pèsent aujourd'hui encore plus lourdement sur les travailleurs et les paysans d'Alsace-Lorraine que sur ceux de l'Intérieur de la France, pendant que les gros capitalistes sont moins imposés en Alsace-Lorraine que chez nous.

La langue française, officielle et obligatoire, a remplacé la langue allemande. Autrefois, c'était une minorité de la population qui était opprimée; aujourd'hui, c'est la grande majorité. Les enfants quittent l'école sans connaître véritablement une langue. Les ouvriers, les paysans et les artisans ne peuvent se défendre auprès des autorités ni devant les tribunaux. Ceux qui ne parlent que l'allemand ou le dialecte alsacien sont supplantés par les fonctionnaires de l'Intérieur qui jouissent d'autres avantages encore. Le militarisme français empoigne notre jeunesse pour la jeter sur les champs de bataille de Syrie et du Maroc, où elle figure avec un pourcentage plus élevé que celui de l'Intérieur. Hindenburg et Ludendorff ont été remplacés par Pétain et Foch.

L'indignation contre l'oppression croît de jour en jour. Certains éléments de la grande bourgeoisie utilisent ce mouvement pour obtenir un compromis avantageux avec les capitalistes français. Le parti communiste réclame donc un plébiscite qui permettra à tous ceux qui sont opprimés par l'impérialisme français d'exprimer leur volonté, en dehors de l'influence du gouvernement français et des puissances financières et industrielles. Le Parti communiste français réclame que le plébiscite, auquel doivent participer les hommes et les femmes, soit précédé de l'évacuation de l'Alsace-Lorraine par les autorités civiles et militaires françaises. Il réclame également que le plébiscite soit contrôlé par les comités d'ouvriers et de femmes de la classe ouvrière ou paysanne, et en principe des milieux qui ne vivent pas de l'exploitation.

Tout en luttant de toute son énergie pour le droit de la population d'Alsace-Lorraine à disposer d'elle-même, le parti communiste exige la réalisation immédiate des revendications suivantes :

- 1) La langue employée par l'administration, la justice, l'école sera celle pour laquelle la majorité de la population du lieu se sera prononcée. Retrait des fonctionnaires français.*
- 2) Suppression des impôts spéciaux que doivent payer les ouvriers en Alsace-Lorraine.*
- 3) Droit pour les soldats alsaciens-lorrains de faire leur service militaire en Alsace-Lorraine.*
- 4) Autonomie administrative.*

À bas l'oppression de l'Alsace-Lorraine par l'impérialisme français ! À bas la vie chère et les impôts Caillaux ! À bas l'esclavage des travailleurs de France, d'Alsace et de Lorraine par les banquiers anglo-saxons ! À bas la guerre du Maroc ! Vive la lutte commune des travailleurs, des paysans, des classes moyennes de France, ainsi que du peuple alsacien-lorrain, et des populations opprimées des colonies contre leur ennemi commun : l'impérialisme français. »

Doc. 21 – Le manifeste du Heimatbund (8 juin 1926).

« À une heure lourde de destin, les soussignés s'adressent au peuple alsacien-lorrain pour l'appeler à l'action. Hésiter davantage serait trahir notre particularisme, car la mesure est comble.

Depuis sept années, nous nous sommes vus jour après jour dépouillés de nos droits dans notre propre Heimat; toutes les promesses qui nous ont été solennellement faites, ont été bafouées; on a cherché à étrangler nos caractéristiques ethniques, notre langue, nos traditions et nos coutumes. Nous savons maintenant que les fanatiques de l'assimilation en veulent à l'essence même, à l'âme et à la culture du peuple alsacien-lorrain, sans même s'arrêter aux questions soulevées par la conviction intime et la conscience. Si nous parlons des droits et des libertés, naturels et acquis, de notre Heimat et de notre peuple, on nous raille, on nous couvre de calomnies et de menaces. Nous ne voulons plus, sous aucun prétexte, supporter plus longtemps cette situation affligeante.

Nous avons compris que presque tout le peuple alsacien-lorrain, que tous ceux qui ont su rester d'authentiques Alsaciens-Lorrains debout, pensent au plus intime d'eux-mêmes comme nous, et que, pour l'amour du sol natal, ils veulent remplacer la division qui existe actuellement par un sentiment d'estime réciproque et les liens d'un profond enracinement. Au premier signe de ralliement, ils chercheront à former ce front unique tant désiré pour défendre notre pays de l'oppression et de la décadence avec un cœur et une volonté unanimes. Nous sommes convaincus que la garantie et la pratique vivante des droits imprescriptibles et inaliénables du peuple alsacien-lorrain, et que la réparation des torts causés à des milliers et à des dizaines de milliers d'entre nous ne nous sont assurées que si nous obtenons, en qualité de Minorité Nationale, l'autonomie complète dans le cadre de la France.

Cette indépendance législative et administrative trouvera son expression naturelle dans une assemblée représentative élue par notre peuple, assemblée jouissant du droit de budget, et dans un pouvoir exécutif siégeant à Strasbourg. Les membres de cet exécutif seront pris dans le peuple alsacien-lorrain et ils auront à assurer, à côté du Parlement de Paris, compétent seulement pour les questions françaises d'ordre général, le contact avec l'État français. »

Doc. 22 – La déclaration d'Édouard Herriot (17 juin 1924).

« La guerre a posé deux problèmes qui n'ont reçu à ce jour que d'incomplètes solutions. Le gouvernement est persuadé qu'il interprétera fidèlement le vœu des chères populations enfin rendues à la France en hâtant la venue du jour où seront effacées les dernières différences de législation entre les départements recouverts et l'ensemble du territoire de la République. Dans cette vue, il réalisera la suppression du Commissariat Général et préparera les mesures qui permettront, en respectant les situations acquises, en ménageant les intérêts matériels et moraux de la population, d'introduire en Alsace et Lorraine l'ensemble de la législation républicaine. »

Doc. 23 – Les réactions du catholique Robert Schuman, député UPR de Moselle.

« Au nom de 21 sur 24 députés alsaciens et lorrains (les trois députés du Cartel, Peirates, Weill et Hueber n'ayant point signé), j'ai à faire la déclaration suivante: en dehors des critiques d'ordre général que nous avons à formuler, nous avons été douloureusement surpris par la déclaration gouvernementale en tant qu'elle envisage l'introduction dans les départements recouverts de l'ensemble des lois religieuses et scolaires. Les gouvernements qui se sont succédés depuis 1918 ont tous confirmé et solennellement réitéré les promesses faites pendant la guerre au nom de la nation française. Nous ne pouvions nous attendre à voir le gouvernement exposer un programme d'avenir, qui est en contradiction formelle avec les programmes sur lesquels ont été élus les 7/8^e des représentants des départements intéressés. Poursuivre la réalisation d'un pareil programme serait non seulement

contraire aux principes démocratiques si souvent invoqués dans la déclaration ministérielle, mais ce serait jeter dans notre région un trouble grave au sujet duquel nous déclinons toute responsabilité.»

III – LA CRISE

1. Les années de prospérité. En 1919, le traité de Versailles a garanti à l'industrie alsacienne revenue dans l'économie française la franchise douanière pour ses exportations en Allemagne. Dans le même temps, l'industrie alsacienne est sollicitée par les besoins de la France à reconstruire. C'est une période de prospérité pour l'Alsace, à laquelle la crise de 1929 mettra un terme (Doc. 24 et 25).

Doc 24 – Indice du produit industriel alsacien (1910-1938) d'après M. Heu.

	Extraction de pétrole	Extraction de potasse	Filature du coton	Sucrierie
1900	61,45	70,48	77,51	54,91
1901	58,39	63,54	79,83	59,01
1902	55,34	82,25	87,36	63,41
1903	57,82	68,43	91,05	68,15
1904	60,30	71,60	94,89	73,24
1905	57,86	79,87	98,90	78,71
1906	60,31	94,63	99,17	84,59
1907	71,19	110,72	99,45	90,91
1908	78,68	88,02	99,72	97,69
1909	80,58	95,26	100,00	104,93
1910	91,72	102,72	101,52	86,96
1911	119,81	102,28	103,07	117,64
1912	129,20	107,63	104,64	92,77
1913	124,84	114,99	106,23	100,51
1919	131,20	170,99	88,78	83,10
1920	137,55	182,68	92,05	112,56
1921	152,75	195,17	95,44	77,21
1922	192,01	208,51	102,38	107,61
1923	193,61	222,77	101,75	104,97
1924	194,61	238,00	109,62	177,17
1925	179,09	254,27	107,50	144,48
1926	170,75	271,65	113,24	111,06
1927	187,99	277,84	115,17	129,44
1928	196,43	284,17	112,93	106,91
1929	204,13	290,65	113,64	159,75
1930	207,21	297,27	102,93	154,97
1931	200,65	304,05	79,33	161,94

1932	203,00	281,91	77,24	214,31
1933	215,89	260,88	83,74	142,01
1934	213,83	241,41	94,86	200,30
1935	206,54	223,39	87,80	138,11
1936	192,00	206,72	93,86	144,53
1937	192,39	206,72	92,68	106,73
1938	196,67	206,72	113,49	167,97

Doc. 25 – Indice de la production végétale finale alsacienne.

	Froment	Vin	Houblon	Tabac	Production végétale finale
1900	105,4	199,0	92,7	129,7	127,9
1901	99,5	165,3	94,7	104,8	121,7
1902	111,5	113,0	85,2	102,3	106,0
1903	102,6	107,0	86,8	109,8	103,8
1904	104,7	177,3	101,6	114,5	126,0
1905	93,7	173,8	94,0	110,3	119,5
1906	108,0	106,0	74,9	108,9	106,1
1907	120,3	126,0	113,3	97,6	116,9
1908	95,0	181,4	104,4	104,4	117,2
1909	96,9	63,2	117,6	101,3	89,1
1910	98,7	85,0	106,0	89,4	91,3
1911	106,9	116,7	68,4	197,2	101,1
1912	105,8	53,8	103,7	97,6	89,3
1913	119,2	29,8	31,1	100,7	76,2
1919	67,0	119,4	45,7	69,1	83,2
1920	85,7	106,3	74,1	109,8	94,6
1921	94,0	61,5	39,7	125,3	75,4
1922	69,0	229,5	59,7	165,1	117,9
1923	100,1	42,8	27,0	169,6	73,5
1924	97,6	131,2	74,5	223,5	116,0
1925	113,9	64,4	53,7	192,7	97,8
1926	91,0	47,8	51,2	165,9	74,9
1927	89,9	84,9	72,1	173,3	95,8
1928	115,5	123,9	48,5	217,6	114,3
1929	77,6	177,9	47,5	187,4	117,3
1930	66,9	188,1	43,2	275,1	111,4
1931	85,3	190,6	48,5	248,9	121,3
1932	114,4	125,1	11,3	277,1	114,6
1933	123,7	95,1	24,7	231,1	102,6
1934	100,0	256,7	46,8	305,9	145,8

1935	106,2	213,5	37,8	285,0	133,2
1936	96,6	140,8	28,8	249,2	111,5
1937	93,6	141,7	41,8	246,3	112,6
1938	102,5	91,2	39,2	248,3	105,4

2. La crise. Alors qu'au début des années trente l'adaptation économique de l'Alsace à la France est à peu près achevée, l'économie alsacienne est frappée de plein fouet par la grande crise de 1929. Comme le reste de la France, l'Alsace est touchée dans le courant de l'année 1930. Son économie atteint le fond de la dépression en 1934-1935 (Doc. 26). Seule l'industrie du bâtiment est en partie épargnée du fait de la construction de la ligne Maginot.

Doc. 26 – Le crise vue par les économistes André Braun et Pierre Pflimlin (Bibliographie alsacienne, tome VI, 1934-36, Paris 1938, p. 293-294).

« Après la légère amélioration enregistrée en 1933, l'économie alsacienne a enregistré en 1934-1935 le fond de la dépression. Si les différentes branches étaient affectées inégalement, aucune d'entre elles n'était épargnée.

L'agriculture alsacienne a connu des récoltes moins abondantes que les années précédentes et a subi en même temps les effets de la dévalorisation des produits agricoles (en 1935, pour la première fois depuis fort longtemps en France, l'indice des prix agricoles est descendu au-dessous de celui des prix industriels).

Tandis que la production de pétrole de Pechelbronn demeurait sensiblement stationnaire, la production des mines de potasse du Haut-Rhin est descendue en 1935 à son niveau le plus bas : 317 000 tonnes contre 506 000 en 1930.

Les industries alimentaires, qui étaient restées presque indemnes, ont ressenti à leur tour les conséquences de la diminution subie par le pouvoir d'achat des consommateurs. C'est ainsi que la production des brasseries alsaciennes en 1935 a été inférieure de plus de 20 % à celle de 1930.

L'industrie textile se trouvait dans une situation particulièrement difficile. Les prix des filés et des tissus de coton étaient avilis au point que la plupart des établissements travaillaient à perte. Sur la place de Mulhouse, le kilo de « chaîne 28 », qui avait atteint 17,90 F en 1930, est tombé à 7,50 F en 1935 ; le mètre de calicot ordinaire, qui avait dépassé 2,30 F en 1930, est descendu au-dessous d'un franc en 1934.

Pour lutter contre la crise, les entreprises cotonnières ont poursuivi leurs efforts de réorganisation technique et d'adaptation. Dans une mesure de plus en plus large, les filatures et les tissages d'Alsace ont remplacé le coton par de nouvelles fibres textiles. Ainsi le Haut-Rhin est devenu le « centre français de la rayonne coupée ».

L'aggravation de la crise a conduit finalement les industriels à accepter certaines mesures de discipline et de solidarité, qui avaient rencontré longtemps des résistances tenaces. La réduction concertée des heures de travail, qui avait été réalisée en 1932 par les filateurs de coton « Jumel », a été étendue en 1934 à l'ensemble des filatures de coton « d'Amérique ». Le degré d'occupation de l'industrie cotonnière alsacienne semble avoir atteint à la fin de 1934 et au début de 1935 son niveau le plus bas (environ 55 %).

L'industrie lainière était encore plus gravement touchée que l'industrie cotonnière. Essentiellement orientée vers les marchés extérieurs, elle voyait se fermer peu à peu la plupart de ses débouchés. La situation de la filature de laine peignée était particulièrement désastreuse. Dans le rayon de Mul-

house, le nombre de broches, qui était de 418 000 en 1923, a été ramené en 1935 à 231 000, dont 4296 seulement étaient en activité. »

3. Face à la crise. La crise n'a pas la même signification selon que l'on est patron (Doc. 27) ou ouvrier, français ou étranger (Doc. 28).

Doc. 27 – Bulletin mensuel de la Chambre de Commerce de Mulhouse, mars 1933 (p. 47-48). Rapport concernant l'enquête du ministère du Travail sur les mesures permettant de remédier aux licenciements de salariés résultant de progrès techniques de la production.

« Le ministère du Travail... nous a adressé dans ce but un questionnaire, que votre commission a étudié dans sa dernière séance et dont je soumetts les réponses à votre approbation.

Il est incontestable que des progrès dans la technique moderne ont été réalisés; à maintes reprises déjà, au cours des siècles, des modifications profondes se sont produites dans les modes d'exploitation ou de fabrication de tout ce qui concourt à donner à l'humanité ce dont elle a besoin pour vivre ou qui facilite d'une manière ou de l'autre les rapports des uns et des autres. Ces modifications ont pu provoquer temporairement des chômages obligeant ceux qui s'adonnaient aux méthodes anciennes devenues désuètes de s'adapter aux conditions nouvelles. C'est donc là un phénomène qui n'est pas une caractéristique de l'époque actuelle. Vouloir par une réglementation freiner l'essor de l'activité et compromettre les perfectionnements apportés à la technique serait provoquer l'arrêt de l'esprit d'invention, ce serait annihiler les progrès de l'humanité.

Il résulte de la demande du ministère qu'il semble attribuer la crise actuelle aux perfectionnements nouveaux alors que les exploitations industrielles souffrent, même en cette période de crise, d'un manque de main d'œuvre et que la réduction du nombre d'ouvriers résultant de ces perfectionnements dans le plus grand nombre des exploitations a permis de faire produire du matériel qui aurait été en chômage faute des hommes nécessaires pour l'utiliser. Il suffirait de la moindre amélioration dans la situation générale pour que l'industrie soit dans l'embarras, se trouvant dans l'impossibilité faute d'hommes pour satisfaire à la demande.

En ce qui concerne la France en particulier, son objectif doit être de réduire au minimum ses prix de revient pour arriver à lutter contre la concurrence étrangère aussi bien sur son marché propre qu'à l'étranger. Il faut donc que le matériel dont elle dispose puisse fonctionner et produire et non pas, par son inutilisation faute de travailleurs, surcharger le prix de revient par les frais que son arrêt entraîne. »

Doc. 28 – Statistique de la population étrangère dans les cantons des arrondissements de Molsheim, Wissembourg, Guebwiller et Mulhouse, et pour l'ensemble de l'Alsace-Lorraine (Office statistique d'Alsace et de Lorraine, 1936, Tome 18, pp 62-63).

	Population totale			Dont étrangers		
	1921	1931	1936	1921	1931	1936
MOLSHEIM						
Molsheim	18644	2059	21168	335	503	390
Rosheim	10547	9914	9886	82	77	80
Saales	4649	4423	4277	74	141	137
Schirmeck	13119	13010	12986	221	465	395
Wasselonne	14207	14312	14315	150	241	239
Total	61166	62249	62632	862	1427	1241
WISSEMBOURG						
Lauterbourg	4204	3939	3841	191	59	83
Seltz	9862	9729	9602	88	61	49
Soultz-s/Forêts	14212	14934	15889	233	477	176
Wissembourg	15229	15412	16110	1080	535	409
Woerth	9966	10054	10854	153	108	74
Total	53473	54068	56296	1735	1276	791
GUEBWILLER						
Ensisheim	12108	14882	13306	268	2390	1242
Guebwiller	20804	20351	19006	451	736	437
Rouffach	11075	11318	11051	215	304	216
Soultz	11957	15115	13351	334	2353	10071
Total	55944	61666	56714	1268	5783	2902
MULHOUSE						
Habsheim	21773	27832	29561	1350	2066	1446
Huningue	24317	28528	28060	2852	4332	2733
Landser	10339	12745	10947	240	1763	336
Mulhouse-Nord	61662	70047	69002	4828	7498	4543
Mulhouse-Sud	60012	60551	58289	3597	3476	2184
Total	178103	199703	195859	12867	19135	11242
Total Bas-Rhin						
Total Bas-Rhin	651986	688242	711830	24386	21507	18423
Total Haut-Rhin						
Total Haut-Rhin	468943	516726	507551	20176	37526	23066
Total Moselle						
Total Moselle	589120	693408	696246	88540	130095	91101
Total Alsace-Lorraine						
Total Alsace-Lorraine	1710049	1898376	1915627	133102	189128	132590

4. La politique de glacis économique. La situation de crise en Alsace se trouve prolongée par ce que l'on a appelé la politique de glacis économique (Doc. 29). Les investissements économiques nouveaux, tant publics que privés, sont exclus à partir de 1933. Les usines d'armement comme Manurhin à Mulhouse déménagent dans le centre de la France à partir de 1938.

Doc. 29 – La politique de glacis décrite par l'historien Michel Hau (p. 359-360).

« Avec l'arrivée au pouvoir d'Hitler, la menace d'une guerre de revanche allemande se renforce. Après la remilitarisation de la Rhénanie, l'Alsace se retrouve sur la ligne de feu éventuelle. Or, dans le type de guerre auquel on s'attend, cela signifie qu'une large bande de territoire sera battue par les artilleries adverses pendant des mois, peut-être des années. Déjà, pendant la Première Guerre mondiale, en Haute Alsace, 22 119 maisons ont été totalement détruites et des usines textiles sinistrées pour un total de 300 000 broches et 10 000 métiers, ainsi que l'usine chimique de Thann.

C'est pourquoi, à partir de 1933, les investissements publics et privés sont arrêtés en Alsace. Après l'achèvement, en 1932, du barrage et du bief de Kembs, les travaux de canalisation du Rhin ne sont pas poursuivis. On renonce à entreprendre l'électrification des chemins de fer alsaciens. Le ministère de la Guerre met son veto à l'édification d'une raffinerie à Strasbourg et d'une fabrique d'engrais composés sur le bassin potassique; la première sera construite à Donges, près de Nantes, et la seconde à Grand-Couronne, près de Rouen... En 1936, le gouvernement prépare un projet de loi soumettant toute implantation d'usine dans une bande frontalière large de 30 km à l'autorisation du ministère de la Guerre. Ce projet est vivement combattu par les Chambres de commerce et les élus alsaciens, mais il est appliqué par décret, l'année suivante, par le gouvernement Blum. La menace qui pèse sur l'Alsace suffit, du reste, à y décourager les investissements privés. A l'exception d'une usine de cellulose et d'un petit chantier de réparation navale dans la zone portuaire de Strasbourg, il n'est pas créé de nouvelle installation industrielle en Alsace entre 1936 et 1940.

Un dernier inconvénient engendré par cette situation est la suppression des commandes adressées par le ministère de la Guerre. Les industriels alsaciens réclament en vain des compensations de la part des autres ministères et des industries nationalisées. »

IV – LE FRONT POPULAIRE

1. Une alliance difficile. Les socialistes bas-rhinois refusent l'unité avec le parti communiste (Doc. 30).

Doc. 30 – Résolution du congrès de la fédération du Bas-Rhin, 18 novembre 1934 (Freie Presse, 19/11/1934).

« Le congrès déplore profondément qu'en dépit de l'unité d'action dans la lutte contre le fascisme et malgré la situation internationale extrêmement grave, le Parti communiste en Alsace et en Lorraine, sans égard pour le prochain plébiscite dans la Sarre... maintienne les revendications formulées naguère de libre disposition et de séparation éventuelle de l'Alsace et de la Lorraine de la France, se servant pour cela des mêmes termes... qui sont journellement employés par les partis autonomistes de toutes nuances. Le congrès de la Fédération du Bas-Rhin... maintient les principes établis immédiatement après l'armistice de 1918...

L'incorporation entière de l'Alsace et de la Lorraine dans l'unité de la République, l'introduction des lois laïques, la prise en considération... des intérêts économiques particuliers de notre population... et de ses intérêts moraux, notamment en maintenant l'utilisation des deux langues...

Vu l'importance de cette question... le congrès déclare... qu'une alliance du Parti socialiste avec d'autres partis n'est possible que si ceux-ci se placent sur le terrain

- des libertés démocratiques et de leur défense contre les attaques venues de l'intérieur;
- de la réincorporation accomplie depuis 1918 de l'Alsace et de la Lorraine dans l'unité de la République française.»

2) L'échec électoral. Les élections législatives de mai 1936 qui voient triompher dans tout le pays la coalition de Front populaire sont un échec pour le Front populaire en Alsace (Doc. 31). Il n'a qu'un élu, le communiste Daul. La défaite est surtout celle du parti socialiste qui recule dans pratiquement toutes les circonscriptions et en particulier dans les plus ouvrières. Le parti communiste quant à lui connaît un relatif succès (Doc. 32). Il sort des élections en deuxième position en nombre de voix derrière l'U.P.R., parti du centre catholique, qui est le grand triomphateur du scrutin (Doc. 33).

Doc. 31 – Les résultats du premier tour des élections de 1936 dans les circonscriptions alsaciennes (F.G. Dreyfus, la vie politique en Alsace 1919-1936, 1965).

	Exprimés	APNA	Dém.	UPR	Radic.	SFIO	PC	PCAL	Landes-partei
Erstein	16336	-	-	8774	-	2261	5301	-	-
Molsheim	15861	-	-	10322	1599	1096	2653	-	-
Haguenau	17366	-	-	8689	-	1946	3451	-	3280
Saverne	17591	-	6117	-	-	-	2898	6161a	2121
Sélestat	18773	4814	2795b	2739b	-	622	1745	-	-
Strasbourg I	20971	-	7304	-	390	4394	2023	5712	-
Strasbourg II	13011	-	-	3712	485	3175	1488	3444	-
Strasbourg-Campagne	25199	-	6383	3720b	-	3687	7139	-	4230
Wissembourg	11757	-	-	8199	-	270	972	-	2170
								Union paysanne	
Colmar	21255	-	1540	10358	1138	5945	1919	-	
Altkirch	11271	-	1946	7864	-	708	502	-	
Guebwiller	13537	2334	-	4204	-	2710	1959	2330	
Mulhouse-Ville	23970	-	10110	3473	-	8096	1980	-	
Mulhouse-Campagne	22792	-	4436	9846	-	5057	3477	-	
Ribeauvillé	12827	3006	-	-	-	1746	639	7434c	
Thann	14252	3274d	-	7207	-	1839	1932	-	

a: Autonomiste

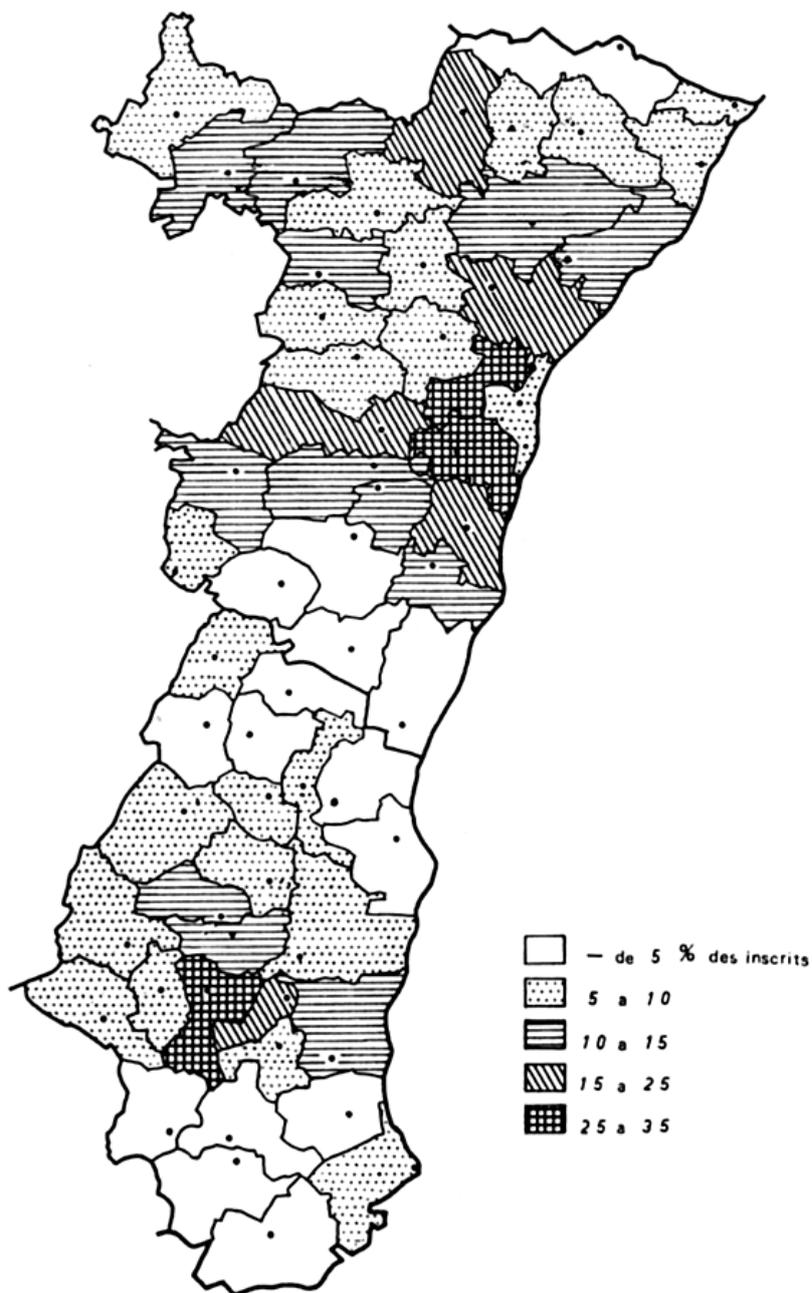
b: Candidat indépendant soutenu par l'UPR ou par les Démocrates

c: Indépendant

d: Royaliste

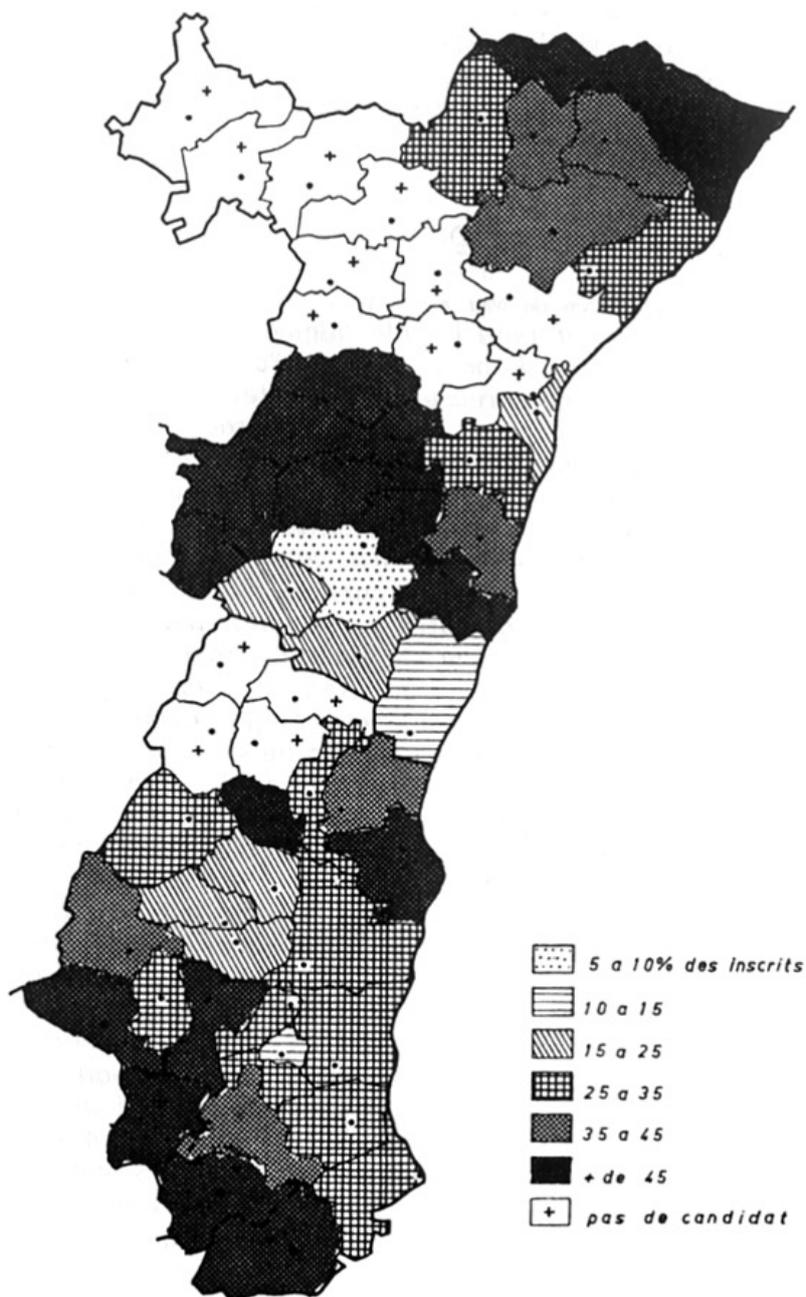
Doc. 32 – Le succès relatif du parti communiste en 1936 (F.G. Dreyfus, La vie politique en Alsace 1919-1936, 1965).

COMMUNISTES 1936



Doc. 33 – Le triomphe de l'U.P.R. aux élections de 1936 (F.G. Dreyfus, la vie politique en Alsace 1919-1936, 1965).

UPR 1936



3. La revanche des usines. Battu dans les urnes, le Front populaire prend en partie sa revanche dans les entreprises avec les grèves de juin 1936. Ce n'est qu'après la signature des accords Matignon que le mouvement démarre véritablement, à partir des 10-11 juin (Doc. 34). Dans de nombreux secteurs, la reprise se fait très vite. Dès le 12 elle s'amorce à Mulhouse, dans le Bas-Rhin un peu plus tard, à partir du 20. Le mouvement gréviste a pour conséquence immédiate une amélioration notable de la situation de la classe ouvrière. À la fin de l'année 1936, les augmentations de salaires oscillent selon les branches entre 30 et 75 %. Après la conclusion heureuse de la grève (augmentation des salaires, conventions collectives), le taux de syndicalisation à la C.G.T. progressait de façon significative .

4. Le Front populaire contesté (Doc. 35).

Doc. 35 – Lettre pastorale de Mgr Ruch du 7 février 1937 contre l'école laïque.

« ... Catholiques, on vous propose l'école laïque. Avant tout il faut savoir ce qu'elle est. La voici, d'après ce que j'ai vu moi-même de mes propres yeux durant de nombreuses années, telle qu'on la trouve dans toutes les communes du pays, hors de l'Alsace et de la Lorraine recouvrées, telle que l'organisent lois, décrets, circulaires et autres décisions officielles qui la régissent. L'école laïque, c'est le Crucifix enlevé de la maison où est préparée à la vie la jeunesse... L'école laïque, c'est la suppression en toute commune du régime scolaire confessionnel... L'école laïque, c'est partout, même dans les communes les plus catholiques, la possibilité pour les parents d'avoir pour collaborateur quotidien et intime un maître étranger ou hostile à leur foi religieuse, parfois un instituteur qui la méprisera et l'aura en exécration. L'école laïque, ce sont les religieuses de Ribeauvillé, de Saint-Jean-de-Bassel, Alsaciennes ou Lorraines elles aussi et peut-être unies à vous par les liens du sang... expulsées de leurs chaires, déçues de leur droit d'enseigner, dépouillées des biens de leur congrégation et condamnées ou à défroquer ou à cesser leur bienfaisant ministère ou à prendre le chemin de l'exil. L'école laïque, c'est celle où l'on ne parle pas plus de Dieu que s'il n'existait pas... L'école laïque, c'est six heures par jour dans un milieu où il est défendu au prêtre de pénétrer, tout l'enseignement séparé du christianisme, et l'attention de l'enfant attirée uniquement sur ce qui n'est pas Dieu; donc après huit ans de ce régime, c'est l'homme exposé, habitué à vivre sans religion et à se passer d'elle entièrement. L'école laïque, c'est celle qui, de l'avis de tous les philosophes spiritualistes et de tous les chrétiens, se met dans l'impossibilité d'enseigner à ses élèves une morale complète, précise, efficace, non seulement sur une élite, mais sur les masses... L'école laïque, c'est celle où le Décalogue et l'Évangile sont proscrits... L'école laïque... c'est alors celle où le professeur d'irreligion peut essayer de former un peuple de libres-penseurs ou d'athées... »

Doc. 34 – Les grèves de janvier 1936 à septembre 1938 (Léon Strauss, « Grève », Encyclopédie de l'Alsace, Tome VI, p. 3501).

		A	B	C	D
1936 Janvier à mai	B.-R.	0	0		
	H.-R.	0	0		
Juin	B.-R.	143	20015	105	110
	H.-R.	108	30540	66	106
Juillet	B.-R.	28	5238	11	27
	H.-R.	11	1398	6	13

Août	B.-R.	6	890	4	6
	H.-R.	3	225	3	3
Septembre	B.-R.	1	38	-	1
	H.-R.	10	4644	5	8
Octobre	B.-R.	4	332		4
	H.-R.	0			
Novembre	B.-R.	1	23	1	1
	H.-R.	5	1253	2	5
Décembre	B.-R.	4	593	1	2
	H.-R.	11	539		11
1937 Janvier	B.-R.	2	727	2	1
	H.-R.	2	3500		1
Février	B.-R.	3	2307	2	3
	H.-R.	2	9234	2	7
Mars	B.-R.	11	824	2	11
	H.-R.	5	558	2	4
Avril	B.-R.	4	272	1	4
	H.-R.	12	5850	8	10
Mai	B.-R.	5	370		4
	H.-R.	5	1431		5
Juillet	B.-R.	1	48		1
	H.-R.	1	16	1	1
Août	B.-R.	1	46	1	1
	H.-R.	1	91		1
Septembre	B.-R.	2	65		1
	H.-R.	3	1033		3
Octobre	B.-R.	0			
	H.-R.	3	219	1	3
Novembre	B.-R.	2	615	1	1
	H.-R.	8	11160		8
Décembre	B.-R.	1	350		1
	H.-R.	1	12		1

A = nombre de grèves

B = nombre de grévistes

C = nombre de grèves avec occupations

D = total des conflits terminés

Le mouvement s'apaise en 1938 : de janvier à septembre, le Bas-Rhin enregistre 2 grèves en mars, 1 en juin, juillet et septembre, 0 en janvier, février, avril, mai et août ; le Haut-Rhin enregistre 2 grèves en mars, mai et juillet, 1 en janvier, avril, août et septembre, 0 en février et juin.

V - LE MOUVEMENT CULTUREL

1. Une période critique. Au tournant du siècle, dans le contexte de l'annexion, l'Alsace avait connu une véritable renaissance culturelle, qui se confond avec les noms de Spindler, Stoskopf, Wendel, Schickelé, Arp, Goll, Flake, Lienhard, Stadtler. Le retour de l'Alsace à la France ouvre une période critique pour le mouvement culturel alsacien (Doc. 36-37).

Doc, 36 – Revue d'Alsace 1937: « Le 10^e anniversaire de la société savante d'Alsace et de Lorraine ».

« Parmi les problèmes multiples et variés que le retour de nos ancêtres devait poser, l'un des plus délicats sans doute, fut celui des chercheurs et des écrivains alsaciens-lorrains qui, de cœur français, mais de culture allemande, se voyaient brusquement arrêtés dans leur activité littéraire et scientifique. »

Doc. 37 – Lettre d'Albert Schweitzer à Lucien Braun, novembre 1934.

« Si l'on voulait comprendre dans certaines sphères qu'en puisant à pleine main dans les sources vivifiantes de la culture française, nous avons le droit et le devoir de ne pas laisser tarir pour notre pays celle dont notre langue maternelle nous assure l'accès. Mais nous sommes loin hélas de cette compréhension. »

2. Floraison de la littérature dialectale. Contrairement à ce qui s'est passé au lendemain de la guerre de 1870, la vie culturelle en Alsace n'est pas frappée par une longue période de stérilité après 1918. Ces années voient une extraordinaire floraison de la littérature dialectale (Doc. 38 et 39). Elle trouve son expression dans l'émergence de nouveaux auteurs, la création de nouvelles revues (La littérature populaire, Les Nouveaux Cahiers Alsaciens). Avec la création de l'association l'Arc en 1924, peintres, écrivains, musiciens revendiquent pour l'Alsace un rôle de pont entre les cultures française et allemande (Doc. 40).

Doc. 38 – La nouvelle génération (C. Schneider).

« Si cet arrêt (celui de la vie littéraire), fut relativement court, ce fut grâce au dialecte alsacien qui permit à un grand nombre d'auteurs et d'écrivains d'exprimer sous forme littéraire et poétique un événement psychologique de cette dimension. »

Doc. 39 – 25 Jahre ERM Elsässer Theater Mulhüse.

« Si la représentation des pièces en dialecte constituait autrefois un mouvement d'opposition à la germanisation en affermissant le courant français dans le pays, le dialecte alsacien, autant que tous les dialectes parlés en France, représente « l'émancipation des forces vives du pays dans leurs variétés infinies ». Ce chant de la terre ne fera que renforcer l'expression des forces nationales françaises. »

Doc. 40 – Manifeste de l'Arc (Encyclopédie de l'Alsace, p. 5291).

« Ce n'est pas un hasard que l'idée de l'Arc soit née là où la haute flèche de la cathédrale d'Erwin s'élance vers le ciel en traçant cette moyenne perpendiculaire qui symbolise l'esprit de deux peuples tendus vers un but semblable... La chute répétée de deux peuples dans la même lutte fratricide, tel est le profond tragique de ce pays frontière. Chaque paix conclue entre Français et Allemands a pour conséquence que le vaincu jure de prendre sa revanche, cependant que les méthodes du vainqueur sont fondées sur une psychologie trop souvent mal orientée. C'est ainsi que se forma en Alsace cette atmosphère issue de timidité, de volontés contradictoires et de dénonciations, qui

interdisait aux forces spirituelles toute concentration active et vouait à l'exil les meilleurs esprits de ce pays... L'Alsace sollicite – au lieu de préjugés, indifférence ou malveillance – l'objectivité de ceux qui veulent porter une appréciation sur ses tentatives qui s'inspirent d'un programme à la fois artistique et humain. Il leur demande, au lieu d'un scepticisme stérile, un peu de confiante sympathie. Le temps viendra peut-être où un écrivain alsacien ou lorrain pourra vivre par ses propres moyens et où son action pourra déborder les frontières naturelles de sa région d'origine. C'est le vœu que nous formons en prenant conscience de la modestie du présent début. Et qu'un jour le pont qui rapproche à jamais deux cultures voisines s'achève par-dessus nos deux chères provinces, tel est l'espoir que nous partageons depuis longtemps. »

3. À l'épreuve de l'autonomisme. La crise autonomiste fait voler en éclat la tentative de l'Arc. Nombre d'écrivains alsaciens adhèrent au mouvement autonomiste (Doc. 41 et 42). Dans la deuxième moitié des années vingt, le mouvement culturel tend à être relégué au second plan au profit de la politique.

Doc. 41 – Manifeste de « Der eiserne Mann », 1926.

« Der Eiserne Mann will die elsässische Intelligenz um sich gruppieren und « entrer dans la gestion », mitbestimmen an der kulturellen, literarischen und politischen Entwicklung Elsass-Lothringens. »

Doc. 42 – Camille Schneider, dans Les lettres en Alsace, Strasbourg, 1962, p. 456.

« Certains membres furent menacés et lâchèrent le parti, d'autres s'engagèrent dans une voie politique. Ainsi fut conduit sur une voie de garage un mouvement littéraire très intense qui, avec un courage peu commun, avait proclamé la nécessité d'une collaboration culturelle entre le Rhin et les Vosges et bien au-delà de ses limites actuelles. »

4) Le repli sur le terroir. En réaction contre la politisation du mouvement culturel se constitue en 1929 la Société des Écrivains d'Alsace à l'initiative de Gustave Stoskopf, Marcel-Edmond Naegelen et Camille Schneider. Son but est de reconstituer en Alsace un espace culturel autonome du politique, séparer activités critiques et activités créatrices, développer une critique dont les critères ne soient pas politiques (Doc. 43). Comme les Sociétés d'histoire locale qui se multiplient alors, elle se réclame du culte du terroir. Celui-ci n'est pas sans ambiguïté.

Doc. 43 – Manifeste de la Société des Écrivains d'Alsace et de Lorraine.

« Les écrivains d'Alsace et de Lorraine se sont groupés dans une pensée de décentralisation littéraire, d'aide mutuelle, de défense de leurs intérêts professionnels et de diffusion du bon livre en Alsace et en Lorraine. La société veut exalter la vie culturelle de notre province, faire évoluer son âme suivant son histoire et conformément aux nécessités du progrès moderne. Elle veut soutenir les écrivains et publicistes, leur donner les moyens de se faire remarquer du public, des lecteurs, sans les obliger à subir les colères de la capitale, ses miasmes et ses promiscuités.

En dehors de toute tendance politique, préoccupation académique ou partisane d'école, elle s'adresse à tous ceux qui s'efforcent d'exprimer leur pensée par la plume, à tous les penseurs, à tous les autres, à tous les amants de la Beauté. Il leur demande de se grouper afin de se défendre, de se protéger mutuellement et d'augmenter leur influence dans le pays, donc dans l'intérêt personnel et dans l'intérêt national. Nécessité plus grande encore pour les écrivains des petites villes et des campagnes. Culte du terroir qui représente ce qu'il y a de meilleur, de plus robuste et de plus sain dans l'âme alsacienne... »

OCCUPATION, RÉSISTANCES, LIBÉRATION

Jean-Paul GRASSER, Gérard TRABAND

Contrairement aux affirmations antérieures d'Hitler, et en violation de la convention d'armistice, l'Alsace est annexée de fait dès l'été 1940. C'est le début d'un régime d'oppression unique dans son histoire. L'une des toutes premières manifestations du nouveau régime sera de faire de l'Alsace et de la Moselle une région « judenrein ». Dès juillet 1940, juifs, tziganes, Français de l'intérieur et militants nationaux sont expulsés systématiquement d'Alsace. Reproduisant la sinistre « nuit de cristal », le 12 septembre 1940, la grande synagogue de Strasbourg est incendiée. Les Alsaciens sont soumis à une politique systématique de nazification et de germanisation. Cette situation particulière de province annexée de fait, donc soumise à un contrôle pesant et à des pressions morales et physiques, a singulièrement compliqué l'action de la résistance en Alsace même et explique également, chez de nombreux Alsaciens-Lorrains, une résignation ou un double jeu qui rencontreront beaucoup d'incompréhension après la libération.

L'annexion

Jusqu'en 1939, Hitler a toujours affecté officiellement de se désintéresser de l'Alsace-Lorraine. En réalité, il établit un lien entre l'abandon par la France de ses alliances orientales et la renonciation de l'Allemagne à l'Alsace-Lorraine : si d'aventure la France vient à s'opposer à une extension du Reich à l'Est, elle doit prendre en compte non seulement le risque d'une guerre, mais également celui d'une nouvelle perte de ses provinces orientales. Hitler ne renonce donc pas forcément à une province que les circonstances d'une guerre « imposée » par l'obstination de la France pourraient placer sous son autorité.

Dès la fin de l'été 1939, l'imminence de cette guerre conduit les autorités françaises à ordonner l'évacuation, vers la région du Sud-ouest, de la population de Strasbourg et des villages proches du Rhin et du Palatinat. Après la « drôle de guerre », la conquête de l'Alsace par l'armée allemande, conséquence de la déroute française dans le Nord, est rapide et foudroyante ; en juin 1940, les divisions françaises dans les Vosges déposent les armes, la ligne Maginot est prise à revers et l'Alsace est occupée pratiquement sans combats ; les Allemands entrent à Strasbourg le 19 juin.

D'après le texte de l'armistice, les trois départements de l'Est font partie de la zone occupée, où l'administration française est normalement maintenue sous la tutelle allemande. La décision d'annexion déguisée est prise par Hitler vers le 1^{er} juillet. Comme d'autres territoires annexés de fait (Luxembourg), l'Alsace et la Lorraine sont placées sous l'autorité d'un Chef de l'administration civile, Wagner pour l'Alsace, rattachée au Gau de Bade, et Bürckel pour la Moselle, rattachée à la Sarre et au Palatinat. Mais jamais le moindre acte officiel ne proclame formellement l'intégration de l'Alsace-Lorraine dans le Reich.

Nazification et germanisation

Chef du parti et de l'administration civile en Alsace, le Gauleiter dispose de pleins pouvoirs et n'a pratiquement de comptes à rendre qu'à Hitler lui-même : c'est de lui qu'il obtient les décisions relatives à la nationalité allemande et à l'incorporation des Alsaciens. Il prétend

faire des Alsaciens des Allemands à 100 % dans les cinq ans. Dès l'été de 1940, le retour des évacués est l'occasion d'une action de propagande de grande envergure, relayée par la presse qui met l'accent sur les réalisations humanitaires des organisations nazies.

L'adhésion des Alsaciens à la cause allemande doit être facilitée par l'appui et l'engagement des « Nancéiens », et par l'exaltation du premier « martyr » de la cause allemande en Alsace, Karl Roos, condamné à mort et exécuté en février 1940. Libérés des prisons françaises du Midi, les chefs autonomistes sont ramenés triomphalement en Alsace, et, à l'instar de Rossé, participent activement aux premières réunions de masse. Parmi les Kreisleiter (chefs politiques des arrondissements) nommés à la fin de 1940, figurent des Alsaciens « martyrs de Nancy » : Bickler à Strasbourg, Mourer à Mulhouse, Hauss à Haguenau, etc.

Dès 1940, Wagner engage le processus de la germanisation. Dans tous les domaines, ses ordonnances introduisent les institutions et les organisations allemandes. Mais, malgré le quadrillage policier et le matraquage de la propagande, on peut parler d'un échec de la politique d'intégration ; il est incontestable que les Allemands ont obtenu une adhésion beaucoup moins profonde que ne l'affirment discours et statistiques officielles. En juin 1944, Wagner prétend que les deux tiers de la population alsacienne sont regroupés dans les organisations nazies. D'après L. Kettenacker, 37 % des Alsaciens se retrouvent dans les associations de masse du parti ; par contre, d'après F.-G. Dreyfus, les organisations du parti, auxquelles l'adhésion n'est pas obligatoire (S.A., S.S., N.S.K.K.), ne rassemblent que 3 % de la population.

L'incorporation

Alors qu'en 1940 les instances nazies en Alsace proclament qu'elles n'ont pas besoin des Alsaciens pour l'« Endsieg », dès 1941 cette victoire finale apparaît moins imminente. Dès lors, aux yeux de Wagner, la participation des Alsaciens à la lutte du national-socialisme contre le « communisme bolchéviste » doit intégrer et germaniser définitivement la province. Le service du travail (RAD), instauré en Alsace en mai 1941, en est la première étape pour les jeunes gens de 17 à 25 ans. Mais l'appel aux engagements volontaires dans la Wehrmacht rencontre peu de succès. Le chiffre officiel de ces volontaires a été de 2 300 pour toute l'Alsace-Moselle, mais une note confidentielle de novembre 1941 en indique 700, car il y avait en réalité parmi les 2 300 des Allemands immigrés. Juridiquement, l'Alsace est encore française et l'introduction du service militaire est contraire aux clauses de l'armistice de juin 1940 et aux conventions de La Haye interdisant la mobilisation en territoires occupés. Pourtant Wagner obtient le feu vert d'Hitler (même si, semble-t-il, ce dernier, comme Keitel, ne souhaitait que l'incorporation de jeunes gens « wehrwürdig », c'est-à-dire dignes et politiquement fiables) : il signe, le 25 août 1942, l'ordonnance introduisant le service militaire obligatoire. Tous les jeunes étaient désormais « wehrpflichtig », à l'exception des anciens officiers de l'armée française – du moins jusqu'en 1943.

Les classes de 1908 à 1926 furent enrôlées dans la Wehrmacht ou dans la SS. La grande majorité se résigna, mais des incidents se produisirent dans des conseils de révision (Kaysersberg, Orbey), des conscrits refusèrent de comparaître, avec à la clé l'incarcération à Schirmeck, et même l'exécution ; quelques milliers s'enfuirent grâce à des filières de passeurs ; d'autres se cachèrent à proximité de leur domicile vers la fin de la guerre ou ne regagnèrent plus leur corps après une permission. Mais les Allemands ripostèrent par une surveillance renforcée des zones frontalières et surtout par des pressions sur les familles. La quarantaine d'anciens officiers français incorporés dans les SS et refusant de porter l'uniforme, puis

déportés au camp de concentration de Neuengamme, où vingt-deux laissèrent leur vie, fournit un exemple de la résistance ouverte.

L'énorme majorité des Alsaciens fut envoyée sur le front de l'Est. Évadés ou faits prisonniers, ils ne furent pas traités en amis par les Russes, mais astreints aux longues marches meurtrières et emprisonnés à Tambov, à environ 400 km au sud-est de Moscou. Sur les quelque 100 000 à 110 000 incorporés, environ 75 000 à 80 000 seulement rentrèrent, soit 12 000 tués et autant de morts dans les camps de prisonniers ou disparus. À cela il faut ajouter les blessés, les invalides et surtout l'état lamentable des rapatriés de Russie (le dernier rentra en 1955).

Ce douloureux chapitre des incorporés de force a contribué à mobiliser les Alsaciens contre l'oppression nazie.

La résistance

La résistance alsacienne lutte dès le début contre une annexion de fait en complète violation de l'armistice. Ailleurs, en « vieille France », la résistance lutte contre un occupant et contre un pouvoir autoritaire incarné par Pétain. Cette différence donne à la résistance alsacienne ses caractéristiques essentielles.

Il s'agit d'abord d'une résistance individuelle non organisée: aide aux prisonniers de guerre, évadés, réfractaires du Reichsarbeitsdienst ou de la Wehrmacht, etc.; elle peut prendre aussi des formes plus anodines: parler français en public, porter le béret basque, etc. Ces épisodes ont fait oublier l'existence en Alsace d'une résistance organisée. Or, celle-ci est, très tôt, activée, soit par le service de renseignement de l'armée d'armistice, soit par le parti communiste. En 1942, la zone sud est occupée, les réseaux communistes du cheminot Wodli et gaullistes de Bareis sont démantelés. La résistance alsacienne se trouve, désormais, dans la mouvance de l'organisation de résistance de l'armée d'armistice dissoute (O.R.A.).

En marge de ce mouvement, d'anciens élus autonomistes membres de l'U.P.R. se retrouvent régulièrement au sein du « groupe de Colmar ». À partir de 1943, ils eurent certains contacts avec la résistance allemande, avec certains des notables qui préparèrent l'attentat contre Hitler du 20 juillet 1944.

En « vieille France », les Alsaciens et les Lorrains sont, à Lyon, Périgueux, Clermont-Ferrand, Toulouse, un élément non négligeable dans le combat clandestin. Certains d'entre eux, afin de démontrer l'attachement authentique de l'Alsace à la France, s'interdisent l'adhésion à un groupement national. Ils sont à l'origine de la brigade d'Alsace-Lorraine créée en 1944.

La répression

Elle s'abat sur tous ceux qui, de près ou de loin, font acte de résistance. Les personnes sont internées le plus souvent à Schirmeck, dans un camp de rééducation ou camp de sûreté, ouvert dès juillet 1940. Les très dures conditions de détention sont connues très rapidement dans toute l'Alsace grâce aux personnes qui y ont purgé leur peine. C'est pourquoi Schirmeck fait beaucoup plus peur que le camp de concentration du Struthof, beaucoup moins connu.

Ce dernier est créé au printemps 1941. Très peu d'Alsaciens y sont internés, mais plusieurs centaines se retrouvent dans les kommandos extérieurs de Gaggenau, Haslach, Rotenfels et Vaihingen. Le Struthof a été construit en partie pour regrouper les plus dangereux adversaires du Reich, des pays occupés d'Europe occidentale et d'Allemagne. Soumis à l'ordon-

nance Nuit et brouillard (« Nacht und Nebel »), plusieurs milliers de déportés décèdent dans ce camp qui applique rigoureusement le programme d'extermination par le travail. Certains y sont gazés pour fournir du « matériel d'anatomie » à la Faculté de médecine allemande de Strasbourg.

Les Alsaciens réfugiés ou expulsés hors de la province, pendant la guerre, payent à la déportation le tribut le plus lourd. C'est parmi eux que les juifs et tziganes alsaciens sont persécutés. Nous n'avons de chiffres que pour le Bas-Rhin et ils ne donnent pas une image complète. Mais ils montrent que ce groupe a deux fois plus de déportés que les résidents dans le département et que la mortalité y est huit fois plus élevée. D'une manière générale, 18 500 Alsaciens ont été, à un moment donné, arrêtés par la police allemande pour une période relativement longue. Ceci représente, par rapport à sa population totale, un pourcentage sept fois plus important que la moyenne française.

La libération

Elle dure de novembre 1944 à mars 1945. Elle démarre par des raids audacieux qui prennent les Allemands de court. Au Sud, ils sont menés par la 1^{re} Armée française du général de Lattre de Tassigny, entre le 20 et le 30 novembre. Ils permettent la conquête de Mulhouse et du sud de l'Alsace. Au Nord, entre le 20 et le 25 novembre, la 2^e Division blindée du général Leclerc, intégrée dans la 7^e Armée américaine commandée par le général Patch, contourne par Dabo et La Petite Pierre les défenses allemandes du col de Saverne et atteint Strasbourg. Le serment de Koufra est tenu. À la suite de cette opération, les Américains libèrent Sélestat le 14 décembre, et Wissembourg le 16.

À partir de ce moment et jusqu'au mois de mars, l'avance est sérieusement ralentie, marquée même par des évacuations partielles. L'offensive des Ardennes, le 16 décembre, incite les Américains à vouloir reculer sur les Vosges afin de pouvoir prélever des troupes pour faire face au sursaut de l'armée allemande. L'évacuation est ordonnée le 2 janvier 1945. Le général de Gaulle la refuse. La défense de Strasbourg sera maintenue. Les Allemands vont essayer de reprendre le chef-lieu de la province à partir de Gombsheim au nord et d'Obenheim au sud. Les combats durent entre le 5 et le 27 janvier. Pour soulager la défense de Strasbourg, le 20, une attaque franco-américaine est dirigée contre la Poche de Colmar, réduite le 18 février. Le nord de la province, durement touché par l'opération Nordwind menée par les Allemands, ne sera libéré qu'au mois de mars.

1 – LA NAZIFICATION

Au lendemain de l'armistice, l'administration civile mise en place, sous l'autorité du Gauleiter Robert Wagner, se fixe comme objectif la « Gleichschaltung » : mettre l'Alsace (et la Lorraine), en quelques mois, sur le même plan que les régions du « Altreich ».

1. La justification « historique » de la nazification. Les nazis « démontrent » que l'Alsace a toujours été allemande, que pendant la période de 1919 à 1939, sous la « domination française », sa situation n'a fait que de se dégrader, alors qu'en 1940, les Allemands se sont immédiatement mis au travail avec les Alsaciens pour leur combat commun pour l'avenir (Doc. 1). Pour Wagner, « le problème alsacien n'est pas né en Alsace, il a été forgé artificiellement par la France » (Doc. 2) et « les Alsaciens se sont toujours battus pour le maintien du Volkstum allemand » (Doc. 3). Dès l'été 1940, les « Nancéiens », dont Rossé, apportent leur concours au nouveau régime (Doc. 4).

Doc. 1 – Rapport du Gauleiter Wagner à Colmar (SNN du 24/06/1941).

« Les Français nous ont laissé 728 ponts détruits, 80 écluses de canaux et installations portuaires endommagées, un système postal et télégraphique entièrement hors de service. Le sens proverbial de l'organisation allemande, le Parti et ses formations ont permis de remédier rapidement aux principales difficultés. L'administration allemande a remplacé la française, mais en conservant 9 096 des fonctionnaires alsaciens, les 1 096 restants étant éliminés pour des raisons politiques.

460 000 personnes des 231 communes évacuées en 1939 et 1940, soit 38% de la population alsacienne, ont été rapatriées; 80 000 soldats alsaciens prisonniers ont été libérés rapidement... des milliers d'Alsaciens se trouvent encore en France, d'où ils reviendront dans leur patrie selon les dispositions prises à cet égard. Le Service de Secours NS a servi des repas chauds à 202 997 personnes lors de ces rapatriements; il a continué à porter secours à 170 000 personnes jusqu'en mars 1941... 11 894 bâtiments étaient totalement détruits dans 403 communes, 76 622 partiellement dans 780 communes. En un an, 35 000 bâtiments ont été réparés... »

Doc. 2 – Discours de Wagner à Colmar (SNN du 24/06/1941).

« L'Alsace ne faisait [pas] partie de la part française... lors du... partage de l'Empire de Charlemagne: la France a non seulement pris par la force la partie intermédiaire (celle de Lothaire), mais des parties du royaume allemand. Donc au début de la guerre, ce n'est pas l'Allemagne qui possédait un territoire français, mais le contraire. Telle est la vérité historique! La langue allemande, la vie spirituelle allemande se sont maintenues malgré les tentatives obstinées d'élimination de la France. Jamais la France n'a consulté la population alsacienne sur son sort, sachant bien quelle serait une réponse librement exprimée dans l'indépendance! Et quand la France rétorque: l'Allemagne n'a jamais consulté non plus la population alsacienne, cette objection est aussi ridicule que mal fondée. Comment l'Allemagne en viendrait-elle à demander à des Allemands s'ils sont Allemands! »

Doc. 3 – Discours de Wagner à Colmar (SNN du 24/6/ 1941).

« Un sentiment de respectueuse reconnaissance me pousse à me souvenir des combattants alsaciens qui ont souffert à cause de leur attachement à la cause allemande, des milliers depuis 1918, à leur tête Karl Roos et ses compagnons de captivité, rentrés récemment à Strasbourg. Et les 350 internés salués récemment à Colmar à leur retour; et les centaines de combattants inconnus, et les nombreux ministres des cultes qui partageaient cette opinion; et les milliers d'Alsaciens expulsés de leur pays après 1919. C'est le mérite de ces hommes et femmes qui ont résisté à 25 ans de domination arbitraire de la France que le Volkstum alsacien est resté dans l'ensemble purement allemand. »

Doc. 4 – Rossé à Mulhouse (SNN du 1/8/1940).

« La France ne connaissait les Alsaciens que pour les faire payer ou servir, leur promettant alors tout, sans jamais tenir. Par contre, Paris combattait vigoureusement le mouvement autonomiste alsacien, puisque ce mouvement était forcément, par sa nature même, un mouvement allemand favorisant l'entente avec l'Allemagne. La politique scolaire et culturelle française finit par faire que les enfants ne puissent plus lire les lettres de leurs parents, car elle visait à la dégermanisation par tous les moyens... désormais l'Alsace allemande l'a emporté. Chaque Alsacien comprend tout ce que dit le Gauleiter, on n'a plus besoin de se faire tout traduire comme après 1918. Quelle preuve, uniquement du point de vue de la langue, de l'appartenance naturelle de l'Alsace à l'Allemagne. »

2. Le quadrillage des institutions allemandes. Le Parti, hiérarchisé et omniprésent (Doc. 5), appuyé sur une propagande de grand style, doit réaliser l'intégration de l'Alsace

dans le Reich. Le cercle du sacrifice (Opferring) doit symboliser l'adhésion de tous les Alsaciens et constitue l'antichambre du Parti (Doc. 6). Pour des raisons évidentes, le Parti essaie d'embrigader non seulement les hommes, mais également les femmes, dans le cadre de la NS-Frauenschaft, et les jeunes (Doc. 7). La propagande s'effectue essentiellement à travers les grandes manifestations organisées jusque dans les plus petites localités, et qui doivent être à la fois une fête (drapeaux, guirlandes, musique) et un témoignage de masse, de discipline (uniformes, défilés, revues militaires) et d'engagement politique (serments et discours). C'est le rôle dévolu notamment aux « journées d'arrondissement du Parti » (Kreistag), où toutes les organisations NS de l'arrondissement se retrouvent au chef-lieu (Doc. 8 et 9). Par ailleurs, les Allemands s'approprient le titre du grand journal d'avant 1939, les Dernières Nouvelles de Strasbourg, et en font un instrument de propagande et d'intoxication (Doc. 10). Malgré tout, les rapports confidentiels prouvent que l'adhésion de la population est très relative (Doc. 11 et 12).

Doc. 5 – Le Blockleiter (Mühlhauser Tagblatt, édition d'Altkirch, 3 février 1944).

« Quand le parti agit, fait de la propagande ou des collectes, c'est le chef de bloc qui vient chez vous. Il représente le Parti et est son principal organe d'exécution. À travers lui, le Parti est toujours en contact étroit avec la vie quotidienne... Ce n'est pas une mince tâche que celle qui est confiée à cet humble dignitaire du Parti. Tout un bloc, au moins une douzaine de familles lui sont confiées, soit administrées par lui. Il est beaucoup plus qu'un collecteur de cotisations, c'est un conseiller, le lien le plus utile entre les membres et la direction. Quand des concitoyens s'adressent à lui, ils s'adressent en réalité au Parti, sa réponse apporte celle du Parti. Quelle belle tâche que celle de responsable... de ses concitoyens [et de] détenteur de la confiance dans le Parti ! »

Doc. 6 – L'Opferring (SNN du 23 juin 1942).

« Le sacrifice ne signifie pas payer [une cotisation], mais participer au combat politique pour les idées de la révolution allemande, secouer les tièdes, assister aux réunions et manifestations : en bref, sacrifier au service de la communauté mainte heure de loisir consacrée jusqu'à présent à soi-même ou à sa famille seulement. On ne peut acheter avec une cotisation, si élevée soit-elle, une dispense de cet engagement personnel... 12 000 personnes ont tenu leur engagement de façon telle qu'ils ont pu être admis dans le Parti : des responsabilités encore plus lourdes les y attendent. Ils appartiennent à toutes les classes sociales : ce ne sont plus les noms, renoms, revenus, ambitions, relations, mais uniquement la sévère autodiscipline, la fidélité, le dévouement, le travail, qui ouvrent la voie aux postes dirigeants en politique... »

Doc. 7 – Les organisations de jeunesse (SNN du 8 septembre 1941 et Ordre du jour à la Hitler-Jugend. SNN du 21 janvier 1942).

« Le mouvement de la jeunesse hitlérienne s'organisa rapidement en Alsace remplaçant toutes les organisations de jeunesse existantes, passionnant les jeunes pour le NS dans les réunions, manifestations... il a été possible d'enrôler plus de 100 000 jeunes Alsaciens en un an, donc plus des 3/4 de la jeunesse. Dans peu de temps, la jeunesse alsacienne marchera avec la même unité interne et profonde sur la voie d'Adolf Hitler que les jeunes des autres régions allemandes... » – « 77 % des jeunes Alsaciens se sont engagés volontairement dans vos rangs. Maintenant l'heure est venue d'introduire le service obligatoire des jeunes Alsaciens dans la HJ comme dans le reste du Grand Reich, ayant les mêmes devoirs et les mêmes droits que les autres jeunes Allemands. Vous marchez avec le même esprit que les milliers de soldats tombés sur les champs de bataille de la Guerre mondiale. Vos camarades volontaires morts sur le front de l'Est vous rappellent votre devoir ! »

Doc. 8 – Le Kreistag de Strasbourg (SNN du 13 octobre 1941).

« Son déroulement grandiose le fera entrer dans l'histoire tant de la ville de Strasbourg que dans celle du mouvement d'Adolf Hitler. Les membres des différentes formations du Parti étaient répartis en 22 lieux de réunion, où se tinrent de 8 à 10 heures des séances de travail. Le couronnement de la journée fut le rassemblement massif des 12 000 « soldats politiques du Führer », place Karl Roos, pour accueillir la parole de leur Gauleiter. Le déroulement parfait, la discipline firent l'admiration de tous, même des amis venus du Reich. Une immense vague d'enthousiasme gagna tous les membres et les innombrables civils réunis autour de la place lorsque le Gauleiter les remercia et leur rappela en termes enflammés le but suprême : la Grande Allemagne à la tête d'une nouvelle Europe, plus heureuse ! Jamais Strasbourg n'avait vu un défilé aussi impressionnant que celui qui suivit ce discours, ni une telle fête sportive populaire que celle qui mit fin à la journée. »

Doc. 9 – Appel du Kreiskleiter Hauss pour le Kreistag de Haguenau (SNN du 18 octobre 1941).

« Les nationaux-socialistes de l'arrondissement de Haguenau montreront qu'ils ne resteront pas en arrière par rapport à ceux de Strasbourg. Comme le Parti national socialiste de la Grande Allemagne se réunissait tous les ans en temps de paix à Nuremberg pour faire le bilan de son action et entendre les directives du Führer, les responsables politiques du Parti et des formations se réunissent à Haguenau. Haguenau qui a joué un rôle important dans le combat pour le maintien du Deutschtum en Alsace, donnant à la politique de violence de Poincaré sa première défaite en 1928, en donnant le signal du premier mouvement autonomiste d'Alsace. La vieille ville allemande des Hohenstaufen et les villages environnants, fidèles à leur tradition allemande, montreront à nouveau dimanche qu'ils marchent en tête. Nous avons définitivement rompu avec le passé et ne connaissons plus que la Grande Allemagne, notre patrie... »

Doc. 10 – Éditorial de Fritz Kaiser dans les SNN du 8 juillet 1940.

« Les « Dernières Nouvelles de Strasbourg » viennent à vous comme premier signe de vie. Certes les machines sont restées les mêmes, les ouvriers aussi, qui connaissent leur métier aussi bien que leur langue maternelle... Mais ces juifs malpropres, qui apparaissaient ici une ou deux fois par mois pour toucher leurs dividendes et en même temps surveiller l'orientation politique du journal, ceux-là ont, il est vrai, disparu, et définitivement. Ce journal au service du mensonge et de la provocation contre l'Allemagne pendant si longtemps, est maintenant au service de la vérité, de la vérité sur l'Allemagne et son Führer, de la vérité au sujet des véritables ennemis du peuple... »

Doc. 11 – Rapport adressé à la Gestapo de Haguenau et mettant l'accent sur la désaffection de la population (mars 1943).

« La fête du Heldengedenktag, émouvante dans sa simplicité, a été faiblement suivie par la population, approximativement 150 à 200 personnes. La messe de 9h30 à Saint-Georges ne peut pas, cette fois, être invoquée comme motif d'absence, puisque le curé a avancé la grand-messe à 8 heures et que la dernière messe a eu lieu, comme d'habitude, à 11 heures. Alors que les spectateurs étaient nombreux aux fenêtres des maisons d'un côté de la place Karl Roos, c'était l'inverse pour les maisons en face. »

3. Une germanisation systématique. Tout ce qui peut rappeler la France, comme le béret basque, doit disparaître (Doc. 12 à 14). Une ordonnance de Wagner, du 16 août 1940, fait de l'allemand la langue officielle de l'administration. Les Alsaciens portant des prénoms français intraduisibles en allemand doivent en demander le changement et il en est de même

pour les noms de famille français ; les entreprises établies en Alsace et dont le nom est entièrement ou partiellement français doivent le modifier en un nom allemand ; enfin, dans les cimetières, les inscriptions mortuaires devront à l'avenir être rédigées en langue allemande. Surtout, il s'agit d'amener les Alsaciens à parler leur « Muttersprache » ; le dialecte lui-même est combattu (Doc. 15). Dans cette œuvre de germanisation, le rôle de l'école est essentiel. Ses maîtres sont soumis à des stages de « recyclage » dans le « Altreich » (Umschulung) ; ils doivent s'engager à être les guides de la nation et à se mettre au service actif du Führer et de la Grande Allemagne nazie ; les contenus de l'enseignement sont évidemment surveillés et strictement orientés : l'histoire de l'Allemagne, du NSDAP et du Führer y tient une place essentielle (Doc. 16 et 17).

Doc. 12 – « Hinaus mit dem Welschen Plunder » (SNN du 25 septembre 1940).

« Nous avons enlevé les inscriptions françaises de nos maisons, des noms de nos rues. Nos villes et nos villages ont retrouvé l'aspect qui convient à un vieux pays de culture germanique. Mais soyons conscients que nous n'avons fait que le plus nécessaire dans cette action de défrancisation (Entwelschung). Il s'agit en effet de bien plus que de façades. Derrière elles se trouvent nos intérieurs dans lesquels s'est accumulé au cours des années pas mal de bric-à-brac français. Débarrassons-nous d'objets qui ont perdu tout sens pour nous, comme ces drapeaux tricolores, qu'il fallait bien hisser pour ne pas paraître suspects... Ici et là on trouvera certainement ce coq gaulois servant de presse-papier... ou un brevet de maîtrise en langue française, des souvenirs du service militaire... »

Doc. 13 – L'épuration des bibliothèques (P. Schall dans les SNN du 12/12/1940).

« Il y a encore des vestiges de l'époque française, oubliés dans nos bibliothèques... La fameuse double culture... n'existe pas ! On ne peut avoir qu'une seule culture, celle de sa langue. La soi-disant double culture [est] en fait l'inculture. Dehors toute cette littérature française, superficielle ! Dehors tous ces romans français tendancieux ! Qui perd quelque chose en livrant au feu ses Bazin, Hansi, Zislin, Delahache ? Qu'un feu de joie purificateur fasse disparaître les Emil Ludwig, les Remarque ! Cette action de purification aura lieu du 15 au 18 décembre... »

Doc. 14 – On ne veut plus en Alsace de francophiles (SNN du 24 octobre 1940).

« Si nos compatriotes qui emploient encore des mots français savaient combien ce mélange de mots français et allemands est vilain et ridicule, aucun mot français ne viendrait plus à leurs lèvres. Prenez le mot « Buschur », en bon français « bonjour », l'Alsacien en fait un mot impossible. Et le « vala » (voilà) du commerçant, tandis que notre langue possède un splendide « Bitte schön ». Et « orwar » (au revoir), « bardong » (pardon), trottoir, billet, camion... Celui qui continue à employer des mots français sera considéré comme francophile (« Französling ») et traité en conséquence. S'il aime parler le français, qu'il aille en France ! Dorénavant, il n'y aura plus chez nous de « Buschur Madame », mais nous emploierons bien plutôt le salut allemand : « Heil Hitler ».

Doc. 15 – Contre le dialecte (SNN du 5 février 1941).

« Il ne faut parler que l'allemand. Avant de mettre un enfant en contact avec une langue étrangère, il doit à tout prix posséder la langue nationale, celle de son pays, celle de nos pères, le bon allemand. La population alsacienne ne semble pas se rendre compte de ces vérités premières, et elle continue à parler son dialecte qui l'oppose au vrai allemand venu d'outre-Rhin. Cet emploi du dialecte peut être une protestation muette des Alsaciens contre le régime allemand. En parlant le bon allemand, les Alsaciens éviteront cette fausse impression. »

Doc. 16 – Dès août 1940, les enseignants reçoivent le formulaire suivant qu'ils sont obligés de signer (d'après M.J. Bopp).

« Le Führer, après une lutte gigantesque, a réparé le crime du Schanddiktat de Versailles et a regagné l'Alsace allemande pour le Grand Reich allemand. J'approuve le retour de mon pays au sein du Reich et je remplirai les obligations qui m'incombent en ma qualité d'éducateur, sans réserve et avec joie. Je sais qu'en ma qualité de fonctionnaire et éducateur allemand, je dois faire mon devoir partout dans le Reich, là où la nécessité de l'État l'exige. Je remplirai donc sans réserve et en n'importe quel endroit les devoirs qui me sont confiés. Je suis prêt à me mettre au service actif du Führer et de la Grande Allemagne N.S., dans ma profession et en dehors d'elle. »

Doc. 17 – Arbeitsplan für das Schuljahr 1940/41, d'après une brochure « Erziehung und Unterricht in der höhere Schule im Elsass 1940 » publiée par le chef de l'administration civile.

1. Klasse. Geschichtserzählungen beginnend mit Leben und Taten Adolf Hitlers.
2. Klasse. Elsass und Deutschland von den Anfängen bis 1940. Geschichte der NSDAP; ihr Kampf um Großdeutschland.
4. Klasse. Der Kampf um das großdeutsche Reich 1918 bis 1940. Die Geschichte der NSDAP und ihr Kampf um Großdeutschland. Der Kampf um den Rhein zur Römerzeit. Die Besiedlung des oberrheinischen Raumes. Völkerwanderungszeit, Karl der Große. Die Gründung des ersten Reiches; Heinrich I. und Otto I... Geschichte der Stadt Straßburg und die Bedeutung der elsässischen Städte im ersten Reich...
5. Klasse. Die großen Ereignisse 1933 bis 1940. Das erste Reich unter Heinrich I. und Otto dem Großen... Geschichte des Oberrheingebietes von Ariovist bis 1681...
7. Klasse. Der Kampf um das großdeutsche Reich 1918 bis 1940. Geschichte der NSDAP; ihr Kampf um Großdeutschland. Vorgeschichte: die groß-germanische Zeit... Das Kaisertum im Kampfe mit dem Papsttum unter den Saliern und Staufern.
8. Klasse. Leben und Taten Adolf Hitlers. Das Elsass in der deutschen Geschichte. Das erste Reich unter Heinrich I. und Otto I. Luther und sein Zeit alt er. Der Westfälische Friede. Friedrich der Große. Die Befreiung 1807 bis 1815.

II – L'INCORPORATION DE FORCE

L'incorporation de force a été un véritable drame (Doc. 18).

Doc. 18 – Discours de M. Émile Blaes, procureur général, devant l'Amicale des Magistrats Résistants, à Paris, le 10 mai 1976 (cité dans « Nous étions 42. Contribution à l'histoire de la résistance à la conscription en Alsace annexée par l'Allemagne. Déportation au KZ Hamburg-Neuengamme de 42 officiers de réserve français résidant en Alsace, 1944-1945).

« Le drame plus poignant, dans les départements annexés, et sans doute le moins connu et le plus incompris outre-Vosges, fut l'incorporation de force. 20 classes appelées en Alsace, 14 en Moselle... De bons esprits se sont demandés, après la guerre, pourquoi un nombre aussi important de jeunes gens se sont soumis à l'incorporation dans l'armée allemande ou sont restés dans les rangs de cette armée sans désertier en masse, alors pourtant que l'immense majorité répugnait à endosser cet uniforme. C'était oublier que les mises en condition, les contraintes des nazis, leurs impitoyables

représailles et l'organisation matérielle de leurs forfaits étaient telles qu'aucune résistance globale ne fut possible. »

1. Du volontariat à l'incorporation forcée. Dans un premier temps, Wagner promet de nombreux avantages aux Alsaciens s'enrôlant dans l'armée comme volontaires (Doc. 19). Le RAD est la première étape de l'incorporation systématique : le 8 mai 1941, un décret du Gauleiter instaure l'enrôlement, y compris des jeunes filles, dans ce Reichsarbeitsdienst, véritable préparation militaire. Le service militaire obligatoire doit hâter l'intégration dans la communauté allemande des jeunes générations d'Alsaciens (Doc. 20). Aussi, le 25 août 1942, Wagner signe-t-il l'ordonnance qui introduit le service militaire obligatoire en Alsace (Doc. 21) ; un décret du ministre de l'Intérieur du Reich, du 23 août, octroie la nationalité allemande à ces incorporés : l'Allemagne admet ainsi qu'elle incorpore des hommes, toujours citoyens français d'après la convention d'armistice du 22 juin 1940 et le droit international (Doc. 22).

Doc. 19 – Bientôt des Alsaciens sous l'uniforme du RAD (SNN du 1^{er} juin 1941).

« Le chef de l'Administration civile en Alsace a décidé que les jeunes des deux sexes entre 17 et 25 ans pourraient être appelés à faire leur Service du Travail. Créé en 1935, c'est un service d'honneur envers le peuple allemand, obligatoire pour tous les jeunes Allemands des deux sexes et d'éducation dans le sens du national-socialisme pour la communauté. La jeunesse alsacienne... aura bientôt l'occasion de faire preuve de son activité et de son esprit de camaraderie au service de la communauté... Les jeunes Alsaciens... seront fiers d'avoir contribué de leurs mains aux tâches qui leur seront confiées ; ils le feront d'autant plus, qu'attachés profondément à leur petite patrie, ils contribueront à sa reconstruction. Ainsi les jeunes Alsaciens, soldats de la bêche, apprécieront dans ce travail son sens communautaire. »

Doc. 20 – Pourquoi les Alsaciens doivent prendre une part active à la guerre (Paul Schall, SNN du 25 août 1942).

« La question est clairement posée : si l'Allemagne combat pour son existence, il s'agit pour chaque Allemand, donc pour chaque Alsacien, ou de combattre ou de disparaître... Ou bien le bolchevisme vaincra, et l'Europe sera en ruines, ou le national-socialisme sera victorieux et l'Allemagne organisera l'ordre nouveau. Certains Alsaciens penseront que le Reich n'a pas besoin des Alsaciens comme soldats, comme le prouvent les derniers succès remportés par l'Allemagne à l'Est, en Afrique du Nord... L'introduction du service obligatoire en Alsace signifie que la plus grande possibilité est donnée à ses habitants de faire leurs preuves, ce dont dépendra finalement la place future de l'Alsace dans le Reich. Il ne faut pas qu'on puisse dire que l'Alsace n'a pas vraiment participé au combat, tandis que les fils de toutes les autres régions allemandes se seront conduits héroïquement sur les champs de bataille. »

Doc. 21 – Décret de Wagner du 25 août 1942.

« Auf Grund der mir vom Führer erteilten Ermächtigung verordne ich:

- 1. Für diejenigen deutschen Volkszugehörigen im Elsass, die den durch besondere Anordnung festzulegenden Jahrgängen angehören, wird die Wehrpflicht in der deutschen Wehrmacht eingeführt.*
- 2. Die einberufenen Wehrpflichtigen unterliegen den für deutsche Soldaten geltenden Bestimmungen und haben alle Ansprüche, die deutschen Soldaten zustehen. »*

Doc. 22 – Décret de Frick, ministre de l'Intérieur du Reich, du 23 août 1942.

«Auf Grund des § 1 Abs. 3 der Verordnung zur Regelung von Staatsangehörigkeitsfragen vom 20. Januar 1942... wird folgen des verordnet: Diejenigen deutschstämmigen Elsässer, Lothringer und Luxemburger erwerben von Rechts wegen die Staatsangehörigkeit, die zur Wehrmacht oder zur Waffen-SS einberufen sind... die Staatsangehörigkeit [wird] mit dem Tage des Eintritts in die Wehrmacht oder die Waffen-SS... erworben.»

2. Le drame de la génération sacrifiée. Les classes de 1908 à 1926 furent enrôlées soit dans la Wehrmacht, soit dans la SS. Si dans certains milieux de sensibilité germanophile de longue date, l'incorporation dans les armées ne pouvait choquer et si par ailleurs quelques très jeunes enrôlés espéraient vivre une aventure grisante ou même firent preuve de zèle auprès des supérieurs allemands, l'immense majorité mérite bien le titre de « Malgré-nous ». Dans un discours particulièrement virulent, prononcé devant les chefs du parti à Sélestat, le Gauleiter Wagner met en garde tous ceux qui s'opposent au Reich combattant (Doc. 23). Les menaces pesant sur les familles, devenues de véritables otages, ont contraint la très grande majorité des enrôlés, soucieux du sort des leurs, à rejoindre leur corps dans les pires conditions morales (Doc. 24). Révoltés, ils durent se contenter de manifestations d'opposition au caractère symbolique, mais non moins dangereuses, dans les gares et les trains en agitant des drapeaux français et en entonnant des chants patriotiques (Doc. 25). La plupart des Alsaciens furent envoyés sur le front de l'Est pour rendre les évasions plus problématiques. Et pourtant l'idée de s'évader hantait les esprits; des tracts russes invitaient nommément les Alsaciens à rejoindre leurs lignes. Mais lorsqu'ils le firent, ou lorsqu'ils furent faits prisonniers, les Alsaciens durent déchanter, car les Russes ne les différencièrent pas des Allemands; ils subirent l'enfer de Tambov (Doc. 26). Et pour ceux qui revinrent, s'ajouta l'incompréhension de nombreux Français pour ces Alsaciens revêtus de l'uniforme « feldgrau » (Doc. 27 et 28).

Doc. 23 – Mise en garde de Wagner (SNN du 20 février 1943).

«... nous nous trouvons de nouveau face au problème: surmonter une défaite. Si l'Alsace veut avoir sa part aux droits qui découleront de notre victoire finale, elle doit aussi participer aux devoirs. Tout opposant au Reich combattant mérite la mort... Celui qui m'oppose la violence ou pense pouvoir se soustraire à ses obligations, ou désertier, celui-là fera connaissance avec ma volonté irréductible. Je ne cesserai pas le combat contre la trahison, avant de l'avoir anéantie. Les procès des dernières semaines ont dû ouvrir les yeux aux derniers... Il y aura encore d'autres procès. L'Alsace tout entière doit se dresser contre les traîtres. Les traîtres sont coupables envers les milliers d'Alsaciens morts au champ d'honneur de la guerre mondiale, envers Karl Roos, envers les volontaires morts de cette guerre... Plus notre action sera radicale, plus le rétablissement sera rapide.»

Doc. 24 – « Mon choix est fait » (G. Starcky, L'Alsacien, le drame des Malgré-nous, 1957, réédition 1983, p. 7).

«2 septembre 1942. Convoqué à la caserne de Mulhouse. Je dois prendre une décision grave, la plus pénible de toutes: choisir entre mes parents et moi. Si je fuis – la chose est assez facile pour qui connaît les Vosges ou un passeur – si je ne réponds pas à l'appel, ils s'en prendront à mes parents, les enverront dans un camp de concentration, leur feront subir des tourments quotidiens et je ne suis pas sûr de les revoir vivants. Si je me laisse enrôler, je serai tôt ou tard expédié sur un front d'où j'aurai peu de chances de revenir. Mon choix est fait. J'endosserai l'uniforme allemand...»

Doc. 25 – J. Arnold raconte comment il proteste contre l'incorporation (Pour un drapeau tricolore, Études Haguenoviennes 1988, tome XIV, p. 11-13).

« Au reçu de la convocation de mobilisation, je devais me présenter, le 19 avril 1943, au Quartier du 155^e (à Haguenau). La veille, le dimanche 18, j'étais en ville avec mon cousin Léon... je lui confiai: « Je ne me vois pas dans l'uniforme allemand! » Le 19 avril donc, je partis de chez moi avec le béret basque, dont le port était interdit, et une cravate aux couleurs françaises... et sur moi un drapeau tricolore... nous sommes arrivés sur le quai d'embarquement, un peu à l'extérieur de la gare... Au départ du train, j'agitai, par la fenêtre du wagon, le drapeau tricolore, qui fut salué par les nombreux civils massés sur le quai et sur le pont de Strasbourg... lorsque je vis le major allemand, revolver à la main, qui gesticulait. Un soldat allemand se précipita dans le wagon, et m'arracha le drapeau des mains. Entre temps, le train était entré en gare de Haguenau, où il s'arrêta avant de prendre le chemin de l'Allemagne. On me fit descendre du compartiment... On me remit entre les mains de la Gestapo... » [J. Arnold fut interné à Schirmeck, puis dut travailler dans les mines de potasse, avant d'être transféré en Allemagne, à Vaihingen-Kaltenstein ; il rentra à Haguenau le 11 mai 1945.]

Doc. 26 – À Tambov, les Alsaciens-Lorrains subissent les conditions du système concentrationnaire. Travaux épuisants, nourriture insuffisante, absence d'hygiène, rigueur de l'hiver russe entraînent une énorme mortalité. R. Lutz témoigne (De la Wehrmacht à Tambov, Études Haguenoviennes, Tome XIV, 1988, p. 125 et suiv.).

« Nous arrivâmes dans un camp entouré de barbelés [et] de miradors. Halte à l'entrée, fouille. En un tour de main, notre ravitaillement, nos pauvres petits trésors, ficelles, chiffons, couteaux, aiguilles, tout fut réquisitionné! Curieuse façon d'accueillir des amis, des alliés. Même notre petit drapeau nous fut enlevé. La proverka durait parfois des heures. C'était l'appel quotidien de tous les prisonniers [entre 10 et 15 000 hommes]. Nous étions en été, il faisait très beau. Mais qu'on s'imagine un peu ces séances sous la pluie, en hiver, à -20°, -30°, supportées par des hommes diminués, épuisés, en guenilles, sans manteau souvent, sans souliers, sans chaussettes, juste un chiffon aux pieds, malades de bronchite, de dysenterie et devant attendre ainsi, immobiles sur place, des heures durant, dans la neige, la gadoue. Des centaines ont contracté pendant ces séances la maladie fatale. Les fouilles tombaient sur nous à l'improviste, de la tête aux pieds, le baraquement retourné de fond en comble. Les fouilleurs y mettaient beaucoup de zèle, sans aucun contrôle et sans qu'une réclamation fût possible. Les chefs de baraques [auxquels] les Russes accordaient des privilèges: réfectoire à part, habits bien adaptés aux saisons russes, exemption de corvées, avaient une légion de sous-ordres qui, pour quelques avantages (une ration de soupe supplémentaire, des bottes, l'exemption de corvées), faisaient à leur tour du zèle sur le dos des prisonniers... [Dans les kommandos de travail] nos alliés nous exploitaient honteusement... les corvées exceptionnelles nous incombaient ... »

Doc. 27 – Fernand Bernecker (Die Geopferte Generation, p. 402) raconte son arrivée en gare du Nord à Paris, dans le train qui le ramène du front de l'Est.

« Am Sonnabend, dem 20. Oktober (1945), fuhr der Zug in den gare du Nord von Paris ein... Viele Kameraden hatten die Ruhr, die ärztliche Betreuung war während des Transportes gleich null... Von einer Brücke herunter bewarfen uns Pariser mit Steinen, als sie die Feldgrauen Uniformen sahen. Das hat gerade noch gefehlt, von den eigenen Landsleuten bespuckt zu werden und wieder verspürten wir die ganze Tragik des Elsass in diesem Kriege, der uns diese fremde Uniform verpasste... »

Doc. 28 – Robert Lutz, qui rentre de Tambov en très pileux état, fait la même expérience à Valenciennes (Études Haguenoviennes, 1988, p. 149).

« Tout le monde descend ! » Bonjour la France ! Vive la France ! J'eus un sursaut de volonté, je voulus me lever, sortir comme les autres, fouler le sol de France... embrasser tous ces Français qui défilaient sur le quai ; je m'étalai de tout mon long dans le couloir... Le train resta en gare toute la journée. Dans un moment de conscience, je me levai, descendis la vitre et criai : « Vive la France ! » La réponse fut cinglante, sans réplique, transperça tout mon être et me fit très mal, plus que ma maladie. « Tais-toi, sale boche ! » Des poings menaçants se levèrent dans ma direction. C'était le salut de la France. Il est vrai, les gens étaient excusables. J'étais en guenilles allemandes, dans un train sanitaire allemand, servi par un personnel sanitaire de l'armée allemande. Mais le coup était rude et, encore aujourd'hui, la blessure n'est pas encore entièrement cicatrisée. « Sale boche ! »

III – LA RÉSISTANCE

Du mois d'août 1940 à l'année 1942, la résistance alsacienne se caractérise par l'organisation de filières d'évasion, par la contre-propagande et par l'envoi de renseignements vers le gouvernement de Vichy et de Londres. L'année 1942 marque un grand tournant dans la lutte contre l'envahisseur. D'abord, la Gestapo, par le démantèlement de plusieurs groupes, porte un coup très grave qui affaiblira de façon durable la résistance organisée en Alsace. Ensuite, l'incorporation de force s'accompagne de multiples manifestations d'hostilité au régime nazi. Enfin, l'invasion de la zone libre gêne l'activité des réfugiés alsaciens comme le montrent les rafles de Clermont-Ferrand. Le mois de juin 1944 constitue la seconde rupture. Des réfugiés alsaciens-lorrains s'organisent avec succès en Groupes Mobiles d'Alsace dans le Sud-Ouest et en Suisse. Mais celui des Vosges est anéanti par l'armée allemande à Viombois près de Raon l'Étape.

1. Les missions de la résistance en Alsace. Le 16 janvier 1941, Bareis a regagné l'Alsace sur ordre du service de renseignements français afin d'y organiser la résistance (Doc. 29) et de préciser ses missions : le renseignement, destiné à briser l'isolement de la province (Doc. 30) et à donner des arguments pour lutter contre la propagande nazie (Doc. 31) ; la contre-propagande (Doc. 32) ; enfin l'aide à l'évasion. Des milliers de prisonniers français évadés reçurent l'aide des filières des résistants alsaciens. L'évasion la plus spectaculaire fut celle du général Giraud en avril 1942 (Doc. 33), qui provoqua une gigantesque chasse à l'homme (Doc. 34) ; R. Ortlieb et l'abbé Stamm, arrêtés en 1943 pour avoir aidé cette évasion, furent exécutés en avril 1945 dans une prison du pays de Bade, la veille de l'arrivée de la 1^{re} Armée française.

Doc. 29 – Le docteur C. Bareis définit la mission de la résistance en Alsace (témoignage de J.J. Deutel, dans « Histoire de la Résistance », H. Noguères).

« Dans l'une des réunions tenues à son domicile au pont d'Austerlitz à Strasbourg, le docteur définissait notre mission : 1° le recrutement de membres (cadres) en vue de l'organisation militaire de la résistance, 2° l'aide aux prisonniers évadés français et alliés : habillement, hébergement et passage de frontière, 3° la transmission de renseignements militaires et économiques. La propagande anti-nazie ; le sabotage de la nazification de l'Alsace par le Gauleiter Wagner ; l'aide aux jeunes Alsaciens pour l'évasion en zone Sud. Le docteur Bareis était et restera pour nous le premier et le seul chef de la résistance organisée en Alsace . »*

* Le témoin vise ici P. Dungler qui, utilisant ses relations de membre de l'Action Française, créa de sa propre initiative, dès septembre 1940, un groupe de résistance : la 7^e colonne qui, cas unique, reçut le soutien de Pétain, et de ce fait, se considérait comme le seul chef de la résistance en Alsace.

Doc. 30 – Le « rapport Alsace », rédigé en octobre 1941 pour faire connaître à l'extérieur la situation de l'Alsace, fut envoyé aux gouvernements de Vichy et de Londres et au général de Gaulle (extrait de « À mort » de R. Heitz, 1948).

« L'Allemagne, à l'heure actuelle, a un besoin impérieux de matériel humain ; il suffit de voir, dans les rues, les garçons malingres, mal fichus, du dernier recrutement, qui font un contraste étonnant avec les superbes troupes que nous avons vues naguère, pour voir surgir dans la mémoire les "bleus" de 1918 ! Dans ces conditions, il est à craindre qu'on nous ménage uniquement parce qu'on a l'intention de nous forcer de combattre pour le Reich. Déjà, des appels ont été lancés, invitant les jeunes Alsaciens à s'engager volontairement dans les rangs de l'armée allemande. C'est là, actuellement, notre plus grande préoccupation. Le Gouvernement français, qui prétend appliquer strictement les clauses de l'Armistice, estime-t-il que le Reich a ce droit ? Nous a-t-on livrés, une fois de plus, en rançon d'une défaite due à une politique d'imprévoyance folle ? Si notre crainte se réalise, si on nous mobilise sous l'uniforme allemand, il y aura, nous en sommes sûrs, des désertions en masse, tentatives désespérées, prévues par les Allemands, et qui ne pourront que mener à une catastrophe. »

Doc. 31 – H. Ley assiste à une réunion de l'état-major économique, le 2 février 1942 à Karlsruhe. Il rédige ses notes en un rapport qui sera recopié et diffusé en de nombreux exemplaires en Alsace.

« Monsieur l'Oberregierungsrat Dr Maier donne un aperçu général de la situation sur la base des entretiens qui ont eu lieu récemment chez le Maréchal du Reich [Goering]. Le marché du travail est placé sous le signe d'une grande pénurie. Comme seul expédient, il reste la possibilité de mise en service des prisonniers russes. Par suite du mouvement d'incorporation, il apparaît un manque de 500 000 personnes dans le secteur de l'armement pour l'ensemble du Reich, de 300 000 personnes dans l'agriculture, de 30 000 dans les mines, de 150 000 dans les transports, etc. Parlant de la situation à l'Est, M. le Dr Maier expose que la campagne militaire à l'Est... économiquement... n'a rien rapporté au Reich jusqu'à ce jour. Il faut s'efforcer à obtenir que l'Est nourrisse au moins nos troupes. Bien qu'ayant rencontré de grands stocks, nous n'avons pu les utiliser, faute de moyens de transport. Si nous voulons exploiter le sol russe, il nous faut notamment du carburant. Si le carburant est mis à notre disposition, nous pourrions compter pour 1942 avec une demi-récolte normale qui suffira juste pour la troupe. Mais cela est subordonné au fait que nous fassions la conquête des gisements de pétrole russes. »

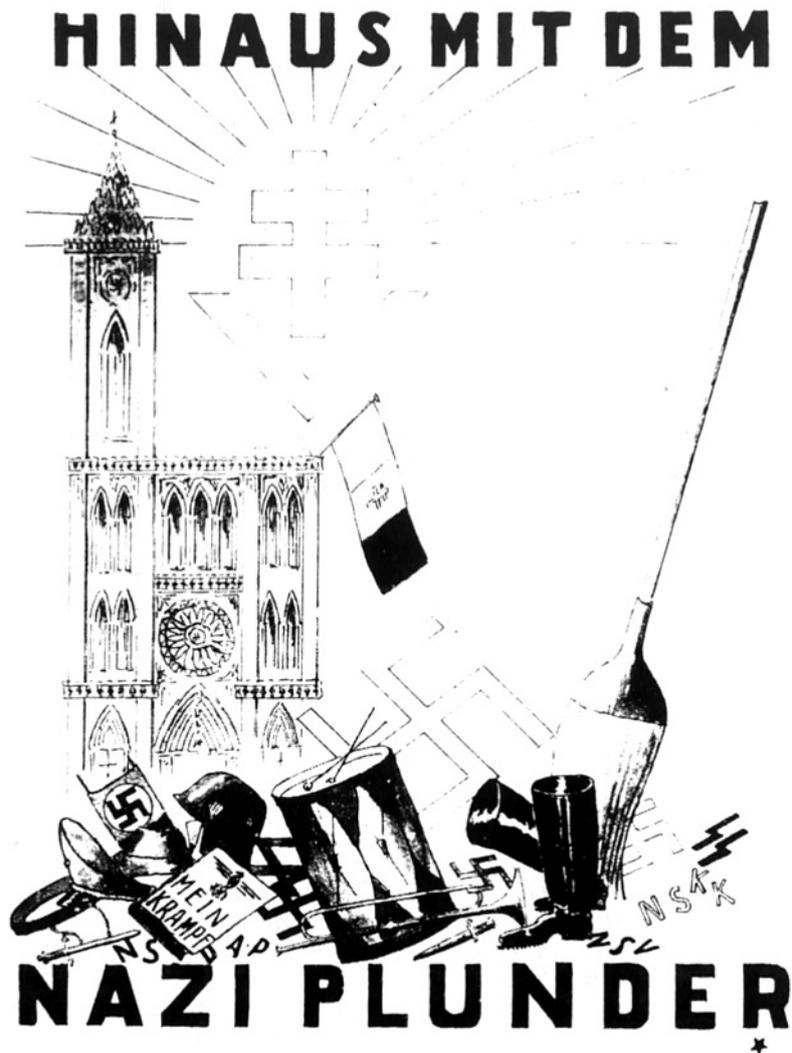
Doc. 33 – Général Giraud, Mes évasions, 1946.

« L'abbé Stamm me conseille de laisser chez lui mon grand pardessus qui lui paraît trop chic (...) Henri est en tenue de forestier, avec son coutelas et son revolver réglementaire... Nous montons lentement, le long d'un petit sentier qui évite les agglomérations. Nous ne rencontrons personne. Et quand nous apercevons quelques paysans au loin, nous obliquons sans affectation pour ne pas avoir à bavarder. Il est entendu que je suis un marchand de bois qui vient reconnaître les coupes le long de la frontière.

[À 13 heures]... Nous sommes à 250 mètres de la frontière à peine, quand, brusquement, un paysan couché sur la pente devant nous se lève, met le doigt sur la bouche, et nous fait signe de nous aplatis. Tapis dans un fourré en dehors de la piste, nous attendons l'homme qui vient en rampant. « La frontière est gardée depuis ce matin par la « Grenzschutz ». Un homme tous les cent mètres. Des patrouilles très nombreuses. Heureusement pas de chiens. Mais il est impossible de passer actuellement. Il faut attendre. Je vais tâcher de me renseigner ».

[À 18 heures, le paysan se glisse vers nous]. « En route, mon général. J'ai envoyé mes deux gosses sur les pitons à droite et à gauche du col.

Doc. 32 – Carte postale vendue en 1941 par la résistance à Colmar au profit des prisonniers évadés (publiée dans Bopp, planche 28) et répliquant à l'affiche nazie bien connue « Hinaus mit dem welschen Plunder ».



« Quand ils lèveront leur béret, vous pourrez y aller » ... « Vous voyez la berge du ravin à 50 mètres. C'est la frontière. Prenez comme direction le grand sapin dont on voit la cime, et en arrivant au ravin, laissez-vous glisser. Vous serez en Suisse. Tenez, les enfants lèvent leur béret, la route est libre. Au revoir, mon général. »

Je traverse les 50 mètres de terrain découvert qui s'étendent devant moi. Le ravin est abrupt. J'empoigne une branche de hêtre qui est à ma portée et je me laisse glisser... je suis en Suisse. »

Doc. 34 – Journal de guerre de J.M. Bopp (cité dans Béné).

« Grande agitation en Alsace. Le général Giraud a réussi à s'évader de la forteresse où il était prisonnier. Il aurait pu être rapatrié s'il avait signé une déclaration de ne plus chercher à se battre

contre les Allemands. Partout, et surtout en Pays de Bade et en Alsace, on a mobilisé les SA, SS et la NSKK. On arrête tous les gens âgés dont le signalement correspond à peu près à celui de l'évadé. À Colmar, on a pris le Docteur Duhamel pour Giraud. Le pont de Kehl est très sévèrement gardé. Les gardes forestiers, les chasseurs même, sont mobilisés. Une récompense de 100 000 R.M. (deux millions de francs) est promise à celui qui fera arrêter le Général. La Gestapo a perquisitionné cette nuit dans tous les hôtels et pensions de la région. En vain ! »

2. La répression en Alsace. Dès l'automne 1940, un groupe de jeunes de 15 à 17 ans, mené par M. Weinum et C. Siratzki, entreprend des actions contre les nazis. C'est ce groupe qui fait sauter la voiture du Gauleiter Wagner. Ils sont arrêtés en mai 1941 (Doc. 35). Siratzki est exécuté sans jugement à Schirmeck, en décembre 1941 ; Weinum sera décapité à la hache à Stuttgart, en avril 1942. La Gestapo réagit face à l'évasion des jeunes Alsaciens (Doc. 36 et 37). Malgré ces avertissements répétés, dans la nuit du 11 février 1943, 183 jeunes gens originaires du Sundgau réussissent à s'évader en Suisse. La nuit suivante, 18 jeunes de Ballersdorf veulent les imiter. 3 sont tués, 14 faits prisonniers. Le 16 février, ils sont condamnés à mort et exécutés le lendemain au Struthof. Entre temps, le 14 février, les nazis ont encerclé Ballersdorf et transplanté en Allemagne les familles des victimes. Les jours suivants, plusieurs centaines de personnes résidant dans l'arrondissement d'Altkirch sont conduites à l'est du Reich.

Doc. 35 – La condamnation de M. Weinum (« Wer sabotiert, verfällt unerbittlich dem Arm des Gesetzes ». SNN du 15 avril 1942).

« Le Tribunal spécial a jugé fin mars une bande de dix jeunes Alsaciens rassemblés pour des sabotages par le dessinateur Marcel Weinum.

Les accusés se sont rendus coupables d'acquisition d'explosifs, de lancement de grenades, de préparation d'une série d'attentats, manifestations d'hostilité diverses, comme inscriptions sur les rues et édifices publics, distribution de tracts, destruction de drapeaux à croix gammée, attentats contre des véhicules de l'Armée allemande, de la police, contre des installations téléphoniques et ferroviaires...

Le chef de la bande... arrêté près de la frontière suisse, a blessé un douanier à la tête d'un coup de revolver... Personnalité dangereuse, sans scrupules préparant ses coups clairement et froidement, reconnu par les experts médicaux d'une intelligence nettement supérieure à la moyenne et donc considéré comme entièrement responsable de ses actes. Weinum a été condamné à mort et à dix ans de prison. La peine de mort a été exécutée. »

Doc. 36 – La Gestapo réagit contre l'évasion des jeunes Alsaciens (« Wer nicht hören will, muss fühlen ». Zwangsumsiedlung pflichtvergessener Elsässer nach dem Altreich. SNN du 15 août 1942).

« Le délégué du Commissaire du Reich pour la consolidation du Volkstum a décidé la transplantation de force des familles suivantes dans le Reich, parce que leur fils ou fille ont passé illégalement la frontière : Joseph D. d'Hirsingue, Auguste J. d'Altkirch, Henri T. d'Ilfurth. Ces parents ont manqué à leurs devoirs d'éducateurs et partagent ainsi la responsabilité de leurs enfants... [ils] ne méritent absolument aucune pitié. Dans le Reich, ils pourront acquérir la conviction que l'Alsacien, jamais encore considéré comme un membre à part entière du peuple dans l'État qui le dominait, n'a pas été conquis par un État, pour la première fois, mais a fait retour à son peuple, dans les veines duquel coule le même sang que le sien, dont les enfants parlent la même langue que la sienne.

S'il reste en ces individus un bon fond, la conscience allemande se développera à partir de cette prise de conscience... ainsi leur retour en Alsace sera facilité ! »

Doc. 37 – Mise en garde allemande (An der Grenze wird scharf geschossen. SNN du 28 août 1942).

« Une tentative de franchissement illégal de la frontière a coûté la vie hier à un jeune Mulhousien. Des avertissements nombreux ont été déjà donnés à la population alsacienne... Il semblerait que trop de personnes ne prennent pas à la lettre les lois de guerre allemandes et mettent ainsi leur vie en danger. On s'était habitué à la routine de la législation française, jamais appliquée à la lettre. Une telle attitude envers la loi allemande a déjà coûté la vie à un certain nombre d'Alsaciens ou les a menés dans des camps de rééducation ou de concentration. Que tous comprennent que dans le cas de franchissement de la frontière, il ne s'agit pas seulement de la liberté, mais de la vie. »

3. La répression des réfugiés alsaciens en « zone libre ». Dès décembre 1940, l'Université de Strasbourg, repliée à Clermont-Ferrand, est un lieu de résistance. Des professeurs, comme Jean Cavallès, et des étudiants ont participé à la fondation du mouvement « Libération ». Le 11 novembre 1942, les Allemands pénètrent en zone libre. Ils peuvent ainsi directement s'attaquer à ce foyer de résistance (Doc. 38 et 39).

Doc. 38 – La rafle de Clermont-Ferrand d'après Abetz, ambassadeur auprès des autorités allemandes d'occupation (Télégramme codé - 9 décembre 1943).

« Dans le cadre d'investigations contre les mouvements unis de la Résistance, à Clermont-Ferrand (1)... le 25 novembre a eu lieu une action d'envergure contre l'Université de Strasbourg à Clermont-Ferrand. Les bâtiments universitaires furent occupés par des forces de police, avec le soutien d'une unité de la Luftwaffe. Environ 1 200 personnes furent arrêtées. 600 d'entre elles furent relâchées sur le champ ainsi que le reste après vérifications plus précises, sauf 110 personnes. Parmi ces dernières se trouvent des juives étrangères et des personnes qui sont convaincues de travailler pour des organisations de résistance. Au cours de l'action il dut être fait usage d'armes à feu. À cette occasion, un professeur et un étudiant furent tués et deux étudiants grièvement blessés. Du reste, il y a un an et demi déjà, l'Ambassade aurait rendu attentif le Gouvernement français sur la situation intolérable de cette Université et aurait à cette époque déjà estimé juste qu'elle soit dissoute (2). »

(1) Le 25 juin 1943, une rafle à la cité universitaire Gallia entraîne l'arrestation de 39 étudiants.

(2) Une université nazie existe à Strasbourg depuis novembre 1941.

Doc. 39 – Libération, un des journaux de la résistance, tire la leçon de l'événement.

« Dans une université française, dans une ville située théoriquement dans la zone où s'exerce la souveraineté française, les Allemands se conduisent comme d'immondes gangsters, raflent par centaines des Alsaciens qui avaient préféré partager les souffrances de la patrie plutôt que d'accepter l'esclavage doré offert par Hitler, brutalisent et tuent des professeurs et des étudiants, et Vichy ne dit rien ! Son silence [Pétain] est aussi coupable qu'un acquiescement. Jamais nous n'avons tant envié le sort des Belges, des Hollandais, des Polonais. Eux au moins sont seuls devant l'ennemi. Ils n'ont pas à rougir d'être menés par des traîtres. »

4. En marge: la tentative du groupe de Colmar. En juin 1943, le « Goerdeler-Gruppe », représentant l'aile conservatrice de la résistance allemande au nazisme, décide de prendre contact avec des Alsaciens afin qu'ils participent au complot contre Hitler. En septembre de la même année, M. Keppi rencontre C. Goerdeler à Stuttgart au nom du groupe

de Colmar. Celui-ci met au point, un peu plus tard, un appel destiné à être placardé en cas de réussite du complot (Doc. 40).

Doc. 40 – L' appel du groupe de Colmar (cité dans F. L'Huillier, Libération de l'Alsace, 1975, p. 33).

« Alsaciens, nos concitoyens ! L'exigence de l'heure [est] de ramener notre pays, en l'écartant des angoisses et des dévastations indicibles de cette catastrophe mondiale, sans délai à une situation normale. C'est par le maintien de l'ordre et la préparation la plus rapide d'une [telle] situation que l'Alsace-Lorraine peut assurer un progrès précieux vers sa reconstruction et son développement après la conclusion de la paix.

L'Alsace se place aujourd'hui comme au commencement de la guerre au point de vue juridique sur le terrain de la législation française...

Réunis, les conseils généraux nommeront un « comité exécutif commun » qui, installé à Strasbourg, réglera les problèmes les plus urgents, ceux de sécurité et de ravitaillement, en prenant langue avec les personnalités, à commencer par les parlementaires, mais sans oublier les porte-parole des travailleurs.

Animés par le sentiment de la liberté recouvrée... nous voulons... assurer les bases de l'existence de notre peuple alsacien... et avant tout donner à la France un exemple de résolution tranquille... »

IV – LES CAMPS

1. L'internement à Schirmeck représente, de loin, la forme la plus fréquente de répression dans le Bas-Rhin (Doc. 41). Les auteurs du « rapport Alsace » essaient de décrire le système policier mis en place par les nazis (Doc. 42). Au moment de la rédaction du rapport (octobre 1941), plus de 5 000 Alsaciens avaient déjà été arrêtés par la Gestapo, d'après ses propres statistiques retrouvées après guerre. Le camp de Schirmeck (Doc. 43) regroupe trois catégories de détenus : ceux qui sont emprisonnés pour la durée de l'enquête de la Gestapo, ceux qui sont en instance de jugement, et enfin les internés qui purgent une peine de 3 à 6 mois renouvelable selon les « progrès » de la rééducation. Le régime des prisonniers, 800 à 900 en moyenne, était très dur : nourriture insuffisante, travail pénible, grande brutalité des gardes (Doc. 44). Mais comparé au Struthof, les décès y furent moins nombreux. On peut noter que des détenus ont été évacués du camp de Schirmeck afin que leur mort n'y soit pas enregistrée.

Doc. 41 – Les différentes formes de répression dans le Bas-Rhin (d'après M. Mullet, Étude statistique sur la déportation dans le Bas-Rhin, 1971) :

*3619 internés plus de 3 mois à Schirmeck
669 proscrits pour insoumission d'un membre de la famille
382 déportés dans les camps
366 détenus dans les prisons allemandes*

Doc. 42 – L'arbitraire comme système (extrait du « rapport Alsace »).

« Lorsque, avant la guerre, des émigrés allemands, juifs ou non, nous donnaient des descriptions du régime hitlérien, nous criions à l'exagération. Aujourd'hui, après plus d'un an de cruelle expérience, nous reconnaissons qu'ils restaient en deça de la vérité.

Le camp de concentration spécialement installé à l'intention des Alsaciens se trouve à Schirmeck-Wackenbach, dans la vallée de la Bruche (ne pas confondre avec celui, situé sur la montagne d'en face, de Natzwiller-Struthof, qui abrite quelque deux mille soldats indisciplinés).*

Pour quel motif est-on envoyé au camp? Quelquefois on n'en donne aucun. Tels y sont allés pour avoir parlé français, pour avoir refusé de modifier « volontairement » leur nom de famille ou simplement pour avoir demandé à réfléchir lorsque, convoqués à la police et déclarés « anti-allemands », on exigeait d'eux une déclaration de loyalisme.

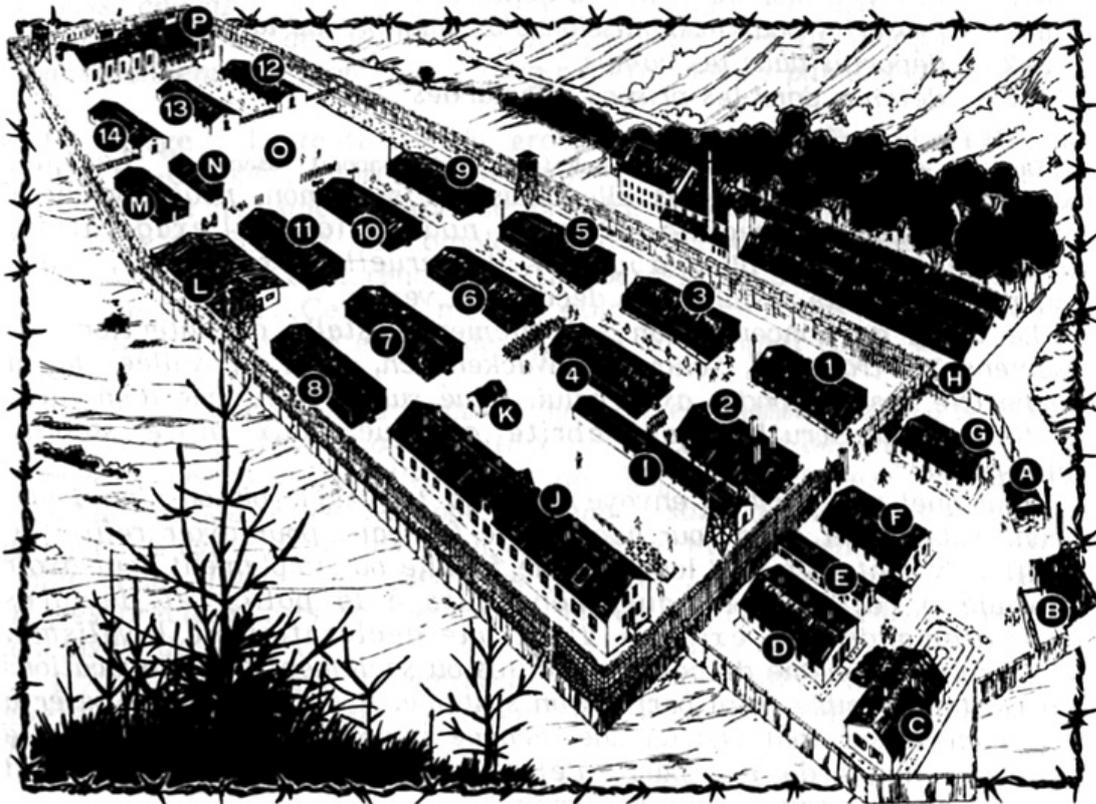
L'arbitraire même de ces repréailles ou seulement des convocations à la Gestapo semble faire partie d'un système. Il s'agit de faire peser à tout moment sur tout chacun une menace imprécise. Le nombre et le genre des délits de lèse-parti n'étant pas déterminés, littéralement personne n'est jamais sûr du lendemain. »

* Le Struthof est créé en mai 1941, le « rapport Alsace » est rédigé en octobre.

Doc. 43 – Un détenu à Schirmeck : W. Burgmeier, après 3 semaines passées à la prison de Mulhouse à être interrogé par la Gestapo, est transféré à Schirmeck en juillet 1942 ; en juillet 1943, après un an de détention à Schirmeck, il est passé de 72 à 47 kg (Cité dans Béné).

« Nous fûmes transférés au camp de Schirmeck ; nous y fûmes accueillis de façon traditionnelle là-bas ; une bonne heure à faire l'exercice : « Hinlegen, Aufstehen, Hüpfen, etc. », agrémenté de coups de pied pour nous faire exécuter plus vite. Ensuite la douche froide réglementaire et passage à la tondeuse ; nous avions vraiment bonne mine avec nos figures amochées et nos crânes chauves... Ensuite l'accueil par le Commandant du Camp, Karl Buck : « Espèce de loque, vous resterez ici jusqu'à ce que fleurissent les poteaux télégraphiques ! À la moindre faute, je vous fais abattre ! » Passage au magasin d'habillement : vêtement avec mention « politisch » et le liseré vert « fluchtverdächtig » (suspect d'évasion), donc exclu des kommandos travaillant hors du camp. [Quelques mois plus tard, comme il fallait un électricien pour faire des travaux au siège de la Gestapo à Strasbourg], je fus convoqué à la Kommandantur, où Buck me reçut avec sa courtoisie habituelle : « Espèce de sac d'ordures, tu iras à Strasbourg, mais si tu fous le camp, ta femme et tes enfants te remplaceront ici ! » Ainsi, de décembre 1942 à juillet 1943, je fus à la disposition permanente de la Gestapo, à son siège rue Sellénick, pour lequel je partais chaque matin à 6 heures 30 du camp... et revenais à Schirmeck le soir à 18 heures... »

Doc. 44 – Plan du camp de Schirmeck (d'après J. Granier, Schirmeck, 1968).



Bâtiments administratifs

- A poste de garde
- B cuisine
- C Kommandantur
- D-F dortoirs, réfectoire des gardes
- G résidence du chef de camp. La petite baraque voisine servait aux interrogatoires de le Gestapo.
- H chenil

Bâtiments d'internement

- I le « bunker » : on y trouve les douches pour les prisonniers. À part, 10 cellules ont été aménagées.
- J les ateliers
- K les latrines
- L le garage
- M la buanderie
- O place de rassemblement
- P salle des fêtes (26 cellules sont aménagées dans la cave)

Les baraques sont organisées en 2 chambres de 46 lits jusqu'en automne 1941, mais devant l'afflux des prisonniers, on les porte à près de 70 grâce à des lits de 3 étages.

- 2 cuisine et infirmerie des détenus
- 7 baraque « d'accueil » : les détenus y passent leurs premières semaines de détention. Ils perdent rapidement plusieurs kilos, car le régime alimentaire est le même que celui de la baraque disciplinaire.
- 8 magasin d'habillement
- 10 baraque disciplinaire, lieu de détention de 90 membres du réseau « Alliance » exécutés au Struthof.
- 12 à 14 extension du camp de 1941. Les baraques sont occupées par les femmes et par les moins de 20 ans.

2. Le Struthof. Mme O. Worms-Migot, engagée en 1945 comme attachée de documentation au ministère des prisonniers, déportés et réfugiés, fut chargée de coordonner les recherches concernant les déportés. Le camp du Struthof fut pour elle et l'opinion française la première étape dans la découverte du monde concentrationnaire. Des années plus tard, elle rédige une étude dont voici quelques extraits concernant le Struthof. Le Struthof peut être considéré comme un camp d'extermination par le travail (Doc. 45). Beaucoup de résistants français y furent internés, notamment les généraux Frère et Delestraint, chefs de la résistance non communiste en France. De nombreux patriotes russes, polonais et de bien d'autres pays, notamment le Luxembourg, la Belgique, la Hollande y connurent le même sort. Les prisonniers, affaiblis par ailleurs par une alimentation très insuffisante (Doc. 46), furent décimés par les travaux de construction du camp et de ses accès, puis de chantiers annexes, comme la carrière, et enfin de kommandos extérieurs. En marge de cette fonction, le camp servait de cadre à des expériences dirigées par des médecins de l'université nazie de Strasbourg (Doc. 47). Des tziganes et des juifs, amenés spécialement d'Auschwitz, servirent de cobayes. Ainsi, en décembre 1943, un vaccin antityphique est expérimenté sur une centaine de tziganes. Plus tard, un autre groupe de 25 tziganes meurt au cours d'expériences sur le gaz phosgène.

Doc. 45 – Le travail, un prétexte pour tuer (Le système concentrationnaire, p. 352).

« Ce qu'il faut souligner, c'est que toute idée de rendement réel semblait étrangère aux SS. Le travail n'était qu'un prétexte à l'exercice de sévices. Il est difficile en effet de parler de souci de rendement quand un Kommandoführer frappe un détenu trop lent à la carrière, au point qu'il ne pourra travailler pendant des mois – et que des kapos l'imitent. Il est difficile de parler de souci de rendement quand au Struthof, plus de 1 000 détenus travaillent à extraire du granit de la carrière de 1941 à 1944, date à partir de laquelle les travaux sont abandonnés progressivement en raison de la qualité médiocre du granit... Il ne s'agit pas de produire, mais de faire mourir sous prétexte de production. Il est significatif... que les pires sévices contre les détenus aient été exercés dans les kommandos de la carrière, sans souci de rendement, qu'il s'agisse de Buchenwald, du Struthof ou de Mauthausen. »

Doc. 46 – La faim, l'agent de mort le plus efficace (Le système concentrationnaire, p. 496).

« Le menu et les rations-types du déporté en eux-mêmes insuffisants, pauvres et inadaptés, à Natzweiler en 1944, sont composés ainsi

<i>Pain</i>	<i>350 g par jour</i>
<i>Viande et charcuterie</i>	<i>185 g par semaine</i>
<i>Sucre</i>	<i>80 g par semaine</i>
<i>Graisse</i>	<i>160 g par semaine</i>
<i>Marmelade</i>	<i>100 g par semaine</i>
<i>Légumes</i>	<i>1 000 g par jour*</i>

** soit dans la soupe (1 litre) soit sous forme de 500 g de pommes de terre, ration toute théorique.*

Si l'on souligne le fait que la viande est toujours de mauvaise qualité, la charcuterie presque toujours « chimique », la graisse de la margarine, la marmelade de l'ersatz, les légumes des pommes de terre, rutabagas ou choux, que la soupe, sauf enrichie de farine, contient très peu d'éléments nutritifs dans beaucoup d'eau, on comprend que les maladies de carence, l'amaigrissement, l'avitaminose, etc. soient le résultat le plus fréquent du régime, que la faim et la psychose de la faim, élément déterminant du système, soient la cause des plus féroces compétitions entre les groupes, des

haines les plus inexpiables entre les « affamés » et les bien nourris, le facteur de démoralisation le plus actif et le mieux exploité par les SS, l'agent de mort le plus efficace. »

Doc. 47 – Faire mourir au nom de la « science » nazie (Le système concentrationnaire, p. 520).

« Brandt, sous la référence Reichsführer S.S. Persönlicher Stab (Cabinet du R.F.S.S., dont Brandt représentait le « conseiller médical » et l'adjoint en matière de problèmes raciaux) s'adresse à l'Amt IV B 4 du R.S.H.A. (instance chargée de la question à l'attention du SS Obersturmbannführer Eichmann. Il lui demande de prendre toutes dispositions pour la construction de la réserve de squelettes à Strasbourg. Le 21 juin 1943, Sievers rend compte à Eichmann, avec copie pour Hirt, Brandt et pour le Dr Beger, chargé de la « récolte » des 115 détenus à Auschwitz et qui avait mis fin à ses expériences à Auschwitz le 15 juin 1943 en raison du danger d'épidémie de typhus, tractations qui ont abouti au transfert vers Natzweiler de 115 détenus d'Auschwitz (dont 70 juifs, 30 juives, 2 Polonais), futurs squelettes pour le Pr Hirt. Sur les 115 détenus l'on sait avec certitude que 87 (37 femmes en majorité grecques et 50 hommes) ont été exterminés sous l'égide de Hirt en août 1943, les femmes dans la chambre à gaz de Struthof, les hommes par poison, leurs cadavres furent ensuite transportés à l'Institut d'anatomie de Strasbourg.

Les collections de ce dernier manquaient de crânes « judéo-bolchéviques ». « La guerre à l'Est nous donne actuellement l'occasion de combler cette lacune. En ce qui concerne les commissaires judéo-bolchéviques qui présentent les signes répugnants mais caractéristiques d'humanité dégénérée, nous avons, en nous assurant la possession de leurs crânes, la possibilité d'obtenir un document scientifique concret. »

La collection de squelettes dûment constituée motive en septembre et octobre 1944, une active correspondance entre Sievers, Brandt et les services de Himmler : que faire de la collection de squelettes qui représente une valeur scientifique considérable mais qui accuse trop ouvertement ceux qui l'ont constituée ? Que faire surtout des pièces anatomiques appartenant à trente corps que Hirt n'aura pas le temps de détruire avant l'abandon de la ville et dont la découverte terrifiera les libérateurs ? »

3. Les Alsaciens dans les camps de concentration. Peu d'Alsaciens iront au Struthof. L'essentiel des déportés le seront vers les grands camps de l'Est ([Doc. 48](#)). Ce sont les réfugiés en zone libre qui paieront le plus lourd tribut à la déportation. Les motifs raciaux arrivent au premier rang des motifs d'arrestation ([Doc. 49](#)). Juifs et tziganes seront pourchassés pour être éliminés dans des camps d'extermination qui se distinguent des camps de concentration par une mortalité bien plus grande.

Doc. 48 – Répartition des déportés alsaciens par camp de concentration (d'après M. Clauser, *Le Haut-Rhin de 1940 à 1945. Déportation. Internement*, 1964, et M. Mullet, *Étude statistique sur la déportation dans le Bas-Rhin*, 1971).

	Bas-Rhin	Originaires du Bas-Rhin	Haut-Rhin*	Total	Non rentrés
Auschwitz-Birkenau	5	340	12	357	318
Bergen-Belsen	3	31	5	39	29
Buchenwald	13	110	34	157	37
Dora	3	32	1	36	4
Dachau	62	65	106	233	46
Flossenburg	2	7	11	20	4
Gross Rosen		1	1	2	1
Maidanek		9		9	9
Mauthausen	10	32	19	61	22
Natzwiller-Struthof	22	24	55	101	30
KOMMANDOS					
Gaggenau, Haslach, Rotenfels, Vaihingen	221	7	397	625	45
Neuengamme	22	31	29	82	28
Ravensbrück	11	42	17	70	9
Sachsenhausen	5	24	7	36	5
Stutthof			22	22	
Camps indéterminés	37	135	149	321	139

* Il manque toutes les personnes originaires du Haut-Rhin arrêtées hors du département. Ces statistiques ne constituent donc qu'un échantillon d'un phénomène plus important.

Doc. 49 – Motifs d'arrestation des déportés du Bas-Rhin en camp de concentration (d'après M. Mullet, ouvrage cité au doc. 48).

Motifs	Arrestation dans le département	Arrestation hors du département
Résistance	117	215
Otages-Rafles	33	53
Raciaux	9	453
Politiques	133	26
Aide à l'évasion	82	9
Indéterminé	8	15
TOTAL	382 dont 65 non rentrés	771 dont 518 non rentrés

V – LA LIBÉRATION

Elle débute en 1944 par les débarquements du 6 juin en Normandie et du 15 août en Provence. Ils rendent possible la mobilisation des groupes mobiles d'Alsace ; à Dijon, la brigade d'Alsace-Lorraine est intégrée dans la 1^{re} Armée française, après avoir reçu le renfort de groupes venant de Belfort et d'Annecy (Doc. 50 et 51). Elle découvre une armée qui connaissait quelques problèmes. Les ports libérés sont détruits, ceux de l'Atlantique encore occupés par les Allemands. Les chemins de fer sont inutilisables. Aussi l'essence et les munitions manquent. Les maquisards qui s'intègrent dans l'armée française manquent d'armements lourds (Doc. 52 et 53). Malgré cela, l'offensive est lancée en novembre par les raids de l'armée française sur Mulhouse et Strasbourg. Mais ces raids épuisent les dernières ressources après plusieurs mois de campagnes ininterrompues. La bataille d'Alsace (Doc. 54) constitue pour les troupes alliées un coup d'arrêt après plusieurs centaines de kilomètres de mouvements très rapides. Car, l'effet de surprise passé, les Allemands, qui ne se sont pas sérieusement opposés aux alliés depuis la Normandie et la Provence, effectuent une résistance farouche, et même contre-attaquent. La guerre de poursuite va laisser la place à de véritables batailles rangées, dans lesquelles il ne faut pas oublier le rôle des Américains et de leurs groupes motorisés, même si leur stratégie (le repli de janvier 1945) a failli coûter très cher à l'Alsace (Doc. 55 à 57). La brigade Alsace-Lorraine et le GMA-Suisse prirent une part décisive dans les combats du Sundgau en novembre et au sud de Strasbourg en janvier. Ces batailles détruisent des villages entiers autour de la forêt de Haguenau et de la Poche de Colmar. La population civile fuit la zone des combats par peur des représailles allemandes (Doc. 58).

Doc. 50 – La brigade d'Alsace-Lorraine est officiellement reconnue en septembre 1944. C'est le résultat d'un patient travail mené parmi les réfugiés alsaciens-lorrains en zone « libre ». Organisés en centuries, les volontaires collaboreront d'abord avec la résistance locale pour ensuite prendre leur autonomie. Bernard Metz s'explique (été 1948).

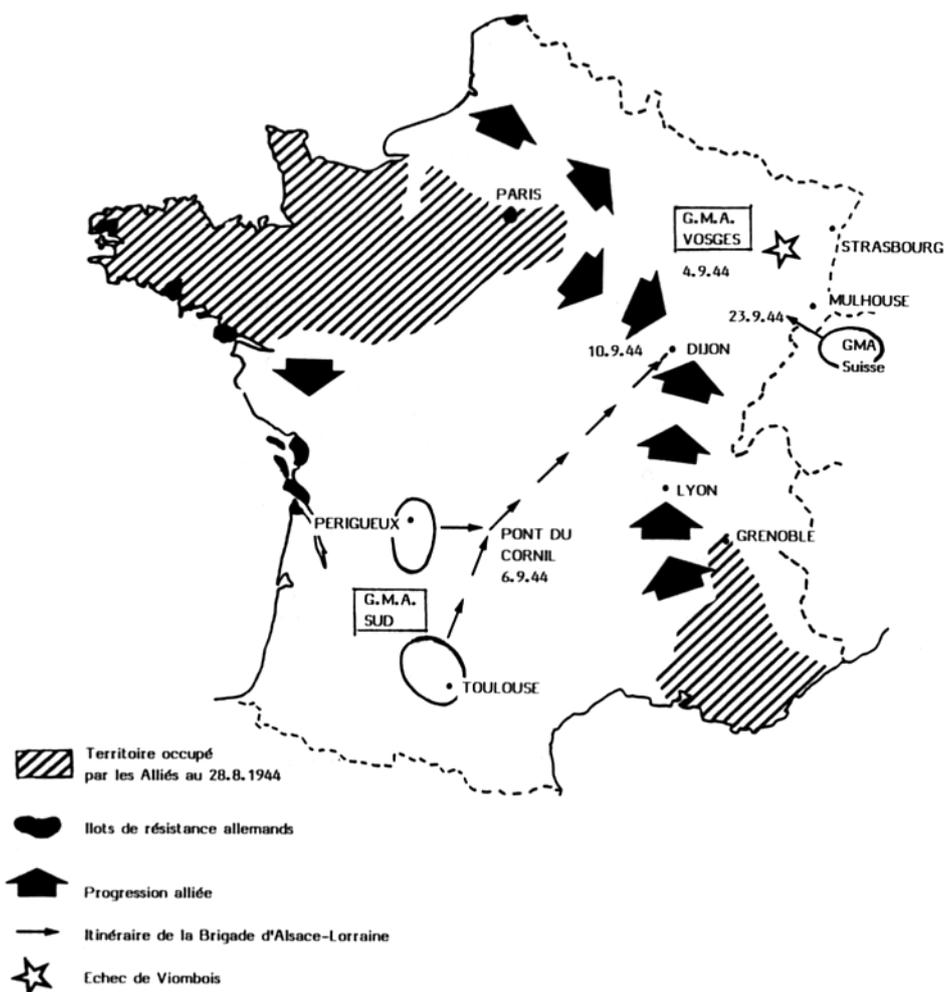
« On nous a souvent reproché d'avoir créé une unité spécifiquement composée d'hommes issus des trois départements recouvrés. On a voulu y voir une forme particulièrement machiavélique d'autonomisme ! Il convient de s'expliquer sur ce point.

Le premier mobile de notre groupement procédait du mythe du retour. Nous avons mis notre point d'honneur à ne pas rentrer dans les camions de l'Entr'Aide Française ou d'une caravane administrative. Mais pour que notre participation à la libération de notre terre natale eût toute sa valeur, il fallait qu'elle prit une forme symbolique. Nous ne croyions pas en effet que deux mille engagés volontaires dans divers maquis, puis dans diverses unités de l'Armée Française eussent pu accomplir un geste de valeur immédiate et historique égale à celui de la Brigade.

Notre second mobile procédait du mythe du rachat (...) nous n'oublierons jamais qu'il y eut des Alsaciens pour encourager les entreprises d'annexion. Nous n'oublierons pas non plus que des Alsaciens auxquels leur éducation antérieure dictait de se soustraire à l'incorporation « de force » n'ont pas préféré les risques de l'évasion à la servitude. Je ne parle pas du plus grand nombre à qui les filières d'évasion étaient inconnues. Mais je pense à ceux qui auraient eu la possibilité de rejoindre un territoire plus libre au lieu de l'armée ennemie. Je pense surtout à ces parents d'Alsace qui, pour sauver une pauvre fortune ou un bien-être dérisoire, se sont opposés à l'évasion de leurs fils et en ont fait doublement des « Malgré-nous ». Nous n'avons, pour aucun d'eux, ni dédain, ni mépris. Nous sommes trop liés à l'histoire de notre petit peuple pour n'être pas solidaires de leur

destin. C'est précisément pourquoi nous avons voulu que, dans une unité spécifiquement composée d'Alsaciens et de Lorrains, ceux d'entre nous qui acceptaient les risques du combat aient la possibilité d'accomplir un geste historique de rachat. »

Doc. 51 – les groupes mobiles d'Alsace et la libération. Le groupe des Vosges est écrasé par les Allemands à Viombois, celui du Sud-Ouest est à l'origine de la Brigade d'Alsace-Lorraine. En Suisse, les réfugiés alsaciens constitueront un bataillon qui sera intégré à la 1^{re} Armée française à Valdahon dans le Doubs.



Doc. 52 – Le manque d'armement lourd (Général de Gaulle, Mémoires de guerre).

« Tant bien que mal, un certain jumelage s'était établi entre les divisions d'Afrique et les groupements de maquisards. Déjà, vers le 20 septembre, plus de 50 000 hommes des forces de l'intérieur prenaient part aux opérations du général de Lattre. Cinquante mille autres s'apprétaient à en faire autant. Mais, aussi, voici qu'arrivaient les imposantes colonnes de maquisards du Centre et de l'Aquitaine.

Les fusils de tous modèles, les rares mitrailleuses et mortiers, les quelques touchantes autos, que détenaient les maquisards et qu'ils avaient utilisés aux escarmouches et embuscades, n'étaient

plus que dérisoires s'il s'agissait de prendre part à des batailles rangées (...) nos alliés éprouvaient d'incontestables difficultés à transporter, depuis l'Amérique, l'énorme tonnage de matériel qui alimentait la bataille. Ils se souciaient donc fort peu d'y ajouter, à l'improviste, des lots à livrer aux Français. D'autant plus que s'eût été au profit d'unités tirées de nos forces de l'intérieur. Or, pour les Anglo-saxons, celles-ci ne laissaient pas de paraître choquantes aux états-majors et inquiétantes aux politiques...

Comme l'hiver dans les Vosges comportait des risques pour l'état sanitaire des Noirs, nous envoyâmes dans le Midi les 20 000 soldats originaires d'Afrique centrale et d'Afrique occidentale qui servaient à la 1^{re} Division française libre et à la 9^e Division coloniale. Ils y furent remplacés par autant de maquisards qui se trouvèrent équipés du coup. Plusieurs régiments nord-africains, particulièrement éprouvés par deux années de combat, retournèrent dans leurs garnisons de départ, tandis que des corps tirés des forces de l'intérieur héritaient de leurs armes et de leur rang dans l'ordre de bataille. »

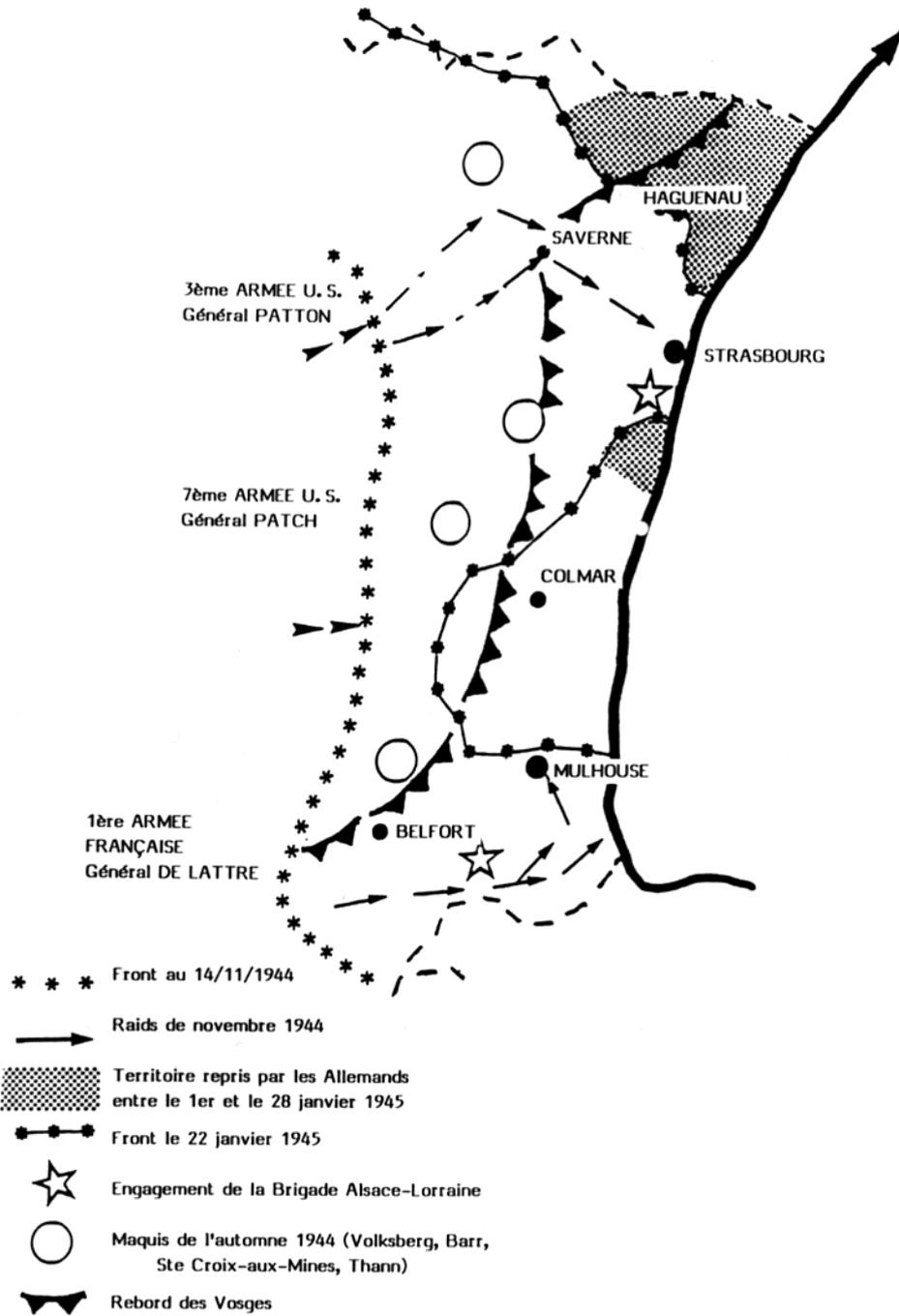
Doc. 53 – Le manque d'essence (Général de Gaulle, Mémoires de guerre).

« À Toulon, à Nice l'essence débarquait à grand-peine. Il fallait aller l'y chercher. Comme les voies ferrées étaient détruites sur les deux rives du Rhône, seuls des convois de camions assuraient les ravitaillements, soit pour la 1^{re} Armée française 1 500 tonnes en moyenne par jour. Encore les services américains, qui répartissaient les choses entre Patch et de Lattre, se montraient-ils, comme c'était humain, assez portés à pourvoir nos alliés par priorité. On imagine par quelles crises d'impatience, succédant aux heures d'enthousiasme, passaient les troupes, les états-majors, le général... quand ils se voyaient frustrés de succès dont ils discernaient l'occasion. La même pénurie de carburants fit que trois grandes unités: 9^e Division coloniale, 4^e Division marocaine, 5^e Division blindée, ainsi que de nombreux éléments de réserve générale, ne purent rattraper le gros de la 1^{re} Armée qu'après des retards prolongés. »

Doc. 54 – En décembre 1944, le général de Gaulle, en inspection en Alsace, se rend compte de la précarité de la situation (Mémoires de guerre).

« Cependant, là comme ailleurs, la population se montre vibrante de patriotisme. Les témoignages qu'elle en donne ne permettent pas d'oublier, toutefois, à quel point chaque foyer alsacien est éprouvé par la guerre. En recevant les autorités et les délégations, conduites par le préfet Fonlupt-Esperaber, je mesure combien l'occupation allemande, l'instauration des lois de l'ennemi, l'incorporation forcée de beaucoup d'hommes dans les armées du Reich, la perte de nombre d'entre eux, l'angoisse qu'inspire le sort de ceux qui sont en captivité soviétique, ont posé de cas douloureux. En outre, on sent que le trouble subsiste quant à ce qui pourrait advenir, si l'ennemi, qui est tout proche, faisait soudain quelques pas en avant. »

Doc. 55 – La bataille d'Alsace, de novembre 1944 à mars 1945.



Doc. 56 – Fin décembre, le général de Gaulle s'engage pour défendre l'Alsace, même si les Américains se replient pour faire face à la contre-offensive allemande surgie des Ardennes. Il demande à Eisenhower de reconsidérer son plan (Mémoires de guerre).

« Si nous étions au Kriegspiel, je pourrais vous donner raison. Mais je suis tenu de considérer l'affaire sous un autre angle. Le recul en Alsace livrerait à l'ennemi des terres françaises. Dans le domaine stratégique, il n'y aurait là qu'une manœuvre. Mais, pour la France, ce serait un désastre national. Car l'Alsace lui est sacrée. Comme, d'autre part, les Allemands prétendent que cette province leur appartient, ils ne manqueront pas, s'ils la reprennent, de se venger du patriotisme dont les habitants ont prodigué les preuves. Le gouvernement français ne veut pas laisser l'ennemi y revenir. Pour le moment, il s'agit de Strasbourg. J'ai donné à la 1^{re} Armée française l'ordre de défendre la ville. Elle va donc le faire... Mais il serait déplorable qu'il y eût, en cette occasion, dispersion des forces alliées, peut-être même rupture du système de commandement pratiqué par la coalition. C'est pourquoi je vous demande de reconsidérer votre plan et de prescrire vous-même au général Devers de tenir ferme en Alsace. » [L'ordre de repli est annulé le 5 janvier 1945.]

Doc. 57 – Des unités du 714^e bat. de la 12^e Division Blindée américaine en position de tir entre Bischwiller et Drusenheim (8 janvier 45) : une armée mécanisée aux besoins énormes en munitions et en carburant.



Doc. 58 – Les civils dans la tourmente. Du 8 au 21 janvier 1945, les Américains livrent dans les villages de Hatten et de Rittershofen, sur la lisière nord de la forêt de Haguenau, une violente bataille face aux Allemands qui ont déclenché l'opération Nordwind. Anne Franck-Neumann témoigne du sort des civils (Aus einem Keller von Rittershoffen, dans La bataille de Hatten-Rittershoffen, Numéro hors série de la revue L'Outre-Forêt).

« Wir waren etwa eine Woche im Keller, schon schmutzig, mit vor Kälte steifen Gliedern, verängstigt, mutlos, und noch immer dauerte die Schlacht an. Draussen war mehr als je die Halle los.

Ganz nahe schossen, auch in der Nacht, die Maschinengewehre, und das Heulen der Flügelminen kreischte nervenzerreissend vor der Kellertür. Oben auf dem Hof explodierten Granaten, und die Splitter krachten gegen die Mauern und kugelten rasend die Kellertreppe hinunter. Doch die dicken Mauern des einstigen Brauerei-Kellers boten eine gewisse Sicherheit. Die Kellerfenster waren hinter den Läden mit dicken Strohbindeln verstopft .

... wir hatten uns gerade auf unsere Strohlager gelegt, als ein heftiger Luftzug mich erschreckte. Das Strohbindel des Kellerfensters über mir lag am Boden, und plötzlich drangen dicke Rauchwolken ein... Wir konnten kaum atmen . « Ausgeräuchert! » rief der alte hinkende Walter, ein Kriegsinvalide des ersten Weltkrieges . « Wir müssen aus dem Keller, sonst werden wir ersticken – Wo wollen wir bei dieser Halle, bei dieser Kälte hin ? » rief ich keuchend... Die Kinder husteten, schrien und weinten. Es half nichts. Wir mussten hinauf, so rasch wie möglich. Mit fliegenden Händen zog ich dem Jungen das Mäntelchen an, ergriff seine Schuhe und den kleinen Rucksack. Ich war dem Ersticken nahe und konnte dem Jungen die Schuhe nicht mehr anziehen. Mein Mann zog mich halb bewusstlos die Treppe hinauf. Die eisige Luft oben brachte mich rasch zur Besinnung. Von der Kirche her knatterten die Maschinengewehre, doch auf dem Hof hinter Walters Scheuer war es für Minuten ruhig .

« Rasch, versuchen wir in die Rittergasse zu kommen, vielleicht finden wir in Theodores Keller Platz. Sein Haus steht noch. » Das Dach von Walters Scheuer brannte, und die Flammen leckten schon an den Mauern. Keine Furcht half: wir mussten hindurch; es war der einzige Weg, um in die Rittergasse zu gelangen. Vor dem Scheunentor lag ein schwarzer Soldat – tot. Ich erschauerte, meinen vor Kälte und Angst zitternden Jungen in den Armen. Einige Meter vor mir krachten wieder plötzlich Splitter. Ich warf mich auf den Boden neben den Soldaten, der irgendwo aus Alabama oder Oklahoma gekommen war, um in diesem elsässischen Dorf zu sterben. Aber ich hatte nicht lange Zeit zum Denken. Um in die Scheune zu gelangen, musste ich über die Leiche des Soldaten schreiten. Wir jagten durch die brennende Scheune an einem rauchenden Tank vorbei und stapften durch den hart gefrorenen, hohen Schnee zu Theodores Haus. »

BIBLIOGRAPHIE

Des références bibliographiques accompagnent les documents publiés dans la présente brochure. Nous nous limitons ici à quelques ouvrages essentiels qui fourniront, pour les différentes périodes et les thèmes abordés, des indications plus complètes.

Ouvrages généraux couvrant l'ensemble de la période :

Histoire de l'Alsace, publiée sous la direction de Philippe Dollinger, Privat, 1970.

Documents de l'histoire de l'Alsace, publiés sous la direction de Philippe Dollinger, Privat, 1972.

Histoire de l'Alsace, publiée sous la direction de Francis Rapp (éditions Mars et Mercure), Tomes VI, VII et VIII.

Encyclopédie de l'Alsace. 12 volumes. Les études comportent en règle générale une orientation bibliographique largement suffisante. Malheureusement, l'index général des matières et des auteurs, qui aurait facilité l'utilisation de cet ouvrage de référence, n'a jamais paru.

Michel Hau, *L'industrialisation de l'Alsace, 1803-1939*, 1987.

L'Alsace de 1900 à nos jours, sous la direction de Philippe Dollinger, Privat, 1979.

L'essor industriel au XIX^e siècle :

P. Leuilliot, *L'Alsace au début du XIX^e siècle. 1815-1830*, Paris-Strasbourg, 1960, 3 volumes.

Charles Grad, *L'Alsace, le pays, ses habitants*, 1889.

1800-1986. De la première à la troisième révolution industrielle. Dossier CROP année 1986-1987.

H. Cetty, *La famille ouvrière en Alsace*, 1863.

Léon Strauss, *Monde ouvrier et mouvement ouvrier du XVIII^e siècle à la Seconde Guerre mondiale*, in **Pierre Klein**, *L'Alsace*, 1981.

L'Annexion et le Reichsland Alsace-Lorraine :

P. Lehaucourt - Palat B.E., *Histoire de la guerre de 1870-71*, 1901. 7 volumes, dont 1 : Les origines, et 2 : Wissembourg-Froeschwiller.

R. Sabatier, P. Stroh, *Wissembourg, Froeschwiller (1870)*, 1970.

Alfred Wahl, *L'option et l'émigration des Alsaciens-Lorrains 1871-1872*.

Frédéric Eccard, *L'Alsace sous la domination allemande*, 1919.

Das Reichsland Elsass-Lothringen, par Georg Wolfram et autres, Francfort 1931, 3 volumes.

Das Elsass von 1870-1932, en 4 volumes, 1936. Cet ouvrage, dit « *le Haegy* » (il a été rédigé également par J. Rossé, M. Stürmel, A. Bleicher, F. Deiber, J. Keppi) comporte entre autres de nombreux documents statistiques et cartes dans le tome IV.

François Igersheim, *L'Alsace des Notables 1870-1914. La bourgeoisie et le peuple alsacien*, 1981.

Roland Oberlé, *L'Alsace au temps du Reichsland (1871-1914)*, 1990.

Batailles d'Alsace 1914-1918, par Colonel Jean Nouzille, Raymond Oberlé, F. Rapp, Éditions Contades, 1989.

Malaises et crises après le retour à la France :

C. Baechler, *Les Alsaciens et le grand tournant de 1918*, 1972.

C. Baechler, *Le parti catholique alsacien (1890-1939)*, 1982.

L. Strauss, *Monde ouvrier et mouvement ouvrier*, cité plus haut, ainsi que des articles dans l'**Encyclopédie de l'Alsace**.

J.C. Richez, *La révolution de novembre 1918 en Alsace*, 1978, et des articles dans l'**Encyclopédie de l'Alsace** notamment sur le mouvement culturel.

F.G. Dreyfus, *La vie politique en Alsace. 1919-1936*, 1969.

Occupation, résistances, libération :

Ch. Bene, *L'Alsace dans les griffes nazies*, 6 volumes, 1971-1984.

M.-J. Bopp, *L'Alsace sous l'occupation allemande*, 1945.

H. Noguères et M. Degliame, *Histoire de la résistance en France*.

Fernand L'Huillier, *Libération de l'Alsace*, 1975, avec bibliographie.

Jacques Granier, *Schirmeck*, 1968.

Lothar Kettenacker, *Nationalsozialistische Volkstumpolitik im Elsass*, 1973 (traduction française dans Saisons d'Alsace, 1978-79) .

L'Alsace sous l'oppression nazie 1940-44, Annales du CRDP de Strasbourg, 1977. Documents choisis, traduits et commentés par **Louis Schmitt**. Ce dossier présente d'innombrables documents de la propagande officielle allemande tirés entre autres des « Strassburger Neueste Nachrichten » (abréviation : SNN), les Dernières Nouvelles de Strasbourg, dont les nazis avaient usurpé le titre.

LANGUE ET CULTURE REGIONALES

Les cahiers LCR sont des outils documentaires pour un travail de recherche. Ils sont proposés aux élèves qui ont choisi l'option **Langue et Culture Régionales** dans les Lycées et Collèges de l'Académie de Strasbourg.

La collection de ces cahiers leur donne accès aux divers domaines du patrimoine culturel de notre région.

CAHIER N° 15

HISTOIRE CONTEMPORAINE D'ALSACE

150 ans d'histoire de l'Alsace
à partir de documents :
L'essor industriel au XIX^e siècle
L'annexion : le Reichsland
d'Alsace-Lorraine
Malaises et crises
après le retour à la France
Occupation, résistances, libération

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION B. GRASSER

C R D P S T R A S B O U R G

CONCEPTION ET REALISATION GRAPHIQUE DE LA COUVERTURE : J. RAVUCCI

Code : 670 D 3550

Prix : 50 F

ISSN : 0763-8604

ISBN : 2-86636-168-7